Assurances des propriétaires et des locataires, assurances automobiles, incendie, vol, etc.
La compagnie Belair assure votre sécurité

5455, rue Saint-André
Montréal (514) 273-5101
SUCC: Montréal, Saint-Laurent, Sorel, Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Foy, Rouyn.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR

Vol. XLIX - No. 25 / Lundi 20 juin 1977

LES AFFAIRES

288-76/5-79/34/2 29368
SOCIETE CANADIENNE DU MICRO FILM
M. RAYMOND DENAULT, PRES., / INC.,
19 OUEST, LE ROYER,
MONTREAL, P.Q. H2Y 1W4

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 50 cents

Selon un sondage du Conference Board

Les perspectives économiques à court terme préoccupent encore les hommes d'affaires

Le Conference Board au Canada a dernièrement publié les résultats de la seconde enquête trimestrielle portant sur les attitudes et les intentions d'investissement des entreprises. Les résultats de ce sondage — effectué auprès des dirigeants des principales sociétés canadiennes — ont démontré que les hommes d'affaires demeurent préoccupés au sujet des perspectives à court terme de l'économie canadienne. Dans l'ensemble, font observer les experts du Conference Board, le niveau de confiance se serait légèrement amélioré depuis le précédent sondage, mais le sentiment général de méfiance — alors évident — ne s'est pas totalement dissipé.

Comme au précédent sondage, la majorité des répondants n'anticipent aucun changement dans la situation économique du Canada au cours des prochains six mois. Toutefois, souligne le Board, de part et d'autre de cette majorité, les réponses recueillies lors du dernier sondage paraissent quelque peu plus optimistes qu'elles ne l'étaient lors de l'enquête réalisée en janvier 1977.

Plus de 21% des répondants prévoient que la situation économique s'améliorera dans les six prochains mois par rapport à seulement 12-½% en janvier, alors que la proportion de ceux qui s'attendent à une détérioration de la situation économique a chuté à 14%, de 26% qu'elle était lors du précédent sondage.

Par ailleurs, les répondants semblent plus préoccupés à propos de la tendance inflationniste au cours des prochains mois qu'ils ne l'étaient en début d'année. En effet, écrit le Conférence Board, "la proportion de ceux qui prévoient une montée de l'inflation au cours des prochains six mois est passée de 20 à 27% depuis le sondage précédent, tandis que seulement 12% des répondants prévoient un ralentissement de l'inflation, au regard de près de 24% en janvier".

Ce revirement des attitudes relativement à l'évolution de l'inflation semble principalement découler de l'accélération du taux d'augmentation des prix observée durant les trois premiers mois de cette année. Le Board estime "qu'il y a de bonnes raisons de croire que la récente tendance à la hausse des prix ne sera que provisoire, étant donné que la brusque montée des prix au début de l'année était dans une large mesure attribuable à un certain nombre de faits passagers. Néanmoins, cette crainte d'une nouvelle poussée inflationniste peut devenir inquiétante à certains égards, car si elle devrait se poursuivre, elle pourrait engendrer de nouvelles pressions à la hausse sur les prix". La préoccupation majeure des chefs d'entreprise demeure toutefois la faiblesse de la demande au sein de l'économie canadienne et la capacité de production à la fois excédentaire et générale qui en résulte. L'actuelle conjoncture ne semble pas propice à l'adoption d'un programme d'investissements susceptibles d'accroître la capacité de production. S'il faut se baser sur les intentions d'investissement exprimées au cours de ce sondage, il ne fait pas de doute que "les dépenses réelles des entreprises en installations et en biens d'équipement — compte tenu de l'effet de l'inflation sur les prix des biens de production — devraient continuer à diminuer". Seulement 28% des personnes interrogées anticipent un accroissement de plus de 10% de leurs dépenses d'investissement en dollars courants au cours des six prochains mois, alors que 11% d'entre elles s'attendent à une diminution de plus de 10% de leurs dépenses.

Cependant, note le Conference Board, les hommes d'affaires sont plus optimistes qu'ils ne l'étaient auparavant en ce qui a trait à la situation financière du secteur des entreprises. Plus de 40% ont fait état d'une amélioration dans les bénéfices réalisés au cours des derniers mois, contre seulement 29-½% au cours du sondage précédent. Une proportion de 60% d'entre eux considèrent que les bénéfices s'amélioreront au cours des prochains six mois, au regard de seulement 47% au sondage précédent.

Les hommes d'affaires semblent également moins insatisfaits qu'ils ne l'étaient il y a trois mois au sujet de la politique économique. "Le pourcentage des répondants qui se sont dits insatisfaits de la façon dont le gouvernement fédéral a géré l'économie est tombée de 10 points, la plupart de ceux qui ont changé d'avis ayant qualifié de passable la performance du gouvernement". Les participants, ajoute le Board, semblent s'être montrés modérément satisfaits du récent budget fédéral. Le tiers d'entre eux considéraient qu'il contribuerait à améliorer l'ensemble de la performance économique au cours de la prochaine année.

Au total, les réponses recueillies au cours de cette enquête ont indiqué que la préoccupation des chefs d'entreprise relativement à l'évolution actuelle de l'économie demeurait très vive. Dans

Voir page 22: Perspectives...

Exclusif

Churchill Falls

Québec et Terre-Neuve face à face devant les tribunaux

Le litige qui oppose le gouvernement du Québec à celui de Terre-Neuve dans l'exploitation conjointe du complexe hydro-électrique de Churchill Falls, au Labrador, est loin de se régler. Il connaîtra même un nouveau rebondissement le 28 juin prochain lorsque l'Hydro-Québec demandera à la cour supérieure de Montréal de statuer sur ses droits sur la fourniture de toute l'énergie produite aux Chutes Churchill, sauf la quote-part destinée à Terre-Neuve. Or, depuis la signature de ce contrat, en mai 1969, bien des choses ont changé. A cette époque, l'Hydro-Québec détenait 34% des actions de la compagnie Churchill Falls (Labrador) Corporation (fondée pour l'exploitation du complexe), Terre-Neuve un peu moins de dix pour cent et la British Newfoundland Corp. (Brinco) — un consortium formé par sept sociétés britanniques de financement, dont la puissante Rio Tinto Zinc Ltd —, la majorité des actions. Mais Terre-Neuve devait décider par la suite de réévaluer unilatéralement son quota d'énergie pour le porter de 300 à 800 mégawatts par année. Pour donner plus de poids à sa demande, cette province décidait même de nationaliser, en juin 1974, la Churchill Falls (Labrador) Corporation. Ce qui fait que le Québec et Terre-Neuve, par l'entremise de l'Hydro-Québec et la Newfoundland and Labrador Hydro se retrouvent aujourd'hui face à face devant les tribunaux.

A Terre-Neuve, on est sûr de son bon droit de réévaluer ses besoins énergétiques à l'intérieur de l'entente qui lie les partenaires. Ce n'est pas vraiment sur ce terrain que se place le Québec dont la der-

Voir page 12: Québec...

Augmentation du salaire minimum

La hausse se répercute sur tous les salaires!

A partir du premier juillet prochain, le salaire minimum au Québec passera à $3.15 de l'heure. Le Québec aura ainsi le salaire minimum le plus élevé en Amérique du Nord.

Les secteurs les plus directement affectés par cette hausse ont immédiatement réagi, et avec raison. Ainsi que le souligne le Conseil du patronat du Québec dans la dernière livraison de son bulletin, c'est une hausse que seules des considérations sociales et politiques peuvent justifier, et le gouvernement du Québec ne peut même pas tenter de la justifier à partir d'arguments économiques.

Ce qui est étonnant cependant, c'est de constater, dans d'autres milieux patronaux, une certaine indifférence à l'occasion d'une telle hausse du salaire minimum. Tout en étant convaincus que ce salaire minimum est trop élevé, ils s'intéressent plus ou moins à la question, affirmant "que leurs salaires sont généralement plus élevés que le salaire minimum, et qu'ainsi ils ne sont pas touchés". C'est là une importante erreur d'appréciation. Des recherches effectuées par le Bureau International du Travail ont démontré que, pour quatre pays industrialisés étudiés, des hausses de 10% du salaire minimum s'étaient accompagnées respectivement de hausses salariales moyennes de l'ordre de 7.2 — 9.7 — 5.6 — 8.9% dans l'ensemble de l'économie.

De telles recherches n'existent pas au Québec. L'étude du Dr Dhruvarajan, pour le gouvernement du Manitoba, établit cependant que, à la suite d'une hausse de 0.10c. du salaire minimum, pour chaque dollar de coût direct il y avait eu 0.60c. en coûts indirects.

Il n'y a aucune raison de croire que les choses se passeront différemment au Québec. Une telle hausse dans la structure salariale des secteurs les plus directement touchés par le salaire minimum ne peut qu'avoir un impact sur l'ensemble de la structure des salaires au Québec. Et c'est ainsi, conclut M. Ghislain Dufour, que les entreprises qui ne se croient pas touchées en ressentiront quand même les retombées à moyen terme. C'est donc l'ensemble des entreprises du Québec qui sont effectivement impliquées dans la hausse du salaire minimum.

Canada-USA:

Il y a de "l'eau" dans l'uranium!

La divulgation jeudi à Washington de documents secrets du gouvernement fédéral canadien et l'enquête menée par le Congrès américain sur le cartel de l'uranium créé au début des années 1970 ont suscité un vif mécontentement parmi les ministres du gouvernement canadien.

M. Alastair Gillespie, ministre de l'Energie a rappelé que c'était la politique pratiquée par le gouvernement américain qui avait contraint les pays producteurs d'uranium à former un cartel.

Quant au ministre des Finances, M. Donald McDonald, qui était ministre de l'Energie à l'époque, il n'a pas mâché ses mots à l'égard des Etats-Unis. Le Canada, a-t-il déclaré, a agi pour protéger son industrie de l'uranium de la rapacité du gouvernement et de l'industrie américains.

Cette rapacité, a-t-il précisé, avait pour résultat d'exclure le Canada et les autres producteurs des marchés mondiaux, et plus particulièrement d'exclure le Canada complètement du marché américain.

M. Gillespie a laissé entendre, de son côté, qu'il songeait à modifier la loi pour empêcher des compagnies d'expédier des documents confidentiels du gouvernement à l'étranger.

sommaire

Opinions
Entrée en vigueur en avril dernier, la loi sur les arrangements fiscaux est complexe mais de grande portée. Si ces mesures sont considérées d'une importance cruciale pour le fonctionnement d'un Etat fédéral, la Revue Mensuelle de la Banque de Nouvelle Ecosse en analyse les principaux éléments et déclare que les accords fiscaux constituent, somme toute, un actif appréciable pour toute la nation ..... **page 4**

Il nous faut établir dans quelle mesure le congé-éducation payé peut être réalisé dans le contexte canadien. Il nous faudra avoir une idée nette des intentions des syndicats et des employeurs: dans quelle mesure veulent-ils, ou peuvent-ils, s'entendre sur la disponibilité de congés payés, s'est demandé M. John Munro dans une déclaration faite devant l'OIT ..... **en page 4**

Le Point économique
L'idée d'un Canada nouveau nécessite certains changements tant dans le comportement et les attitudes que dans les arrangements institutionnels. A l'instar de bien des hommes d'affaires et des politiciens, le ministre Donald Macdonald demeure, pour sa part, partisan du statu quo. François Gauthier explique pourquoi une telle attitude dénote une incapacité apparente à comprendre la signification réelle et profonde de la "maladie canadienne" ..... **page 6**

... AU QUÉBEC

Le MAQ maintient l'option globale pour une année encore.

A l'occasion de l'étude des crédits de son ministère par la Commission permanente de l'Agriculture, M. Jean Garon — ministre québécois de l'Agriculture — a annoncé que les agriculteurs inscrits à un programme quinquennal de travaux mécanisés selon la formule dite globale, pourront bénéficier pour une année encore de l'allocation spéciale de 150 heures de machinerie lourde subventionnée à 50% par le ministère de l'Agriculture.

M. Garon donnait ainsi suite aux nombreuses représentations qui lui ont été faites à l'effet que l'abolition — dès cette année — de l'option globale risquait de causer un préjudice sérieux aux producteurs qui s'y étaient engagés au cours des dernières années croyant pouvoir compter sur 150 heures de machinerie pendant 5 ans. Le ministre a précisé que l'option globale a été lancée en 1971 pour une période de 5 ans et que 1976 aurait dû normalement être la dernière année d'application de ce programme.

L'Hydro-Québec construira un centre administratif à Lebourgneuf.

Quelque 150 promoteurs et entrepreneurs en construction ont assisté la semaine passée à une rencontre d'information préalable à la parution de l'appel d'offre pour la construction d'un centre administratif et de service dans le quartier Lebourgneuf à Québec.

La tenue de cette rencontre, indique un communiqué émis par l'Hydro-Québec, a permis aux représentants des différentes corporations intéressées à la construction de l'édifice de prendre connaissance de la nature technique du projet et de la nouvelle formule financière proposée. Une fois le bâtiment construit, il sera loué par l'Hydro-Québec selon la formule d'un bail emphythéotique. Le directeur de la région Montmorency — M. Godin — a précisé qu'un tel contrat de location permettra à la société parapublique de réserver une large part de ses budgets d'immobilisation à des fins de réalisations électro-techniques.

L'entreprise serait un "communicateur" manipulé de l'extérieur.

Selon M. Ghislain Dufour, vice-président "exécutif" du Conseil du patronat du Québec, "l'entreprise a toujours suivi les règles des media publics, règles qui sont basées sur la manchette, l'extraordinaire, le jamais dit, l'incident banal démesurément grossi". Pour le vice-président du CPQ, l'entreprise est devenue non seulement un mauvais "communicateur, mais un communicateur manipulé".

M. Dufour estime que les entreprises devraient se donner de véritables services d'affaires publiques, ajoutant que les hommes d'affaires n'ont pas le droit de priver la population de leur analyse froide, pondérée, mais combien réaliste des problèmes de la société d'aujourd'hui.

Donohue emprunte $135 millions sur le marchés américain et canadien.

La Compagnie Donohue de Saint-Félicien a annoncé qu'elle a signé un accord avec six institutions américaines et canadiennes en vue d'un emprunt privé en obligations d'un montant de $135 millions. Les prêteurs consentiront, pour conclure cet accord, jusqu'à $100 millions en argent américain et le reste — les $35 millions — en monnaie canadienne.

Donohue Saint-Félicien est la propriété à 60% de la Compagnie Donohue Limitée de Québec et à 40% de British Columbia Forest Products de Vancouver.

Le Port de Montréal perdrait une large part de son trafic actuel de conteneurs.

D'après une étude de la Compagnie McKinsey datant de l'année 1974, "le Port de Montréal — à moins que des mesures ne soient prises dans les meilleurs délais — perdra inévitablement une bonne partie de son trafic actuel de conteneurs, alors que le Port d'Halifax se trouvera congestionné".

Selon le rapport, les Compagnies de navigation ont réalisé que des conteneurs plus grands étaient plus économiques. Les Ports de Montréal et de Québec ne pouvant accomoder les grands conteneurs, le trafic sera vraisemblablement détourné sur Halifax.

... AU CANADA

Accroissement éventuel de la demande pour les minerais canadiens.

Selon une étude du ministère de l'Énergie, des mines et des ressources, la demande internationale pour les minerais canadiens devrait s'accroître au cours de l'année 1977 comparativement à 1976. D'après cette étude, le volume des ventes et le niveau de production atteint pour les minerais — à l'exception des métaux non-ferreux — devraient continuer de s'accroître pour atteindre à la fin de l'année les niveaux de production de 1973-1974.

Pour les métaux non-ferreux, poursuit le document du ministère, la situation connaîtra une certaine amélioration, mais n'atteindra pas les niveaux obtenus avant la récession.

Évolution des prix des maisons au pays.

D'après une recherche effectuée par la Canadian Real Estate Association, le prix moyen d'une maison vendue par l'entremise de MLS (Multiple Listing Service) dans la région de Montréal a progressé de 10.7% entre le début de l'année 1976 et le début de 1977, passant de $34.818 à $38.542.

Au niveau de la province — durant la même période — le prix moyen d'une maison a progressé de 8.9% pour atteindre $40.843, et un niveau national la progression a été de 6% pour atteindre $53.458. Alors que c'est à Montréal qu'on observe le taux moyen le plus bas pour une maison par contre, c'est à Calgary que l'on retrouve le prix moyen le plus élevé, soit $64.621.

Chute légère du taux de chômage.

Selon les derniers relevés de Statistique Canada, le taux de chômage a baissé de 0.4% en mai pour se situer à 7.9% au pays. Au 27 mai, précise l'organisme fédéral, le niveau désaisonnalisé de l'emploi s'élevait à 9.749.000 personnes, représentant une augmentation de 86.000 par rapport au mois d'avril.

841.000 personnes — sur une base désaisonnalisée — étaient sans emploi en mai au Canada, soit une baisse de 29.000 par rapport à avril. Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis le mois de novembre.

Le programme anti-inflation n'atteindrait pas l'objectif fixé pour son 2e anniversaire.

Parlant récemment à Toronto, M. Harold Renouf — président de la Commission fédérale de lutte contre l'inflation — a déclaré que "l'objectif de limiter la hausse des prix à 6% ne sera pas atteint en octobre prochain, deuxième anniversaire de la mise en vigueur des directives anti-inflationnistes".

Selon M. Renouf, si le prix des aliments baisse et si les prix des services baissent, le taux d'inflation entre octobre 1976 et octobre 1977 s'établira à 7%.

Allstate rembourserait $10 millions à ses clients.

La Compagnie d'assurance Allstate a annoncé — dans un communiqué diffusé la semaine dernière — qu'elle avait l'intention de diminuer les primes d'assurance de ses clients qui renouvelleront leur police d'assurance-automobile et d'assurance-résidentielle pour la période allant de juillet 1977 à juin 1978. La diminution accordée variera de 5 à 15% selon la province et représentera un montant approximatif de $10 millions qui sera remboursé aux clients qui renouvelleront leur police.

Cette décision, indique-t-on, fait partie d'un plan d'observation accepté par la CLCI en vue d'éliminer un surcroît de recettes de $15 millions réalisé entre le 15 octobre 1975 et le 31 décembre 1976.

Le Canada enregistre un déficit de $841 millions

Statistique Canada vient de faire savoir que le Canada avait enregistré un déficit commercial de l'ordre de $841 millions au cours des trois premiers mois de l'année comparativement à un déficit de $0.09 milliard au cours du trimestre précédent, ce qui représente — souligne l'Agence fédérale — une baisse d'environ $251 millions.

Le déficit enregistré au cours du premier trimestre de 1977, ajoute Statistique Canada, est le plus bas enregistré depuis la fin de 1974 à l'exception du troisième trimestre de 1976.

... À TRAVERS LE MONDE

Les dépenses réelles des entreprises américaines en équipement oscilleraient, en 1977, autour de 7.7%.

Selon les dernières statistiques publiées par le Département américain du Commerce, les entreprises américaines projettent de dépenses 12.3% de plus en nouvelles installations et en équipements cette année qu'en 1976. En tenant compte de l'inflation, l'augmentation réelle devrait se situer aux environs de 7.7%.

Cette augmentation réelle de 7.7%, note le Département américain du Commerce, se situe bien au-dessous des projections établies par l'administration Carter qui anticipait une croissance réelle de l'ordre de 9 à 10%.

Légère progression du taux d'inflation dans les pays industrialisés de l'Ouest.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a fait savoir — dans une de ses plus récentes publications — que le taux d'inflation dans les pays industrialisés de l'Ouest avait enregistré une progression de 1.1% au cours du mois d'avril, ce qui — estime-t-on — représente un taux annuel de 9.1%.

En avril dernier, le taux d'inflation a été de 0.6% au Canada, et le pays ayant enregistré à ce moment-là le plus faible taux à ce chapitre a été la Suisse avec un taux de 0.1%.

Prévisions pessimistes relativement à la situation économique de certains pays européens.

Les prévisions établies dernièrement quant à l'évolution de l'économie de la France, de celle de la Grande-Bretagne et de celle de l'Italie se sont révélées pessimistes puisque l'économie de ces pays sera dominée par un fort taux d'inflation et une faible croissance. D'autre part, les projections sont plus encourageantes pour l'Allemagne de l'Ouest, les Etats-Unis, le Japon et le Canada qui devraient connaître — estime-t-on — un taux de croissance modéré jusqu'en 1979.

Ces prévisions — qui ont été faites à l'aide d'ordinateurs ultra-modernes — ont été révélées à l'occasion de la conférence du Wharton School's World Economic Outlook tenue à Philadelphie.

Baisse de la production de pétrole de l'Arabie Saoudite.

Le gouvernement de l'Arabie Saoudite a fait savoir que sa production de pétrole avait baissé le mois dernier par rapport au mois précédent. Au cours du mois de mai, en effet, la production de ce pays s'est élevée à 8.1 millions de barils par jour en moyenne alors qu'en avril la production avait atteint les 9.5 millions de barils par jour.

On attribue toutefois la responsabilité de cette baisse de production à l'incendie qui s'était déclaré — le mois dernier — au puits d'Abqaiq.

● Votre service des ventes fonctionne-t-il au ralenti?

● Les affaires sont difficiles?

● Vous avez des problèmes?

CONSULTEZ:
ROLAND CARBONNEAU & ASSOCIÉS INC.

Marketing / Consultant

849-2226

557, RUE CHERRIER, MONTRÉAL, QUÉ H2Z 1H2

Septembre le mois d'or en Grèce

Une petite odyssée dans les îles grecques

ATHÈNE ● CORINTHE
● ÉPIDAURE ● MYCENES
● OLYMPIE ● DELPHES
● CAP SOUNION ● AEGINE
● POROS ● HYDRA
● MYCONOS ● RHODES
● CRETE

$1190 21 jours

● Le transport aérien Montréal - Athènes - Montréal en classe économique ● Les frais d'hôtel, 1ère classe (2 ou 3 personnes par chambre) de transport par bateaux avec cabines entre les îles (ou cela s'applique) ● Un tour classique parmi le Péloponnèse ● Deux repas par jour (plan MAP) ● Tous les transferts, pourboires, taxes (sauf la taxe d'aéroport à Mirabel $8.00).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 30 AOUT 1977

Départ de Montréal: 10 septembre / départ d'Athènes: 1er octobre

AGENCE DE VOYAGE PAMEL LTÉE

5325 B Avenue du Parc
(entre Fairmounth et St-Viateur)
M. Denis 272-1119

Office des Professions du Québec

Mise en application de la nouvelle législation professionnelle

Témoignant des progrès réalisés dans la concrétisation de la réforme des professions, notamment en ce qui a trait à la mise en application de la nouvelle règlementation professionnelle, le quatrième rapport d'activités de l'Office des Professions du Québec pour l'année terminée le 31 mars 1977 a été déposé dernièrement à l'Assemblée nationale par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles, M. Jacques-Yvan Morin.

A cette occasion, le président de l'Office des Professions du Québec, Me René Dussault, a tenu à souligner que ce rapport traduit la volonté de l'Office de favoriser une meilleure distribution des services professionnels et de promouvoir leur qualité et leur accessibilité.

"Qu'il suffise de mentionner, a précisé Me Dussault, les actions entreprises par l'Office au cours de l'année en vue d'informer les consommateurs de services professionnels, de mettre en application la délégation des actes médicaux et infirmiers et de préciser le rôle de la déontologie professionnelle dans les conflits de travail."

Le président a aussi rappelé que l'Office entend rendre publics très prochainement un important rapport et des recommandations sur la règlementation des honoraires professionnels dans la pratique privée. "Cette question est capitale du fait qu'elle touche directement les consommateurs de services professionnels."

Enfin, Me Dussault a fait ressortir les cinq priorités que l'Office s'est fixées pour l'année 1977-1978. Ainsi, l'Office entend faire ses recommandations au gouvernement en ce qui concerne chacune des demandes des groupements désireux d'être constitués en corporation professionnelle; dans son évaluation, l'Office tiendra compte des conclusions de son rapport intitulé "'L'évolution du professionnalisme au Québec, rendu public en octobre 1976. De plus, l'Office entend soumettre la question du professionnalisme dans les milieux salariés aux autorités des principaux réseaux publics, aux représentants de l'entreprise privée et aux syndicats, en vue de rechercher un concensus sur le rôle que pourraient jouer les corporations dans ces milieux.

La deuxième priorité de l'Office consiste dans la formulation des recommandations concernant la formation initiale et continue des professionnels de manière à rendre ceux-ci les plus aptes possible à répondre aux exigences de la protection du public.

Par la suite, l'Office devra préciser, suite aux deux rapports rendus publics en mars dernier, le rôle des corporations professionnelles sur le plan de la déontologie en particulier dans le cas de conflits de travail, et formuler, s'il y a leiu, des recommandations visant à modifier les lois professionnelles.

Quatrième priorité, l'Office devra promouvoir, conformément au projet de loi 25 récemment déposé à l'Assemblée nationale, l'élaboration et la mise en application d'un règlement permettant à la corporation professionnelle des médecins du Québec de règlementer, avec l'accord de l'Office, la pratique de l'acupuncture par des non-médecins.

Finalement, l'Office établira la nature et le fondement des obstacles juridiques qui existent actuellement pour interdire aux professionnels d'exercer leur profession en compagnie à responsabilité limitée et déterminera s'il y a lieu d'adapter le droit des compagnies au contexte du droit professionnel pour permettre aux professionnels de bénéficier de la forme corporative.

Au Québec

Le MEER se donne de nouvelles structures

Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) est en voie de réorganisation au Québec. C'est ce qu'a annoncé le ministre responsable, M. Marcel Lessard, après avoir divulgué publiquement les dispositions d'un programme spécial de subventions propre à stimuler les investissements industriels dans la région de Montréal.

"Le but de cette réorganisation, a précisé M. Lessard, est de mieux nous habiliter à stimuler le genre de développement économique requis, de toute urgence, dans toutes les régions du Québec. Il y aura quelques années, nous procédions à une décentralisation spectaculaire du ministère et cette mesure s'est avérée profitable à travers tout le Canada. Nous en sommes maintenant à l'heure du fignolage et nous nous proposons d'effectuer cet important remaniement organique avec le maximum de célérité."

En vertu de la nouvelle structure, le bureau régional du MEER à Montréal regroupera quatre directions majeures: L'analyse économique, les initiatives majeures de développement, les subventions et la promotion industrielle, et la coordination des programmes et services auxiliaires. Le bureau provincial de Québec sera renforcé et se verra confier d'importantes responsabilités à l'égard des régions périphériques. Ces régions seront également desservies par trois bureaux auxiliaires: Rimouski, Alma et Val-d'Or qui ouvriront sous peu.

La direction de l'analyse économique verra à effectuer et à coordonner des analyses sectorielles spécialisées, indispensables à l'identification des possibilités de développement et l'évaluation de leurs avantages respectifs. Un travail complémentaire sera effectué à Québec par une équipe d'analyse qui se spécialisera dans l'étude des problèmes et des possibilités des régions ressources: le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-Ouest.

Pour sa part, la direction générale des subventions et de la promotion industrielle assumera l'administration du programme de subventions au développement régional, aussi bien dans les régions désignées de la province que dans la nouvelle zone spéciale de Montréal et de ses villes satellites. En collaboration avec d'autres ministères fédéraux ou agences, en particulier le ministère de l'Industrie et du Commerce, elle sera appelée à jouer un rôle de plus en plus actif dans la recherche de nouveaux investissements, par le biais d'une promotion nationale et internationale.

Par ailleurs, la direction générale des initiatives majeures de développement aura pour objectif principal de cerner, d'évaluer et de provoquer les initiatives majeures de développement dans les secteurs industriel et commercial. En suscitant la collaboration à la fois du secteur privé et du secteur public, elle agira comme un catalyseur dans l'évolution des projets moteurs.

Finalement, la direction générale de la coordination des programmes et services auxiliaires, comme son nom l'indique, regroupera tous les services de soutien à l'organisation.

Quant au bureau provincial de Québec, il jouera un rôle prépondérant de liaison avec les diverses agences du gouvernement provincial et, de concert avec les bureaux auxiliaires de Rimouski, d'Alma et de Val-d'Or, il devra contribuer à améliorer sensiblement le service dans les régions périphériques.

"Nous croyons avoir contribué de façon appréciable au développement du Québec, a conclu M. Lessard. Mais, a-t-il ajouté, nous savons que dans la conjoncture actuelle, le Québec se retrouve face à de sérieux problèmes; et nous avons l'intention de tout mettre en oeuvre pour l'aider. Nous pensons donc que la réorganisation en cours devrait nous permettre de franchir une étape importante dans cette direction."

CUTTY SARK

Le premier Scotch Whisky léger

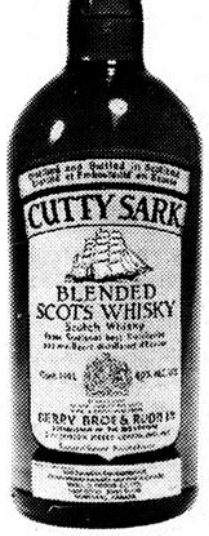

Le triomphe du bon goût

Distillé et embouteillé en Écosse

Vient de paraître

aux Éditions Publications Les Affaires Inc.

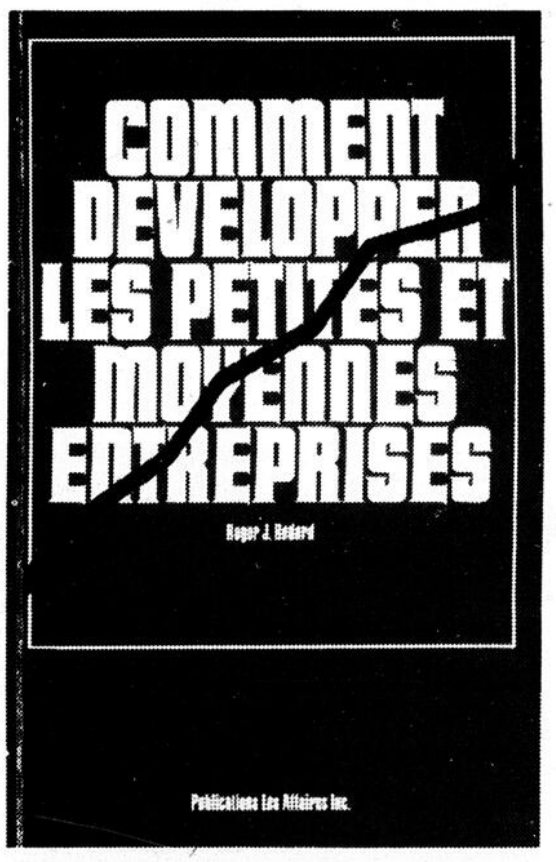

Enfin disponible pour les dirigeants de P.M.E.

au sommaire

- **Marketing**
- **Ressources humaines**
- **Ressources financières**
- **Administration générale**
- **Illustration de la P.M.E.**
- **Etc.**

un volume de: Roger J. Bédard

PRIX: $5.50

Veillez me faire parvenir ( ) exemplaire (s) du volume "Comment développer les petites et moyennes entreprises" ci-joint un chèque de $ ($5.50 plus .30 par ex.)

Nom .....

Adresse .....

Ville .....Code postal.....

Adresser votre commande à: Publications Les Affaires Inc.
635 est Henri-Bourassa, Mtl., Qué.

Pour le congé-éducation payé au Canada

(...) Il nous fait reconnaître le travail de pionnier effectué par l'OIT en ce qui concerne le congé-éducation payé. La convention de 1974 adoptée par l'Organisation à ce sujet est pour nous, Canadiens, une source d'inspiration.

Le temps est venu de définir la possibilité d'instituer le congé-éducation payé pour les ouvriers canadiens — syndiqués et non syndiqués — sans qu'ils aient à abandonner leur emploi, ni à sacrifier leur revenu ou d'autres bénéfices inhérents à leur emploi. Nous devrions aussi déterminer si le congé-éducation payé peut constituer un droit social plutôt que de continuer à être le privilège de quelques-uns. (...)

La résolution de 1965 préconisait "l'accès des travailleurs à divers types de congé-éducation payé, distincts des vacances rémunérées pour fins récréatives". De tels congés donneraient aux travailleurs "l'occasion d'acquérir une formation et un entraînement plus poussés, dont ils ont besoin pour remplir leurs tâches dans le monde du travail et assumer leurs responsabilités comme membres de la collectivité, et les inciteraient à ce faire". Il est bon de noter que cette résolution a été le fondement des autres résolutions adoptées par la suite par l'OIT pour promouvoir l'amélioration de la formation et le congé-éducation payé. (...)

On reconnaît davantage le besoin d'une formation qui bénéficie à une vie entière, mais ceux qui ont des responsabilités familiales ou qui craignent de perdre des droits d'ancienneté, leur sécurité d'emploi ou leurs avantages sociaux, se voient limiter sérieusement l'accès à des cours de formation et d'entraînement.

Le mouvement canadien d'éducation des adultes apporte une contribution digne d'estime à la formation permanente. Il ne peut pas, cependant, toujours répondre aux besoins des travailleurs qui n'ont pas les qualifications requises pour accéder aux cours disponibles, qui travaillent par quart, ou qui sont trop fatigués à la fin de la journée pour travailler ferme deux ou trois autres heures.

Nous avons accepté comme normale la formation progressive et ordonnée de nos jeunes esprits, à partir de l'élémentaire, au secondaire, et jusqu'à l'université ou à l'institut professionnel. Nous avons accepté comme normal que certains d'entre nous, notamment les enseignants et les professeurs et aussi les médecins et les avocats, retournent à l'école ou à des séminaires d'une façon assez régulière pour se tenir à jour des développements professionnels. Mais que faisons-nous pour celui qui a quitté l'école au niveau secondaire et n'était pas prêt, à l'âge de 16 ou 18 ans, à accéder à une formation ou à un entraînement plus poussés? Que faisons-nous pour les 50 ou 60 pour cent de Canadiens qui ne fréquentent pas les instituts professionnels, les collèges communautaires ou les universités? Que faisons-nous pour aider les ouvriers dont le métier devient désuet? Nous avons fait quelque chose pour eux, mais ce n'est pas assez. (...)

Nous devrons établir dans quelle mesure le congé-éducation payé peut être réalisé dans le contexte canadien. Il nous faudra avoir une idée des intentions des syndicats et des employeurs: dans quelle mesure veulent-ils, ou peuvent-ils, s'entendre sur la disponibilité de congés payés. Si cela convient au secteur de travail organisé, il serait peut-être souhaitable que le gouvernement apporte quelques encouragements dans le même sens au secteur du travail non organisé. L'éligibilité au congé payé et la durée de celui-ci pourraient être déterminées par l'ancienneté, l'aptitude du candidat et le programme que le travailleur aura choisi.

Le financement du congé payé serait, évidemment, un aspect important du programme. Les frais incluraient le salaire normal, le paiement des primes de diverses assurances dont l'assurance-santé, en l'absence de l'employé, la scolarité et, pour certains étudiants, les frais de transport et de logement. (...)

Extraits d'une déclaration faite à Genève par M. John Munro, ministre du Travail du Canada, à l'occasion de la 63e session de la Conférence internationale du travail.

LES AFFAIRES

635 est. Henri-Bourassa. Montréal H2C 1E4 Tél.: 381-1888

Président **Jean-Paul Levasseur**
Rédacteur en chef: **Jean-V. Baltayan**
Rédacteur en chef adjoint: **Michel Durand**
Rédacteurs: **Martine Boulay. Jacques Vallée, Gilles Fisette. René-Guy Chédanne Alain Gerbier**
Collaborateur: **Jacques Beaufort**
Correspondants réguliers: **Charles Atala. François Gauthier. Jean-Pierre Gaghé. H. Harvey. Joseph Benarrosh. Pierre L. Trudeau**
Directeur de la publicité: **René S. Bourbonnais**
Gérant adjoint: **Pierre A. Goyer**
Toronto: **Marc A. Girard.** Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203. 801 York Mills Rd. Mills. Ont. 449-3808 447-7404
Ouest canadien et Californie: **D.D. Davidson.** National Advertising Representative 1350 west Pender St. Vancouver B.C.
Directeur du tirage: **Pierre J. Cyr**
Composé et imprimé aux ateliers de
Trans-Continentale 433 boul. Lebeau. Ville St-Laurent.
Abonnement un an (52 numéros) $14.00 deux ans 104 numéros) $21.00 trois ans (156 numéros) $28.00 cinq ans (260 numéros) $40.00
Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac. 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tél.: 633 06 06

Distributeurs pour l'Europe: C C I F
66 rue Rotshchild, Genève, Suisse, tél.: 022/317478 **TELEX 05 825 896**
EUROPE $15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter $20.00

Les articles et opinions peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention "reproduit du journal Les Affaires", en précisant la date et si possible la page.
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs non pas nécessairement celle du journal Les Affaires.

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec)
Fondé en 1961 par feu M. Julien Levasseur

Accords fiscaux

Un actif appréciable pour l'évolution des relations fédérales-provinciales

À la suite d'une longue série de négociations souvent laborieuses et difficiles, le gouvernement fédéral et les provinces sont arrivés, en décembre dernier, à un accord qui constitue sans aucun doute l'un des événements les plus marquants dans la longue histoire des ententes financières intergouvernementales dans notre pays. Cet accord, qui est maintenant incorporé à la législation fédérale et qui vient d'entrer en vigueur le 1er avril, adhère toujours à la structure de base visant à l'harmonisation des définitions et s'inscrit dans la ligne des accords de collecte de l'impôt qui furent mis en place voici plus de 35 ans. En outre, l'accord préserve le système compliqué des paiements de péréquation versé aux provinces les moins favorisées et il instaure des mesures plutôt complexes destinées à assurer une stabilité relative des recettes des gouvernements provinciaux. Enfin — et c'est là l'un de ses traits saillants — il apporte une clarification fort nécessaire quant aux responsabilités respectives et aux modalités de financement dans le domaine de trois grands programmes sociaux pour lesquels existe un partage formel des coûts entre Ottawa et les gouvernements provinciaux. Ces programmes sont l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie et l'éducation post-secondaire.

> *Mesures destinées à assurer une stabilité relative aux recettes des gouvernements provinciaux, les accords fiscaux sont, dans tout Etat fédéral, d'une importance cruciale pour le fonctionnement de celui-ci. Dans son dernier numéro, la Revue Mensuelle de la Banque de Nouvelle-Écosse estime que les nouveaux arrangements canadiens constituent un progrès des plus encourageants.*

Cette nouvelle législation, qui porte le titre rebutant de *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis,* est une affaire complexe et de grande portée. Il se peut que sa signification réelle ait été quelque peu éclipsée aux yeux du public du fait d'une part de la proéminence de débats politiques souvent artificiels — une chose quasi inévitable lorsque des négociations s'effectuent au sein de onze groupes de policiens — et, d'autre part, des inquiétudes politiques plus profondes suscitées par les élections québécoises de novembre dernier. Néanmoins, le genre d'accords financiers qui s'établissent dans tout état fédéral sont d'une importance cruciale pour le fonctionnement de celui-ci et, sous bien des aspects, les nouveaux arrangements canadiens constituent un progrès des plus encourageants dans l'évolution des relations fédérales-provinciales du pays (...)

C'est dans le cadre de toutes ces considérations que fut conclu l'accord de décembre dernier portant sur les nouveaux arrangements devant régir les grands programmes à frais partagés autres que le Régime d'assistance publique du Canada. Désormais, les contributions du gouvernement fédéral ne sont plus reliées directement aux dépenses provinciales; elles vont croître maintenant en fonction de l'expansion économique. Inversement, les revenus provinciaux affectés à ces programmes ne seront plus liés aux dépenses des provinces dans ces domaines, quoique les provinces se soient engagées à continuer de satisfaire certaines normes dans des secteurs clefs.

La moitié environ de la contribution fédérale sera en espèce et le reste assumera la forme d'abattements accrus. Les paiements en espèces versés à chaque province seront déterminés par une formule utilisant la moitié de la moyenne nationale des contributions fédérales per capita au cours de la période de base 1975-76, et tenant compte d'une moyenne mobile des taux de croissance du PNB per capita. À court terme, il va y avoir certains arrangements temporaires destinés à mettre en place graduellement une échelle uniforme de paiements. À ces paiements de base en espèces s'ajouteront des versements inconditionnels supplémentaires équivalent à 1% de l'impôt sur le revenu des particuliers et, éventuellement, des versements de péréquation.

La portion fiscale de la contribution fédérale comporte 13.5% de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, 1% du revenu des sociétés et elle tient compte éventuellement d'une péréquation. De plus, comme les transferts de droits de taxation ont une valeur inférieure à la moyenne dans certaines provinces, le gouvernement fédéral va effectuer des paiements spéciaux permettant d'assurer la transition. Par conséquent, chaque province va recevoir au moins autant de recettes qui si tous les transferts étaient déterminés par la méthode de calcul en espèce décrite précédemment (au lieu d'être déterminés à raison d'une moitié en impôts et une moitié en espèces).

À l'avenir, les recettes provenant du transfert de latitude fiscale devraient rattraper la valeur des paiements en espèces. En effet, les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers croissent plus rapidement que le rythme d'ensemble de l'économie qui est le facteur de croissance utilisé dans le cas des transferts en espèces. Cependant, pendant la période provisoire où les paiements de transition vont être effectués, les provinces les plus riches vont jouir d'une croissance plus rapide de leurs recettes nettes reçues au titre du Financement des programmes établis.

Il faut aussi noter que le paiement supplémentaire en espèces (qui équivaut à 1% de l'impôt sur le revenu des particuliers) et l'un des points de l'abattement d'impôt sur les particuliers — c'est-à-dire au total 2% attribués antérieurement au Financement des programmes établis — constituent en fait les mêmes 2% d'impôt sur les particuliers qui, comme nous l'avons noté précédemment, furent accordés lors des réunions de décembre de sorte à mettre fin à la clause de Garantie de revenu et afin de régler les autres, questions en suspens.

En outre, une disposition spéciale a été incluse dans le but de procurer aux provinces des versements en espèces dans le cadre d'un Programme de services complémentaires de santé. L'objet de ces paiements (devant être accordés per capita et relevés en fonction de la croissance per capita du PNB) est d'aider les provinces à offrir des types supplémentaires de services dans le domaine des soins médicaux, notamment les soins aux domiciles des malades. Il s'agit ainsi de compléter la gamme des services qui étaient financés autrefois au terme de la Loi sur l'assurance-hospitalisation ou de la Loi sur l'assurance-maladie. Ce nouveau programme reprend des positions fédérales présentées lors de discussions antérieures. Ces propositions étaient relatives au contrôle des coûts dans le domaine de la santé. Les paiements vont remplacer en partie les contributions fédérales destinées à couvrir les services médicaux des personnes nécessiteuses d'après le Régime d'assistance publique du Canada.

Si on ne tient compte que de ces modifications apportées aux accords de partage des frais, la situation de trésorerie des provinces dans leur ensemble s'est améliorée sensiblement. En ajoutant les paiements de péréquation aux transferts de points d'impôt, on trouve que la contribution fédérale de 1977-78 sera supérieure de $924 millions à ce qu'elle aurait été si les règles antérieures avaient été maintenues. De plus, cet écart va croître à l'avenir. En revanche, quelques provinces tout au moins mettraient fin à la Garantie de revenu — soit presque $900 millions en 1976 — qu'elles avaient espérer pouvoir conserver. Ainsi le nouvel accord peut être interprété comme étant une sorte de troc par lequel un point est cédé alors qu'un autre point est acquis. Il est vrai aussi que les règles antérieures régissant le partage des frais n'auraient pas toujours été aussi favorables aux provinces qu'actuellement. Le gouvernement fédéral, après tout, avait donné notification de son intention de terminer l'accord précédent sur l'assurance-hospitalisation en 1980. À cette date, il est probable qu'un nouvel arrangement, impliquant certaines contraintes sur la croissance de la contribution fédérale, aurait été négocié.

Sous d'autres aspects, les nouveaux accords sont nettement plus satisfaisants tant du point de vue du gouvernement fédéral que de celui des provinces. Ottawa a maintenant des obligations clairement définies en ce qui concerne sa contribution à trois des grands programmes à frais partagés et ces obligations résultent d'un processus de négociation et ne sont pas le fruit d'une décision unilatérale. Le gouvernement fédéral a également reçu l'assurance des provinces qu'elles vont continuer de maintenir de bonnes normes dans plusieurs aspects des programmes tels que la transférabilité et la question des risques couverts.

Une province possède maintenant davantage de liberté pour

Voir page 11: Un actif...

Gulf Canada, face à la situation actuelle au chapitre des lubrifiants

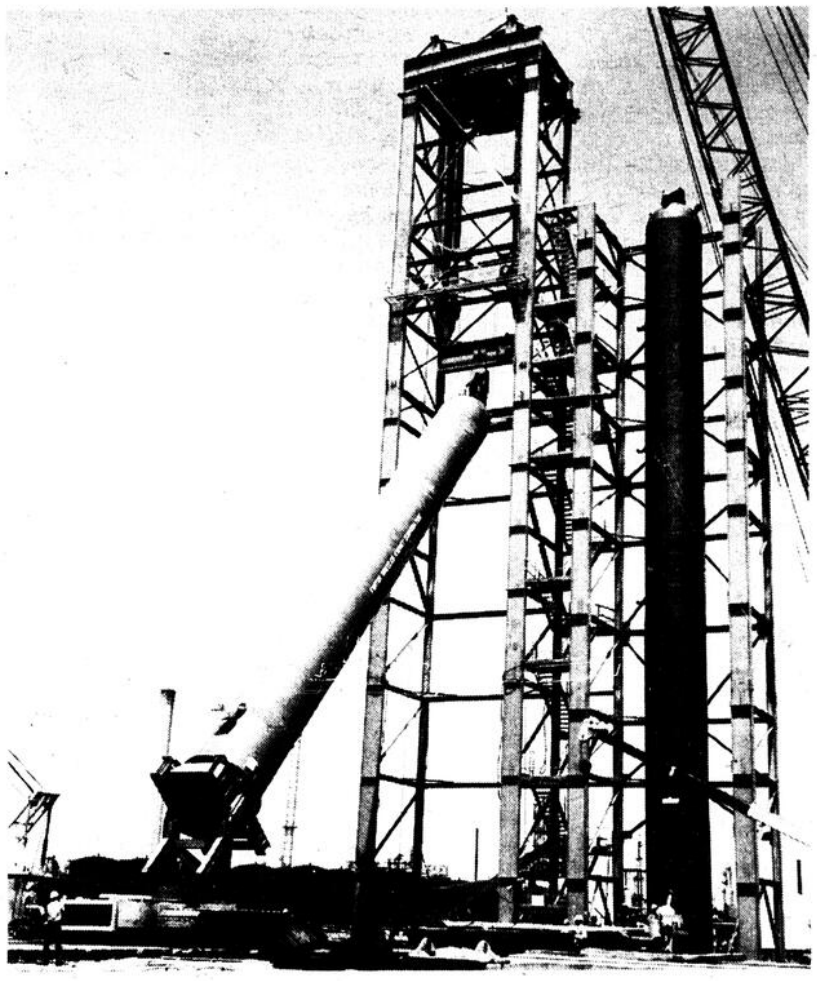

Installation du deuxième et dernier réacteur de la nouvelle usine de Clarkson. Ces réacteurs sont les éléments fondamentaux de l'application du nouveau procédé de traitement par hydrogène mis au point par Gulf pour la production de lubrifiants.

Rapport production/ demande d'huiles lubrifiantes au Canada

Aujourd'hui, le Canada doit avoir recours aux importations pour satisfaire plus de 25 pour cent de ses exigences totales en huiles lubrifiantes et en graisses. Son principal fournisseur étranger: les États-Unis.

Mais les exportations américaines diminuent, et sans une augmentation considérable, la capacité de production du Canada pourrait, dès 1980, s'avérer de 84 millions de gallons, à savoir de 33 pour cent, inférieure à la demande nationale prévue.

Rapport Production/Demande d'huiles lubrifiantes au Canada

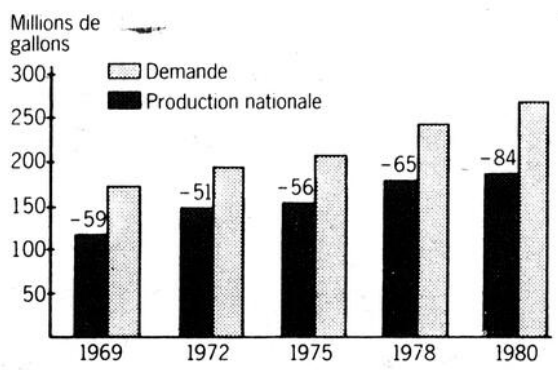

Ce graphique illustre l'état de la demande nationale jusqu'en 1980. En 1975, on a compensé par les importations une pénurie de l'ordre de 25 pour cent, ou 56 millions de gallons de lubrifiants.

Il est de plus en plus évident que pour satisfaire aux besoins croissants de l'industrie et du secteur des transports, la capacité canadienne de production d'huiles lubrifiantes doit s'accroître sensiblement.

Une pénurie de lubrifiants survenant à court terme aurait des conséquences très graves pour tous les secteurs de l'économie de même que pour le pays en général.

Lubrifiants canadiens Offre et Demande jusqu'en 1980

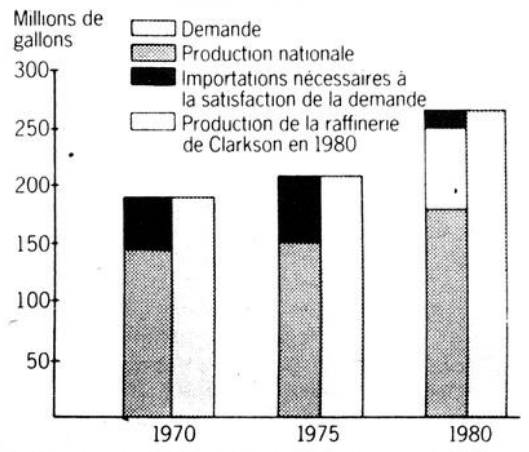

Ce graphique décrit l'évolution de la production à la suite de la mise en exploitation de la nouvelle usine. La capacité de production sera accrue grâce au raffinage de plus d'huiles lubrifiantes à partir de chaque baril de pétrole brut.

Le projet de Gulf relativement aux lubrifiants

Chez Gulf Canada, l'on s'est rendu compte de la gravité de la situation et l'on tente d'y remédier en investissant quelque $180 millions dans la construction d'une nouvelle usine permettant la production d'une gamme variée d'huiles lubrifiantes.

La nouvelle usine d'huiles lubrifiantes de Gulf, établie à la raffinerie de Clarkson en Ontario, sera mise en exploitation dès l'an prochain et permettra au Canada d'assurer, presque en totalité, son auto-suffisance en matière de lubrifiants.

Quatre fois plus importante que la précédente, cette nouvelle installation aura une capacité annuelle de 75 millions de gallons de produits finis.

L'on y appliquera un nouveau procédé de traitement par hydrogène mis au point par le service de la Recherche de Gulf, et permettant la production plus efficace de lubrifiants de très haute qualité à partir d'une variété accrue de pétroles bruts.

La nouvelle usine sera la plus importante du genre en Amérique du Nord, et la quatrième au monde à appliquer le procédé de traitement par hydrogène mis au point par Gulf.

Que signifie pour l'industrie canadienne la construction de la nouvelle usine?

A l'heure actuelle, Gulf Canada fournit à l'industrie du pays des huiles lubrifiantes et des graisses de première qualité.

Grâce aux nouvelles installations de Clarkson, Gulf aidera le Canada à se rapprocher de l'autarcie en matière de lubrifiants et pourra fournir à l'industrie une gamme plus étendue de lubrifiants de qualité supérieure mis au point à partir de bruts canadiens.

Et plus particulièrement, Gulf peut vous assurer que vous aurez la possibilité de planifier l'avenir de votre entreprise avec la certitude du fonctionnement efficace de votre outillage reposant sur un approvisionnement suffisant en huiles lubrifiantes, en graisses et en produits spécialisés.

Si vous avez des questions relativement à ce dernier point, n'hésitez pas à communiquer avec les experts de Gulf.

Gulf

Gulf répond aux besoins de l'industrie canadienne

Sur des propos du ministre Macdonald

par François Gauthier, économiste

C'est un fait bien connu que les objectifs politiques les plus fondamentaux du Parti Québécois ne plaisent pas ni à la majorité des hommes d'affaires, ni aux hommes politiques qui sont les défenseurs du statu quo. Le déplaisir des hommes d'affaires ne surprend guère étant donné qu'ils ne manifestent aucune confiance dans les hommes politiques, ces cerniers étant généralement jugés inaptes à prendre des décisions heureuses dans un délai raisonnable lorsqu'il s'agit de problèmes fondamentaux. L'idée d'un Canada nouveau, différent, voire même plus efficace, plus juste ou meilleur ne les rebute pas mais ils ne voient pas trop comment et parfois pourquoi, des changements dans les comportements, dans les attitudes ou dans les arrangements institutionnels seraient nécessaires pour arriver à ces fins.

Et il y a aussi le déplaisir des hommes politiques qui sont partisans du statu quo ou si l'on préfère de ceux qui ne voient pas comment des changements pourraient améliorer leur situation ou améliorer la situation d'autrui sans nécessiter des modifications dans leur propre comportement. Certains semblent même incapables d'un effort de réflexion sereine et sérieuse et semblent se confiner dans des propos aussi superficiels que confus.

Les récents propos du ministre fédéral des finances, monsieur Donald Macdonald, devant le Canadian Club de Montréal témoignent de l'incapacité apparente de certains hommes politiques à comprendre la signification réelle et profonde de la maladie canadienne.

Montréal, le 30 mars 1977

Le ministre aborde d'abord le thème des négociations commerciales (ronde de Tokyo) qui ont cours à Genève. Après avoir souligné que plusieurs industries canadiennes devront subir des adaptations inévitables et nécessaires à la suite des ententes multilatérales, monsieur Macdonald affirme que: "Au moment où nous envisageons des rajustements majeurs éventuels dans l'économie canadienne, les séparatistes proposent de morceler la communauté canadienne".

Dans cette dernière affirmation il est impossible de ne pas comprendre que le ministre:

1) soutient que rien ne doit changer au Canada sur le plan politique ou sur le plan des comportements parce que de tels changements empêcheraient l'économie canadienne de s'adapter aux conséquences éventuelles de la libéralisation des échanges internationaux.

2) juge que tous les "séparatistes" sont des extrémistes d'expression française qui n'ont vraiment pas raison de se plaindre.

Il ne serait jamais venu à l'esprit du ministre de souligner que son système de contrôle et les politiques de son gouvernement au cours des dernières années n'ont pas préparé les entreprises canadiennes aux changements et adaptations attendus mais ont contribué à la sclérose, une maladie bien enracinée. En tentant de mêler toutes les formes de changements: politiques, mentaux, sociologiques et industriels et en affirmant que le salut de l'économie canadienne ne résidait dans le statu quo sur les autres plans, le ministre n'aura en fait que contribuer à augmenter la confusion chez les uns et le pessimisme chez les autres qui croient que le progrès est au contraire le résultat d'un ensemble d'adaptations au changement. Par de tels propos, le ministre a également montré qu'il ne pouvait pas ou qu'il ne voulait pas se poser la question suivante: "Quels sont les motifs ou les raisons qui ont amené une fraction des Québécois à chercher à se doter d'une personnalité politique distincte" ? Ou encore la question suivante: "Qui sont les vrais séparatistes: ceux qui se font entendre aujourd'hui ou ceux qui, en interdisant ou en limitant l'usage et la mobilité verticale de la langue française au Québec, dans les institutions fédérales et dans les autres provinces, ont contribué à l'état de chose présent ?"

Plutôt que de tenter un effort de réflexion en profondeur et de s'interroger sur les réformes nécessaires qui pourraient faire du Canada un pays uni, le ministre tend à sombrer dans la facilité: "si l'on retire cette force unificatrice qu'est le nationalisme, la volonté d'aider les autres disparaît automatiquement".

Par ces derniers propos le ministre semble ignorer que c'est précisément cette force unificatrice qu'il faut examiner et renforcer au Canada. Il préfère brandir la menace suivante: les autres parties du Canada continueront à aider le Québec à condition de ne pas remettre en question "cette force unificatrice qu'est le nationalisme". Le ministre semble ignorer aussi que le nationalisme ne repose pas uniquement sur des intérêts économiques mais trouve son appui le plus solide et le plus permanent dans les éléments sociologiques et dans ce désir mutuellement ressenti de justice et d'égalité en droit et dans les faits.

Plus loin le ministre déplore que le Québec ait une politique d'achat qui favorise les produits et services québécois en s'interrogeant sur les possibilités pour les Ontariens de "compter sur une chance équitable de faire concurrence sur ce marché". Le ministre oublie de dire que l'Ontario fait figure de pionnier au Canada dans le domaine de protectionnisme provincial.

Dans sa conclusion pathétique le ministre affirme avec raison que son "analyse paraît sombre". Mais, dit-il, "ce n'est pas par hasard: c'est ainsi que je l'ai voulue."

Conclusion

Au ministre Macdonald ce n'est pas le caractère "sombre" de son analyse qu'il faut reprocher. C'est plutôt l'absence totale d'effort d'une réflexion sérieuse sur les causes de la maladie canadienne. Ce n'est pas à une analyse que le ministre s'est livré.

C'est à des propos légers et décevants pour tous ceux qui croient que le moment est venu de cesser de se réfugier dans les banalités et de concevoir des remèdes pour guérir les maux que le ministre ne semble pas apercevoir encore.

La position fiscale des provinces

Dans un communiqué diffusé la semaine dernière, le Conference Board compare les budgets 1976-77 et 1977-78 des provinces, et analyse leur impact sur l'économie canadienne.

Le solde des comptes-courants des gouvernements provinciaux pris en groupe passe d'un déficit de 224 millions de dollars à un surplus de 761 millions, soit une différence près d'un milliard de dollars.

Les intentions de dépenses de capital ne progressent que faiblement, passant de 2584 millions à 2813 millions. On ne peut donc pas s'attendre à une grosse stimulation de l'économie de ce côté-là.

Les besoins financiers des gouvernements sont en baisse de près de 900 millions de dollars. La réduction des besoins d'emprunts des gouvernements permettra aux autres utilisateurs du marché financier canadien de trouver de meilleures conditions.

Comme, par ailleurs, les emprunts des gouvernements à l'étranger baisseront considérablement cette année, la demande de devises canadiennes qui en résultait faiblira à son tour. C'est là un élément important du soutien du dollar canadien qui disparaît.

Il n'est pas possible de procéder à des comparaisons précises entre les différentes provinces car la présentation des budgets n'est pas standardisée. Par contre la comparaison des budgets d'une année à l'autre, pour chaque province, fournit d'intéressants renseignements.

TABLEAU

Province	Solde de compte-courant		Dépenses de capital		Besoins financiers	
	77-78	76-77	77-78	76-77	77-78	76-77
Terre-Neuve	+ 8.7	+ 1.2	221.0	224.8	199.9	284.0
Ile du Prince Edouard	+ .1	+ 1.5	39.4	23.7	39.9	14.1
Nouvelle Ecosse	+ 37.6	+ 24.4	143.5	131.8	184.7	141.0
Nouveau Brunswick	+ 50.7	+ 8.2	178.7	150.0	147.6	171.5
Québec	— 38.2	— 426.5	601.8	598.5	900.0	1400.00
Ontario	— 31.0	— 444.0	961.0	835.0	1150.0	1660.0
Manitoba	— 25.1	— 19.0	117.9	87.2	143.0	106.2
Saskatchewan	+ 99.1	+ 134.0	138.8	132.0	385.4	309.3
Alberta	+ 659.1	+ 524.1	411.3	401.4	40.1	- 19.3
Columbie Britannique	0	— 27.9	—	—	—	—
Total	**+ 761.0**	**— 224.0**	**2813.4**	**2584.4**	**3190.6**	**4066.8**

Répondre.

Pour beaucoup de Canadiens, le travail d'International Harvester se déroule "dans les coulisses." Dans les fermes ou sur les chantiers de construction éloignés. Dans les forêts, les mines à ciel ouvert et carrières ou sur les grands chantiers d'aménagement hydro-électrique.

Mais, si nous ne sommes pas visibles de tous, nous n'en sommes pas moins intégrés à des secteurs clés et nous répondons à leurs demandes comme ils répondent aux besoins de l'économie.

International Harvester participe très directement à la vie quotidienne des Canadiens en fournissant des camions à l'industrie des transports.

Quelle est la place des transports routiers dans notre vie économique? A titre indicatif, disons que les camions assurent 42% des transports. Le chemin de fer, l'avion, les bateaux et les pipe-lines se partagent le reste. Voici un autre chiffre surprenant: plus de 14,000 agglomérations canadiennes sont desservies entièrement par des camions.

Naturellement, le reste de la population canadienne compte également sur les camions, où qu'elle habite et quelle que soit sa nature: fabricants, distributeurs, détaillants ou consommateurs.

Si vous faites partie de l'industrie des transports routiers, vous connaissez l'importance de la tâche.

Nous en faisons également partie. En tant que chef de file de l'industrie des camions lourds, International Harvester a les ressources voulues pour vous aider.

Nos camions répondent à vos demandes. Par exemple, avec les tracteurs routiers Transtar à haute efficacité énergétique, dotés de cabines qui permettent à vos conducteurs de donner leur meilleur rendement.

La conservation de l'énergie tient une importance primordiale dans nos camions destinés au transport urbain.

Nos ingénieurs des ventes sont des spécialistes des transports. Ils peuvent vous aider à choisir des camions ayant les caractéristiques adaptées à vos itinéraires, vos chargements et vos horaires. Nous offrons également des possibilités de location à bail et de financement adaptés à votre entreprise.

Nous répondons aux besoins des usagers bien après l'achat de leurs camions. C'est pourquoi il existe environ 300 centres vente-service pour camions International Harvester, ce qui constitue de loin le réseau le plus important du Canada.

Nous pouvons fournir à peu près n'importe quel type d'assistance dont vous pouvez avoir besoin. Nos programmes d'entretien préventif vous permettent d'établir un budget d'entretien de votre flotte. Si vous pratiquez vous-même l'entretien courant de vos véhicules, nous vous y aiderons en vous fournissant les pièces ou en effectuant les travaux importants.

Dans un vaste pays comme le Canada, les moyens de transport constituent un lien important entre les régions.

L'industrie des transports routiers porte une part importante de ce fardeau et nous répondons à ses demandes.

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA

International Harvester c'est la réponse

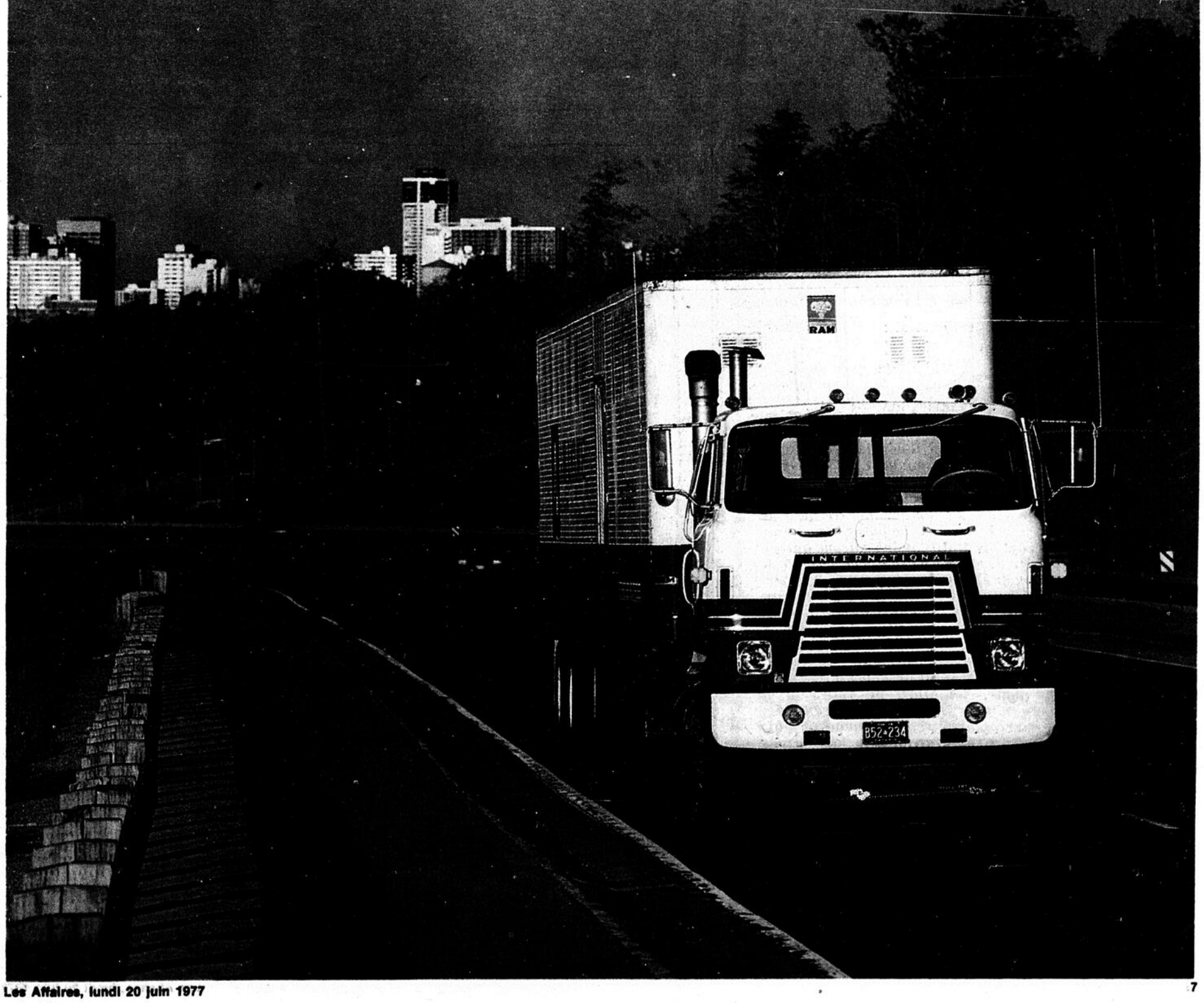

Un projet d'irrigation au Lesotho

La Société d'Ingénierie Montréal Limitée, une société du groupe Monenco, fut l'adjudicatrice d'un contrat pour l'étude, la conception et la supervision des travaux de construction dans le cadre d'un projet d'irrigation au Lesotho, pays du Sud de l'Afrique. Ce projet comprendra la construction d'un barrage, d'un déversoir et d'installation d'irrigation sur la rivière Phuthiatsana qui descend des montagnes Maluti pour aller se jeter dans le Caledon. Le bassin de la rivière est l'une des principales régions du royaume propice au développement agricole par l'irrigation. On l'utilisera pour la production intégrée des récoltes et du bétail. Les travaux exécutés par la Division des ressources en eau de la Société d'ingénierie sont financés par le Fonds africain de développement...

La locomotive et la voiture coach *prototypes du LCR, un train de conception et de construction canadienne, ont terminé avec succès les essais effectués par Amtrak, la société nationale chargée du transport ferroviaire des voyageurs aux Etats-Unis. Selon la société Amtrak, le matériel "est à la hauteur de la réputation que lui font ses constructeurs canadiens quant à ses caractéristiques uniques de haut rendement dans les courbes." Plus tôt cette année, Amtrak signait une entente de location avec option d'achat, du train LRC avec Bombardier-MLW Limitée de Montréal et commandait deux trains composés chacun d'une locomotive et de cinq voitures coach. Les essais terminés, Bombardier et Amtrak mettent maintenant la touche finale aux détails de conception avant que les nouveaux trains ne soient mis en production. Amtrak prévoit les mettre en exploitation économique dans deux ans et pense se prévaloir de son option d'achat pour 10 trains supplémentaires. Le LRC, qui signifie Léger, Rapide et Confortable, a été conçu par les Industries MLW, division de Bombardier-MLW, les Produits Alcan Canada Limitée, et la Dominion Foundries and Steel Limited (Dofasco). Les trains seront construits par les Industries MLW à leur usine de Montréal...*

La division des produits médicaux *de Radionics Limited, filiale de Canada Wire, vient de lancer le Digiecho 2000, un instrument ultrasonde de grande vitesse capable de déceler les pressions anormales à l'intérieur du crâne en mesurant de minuscules déplacements de la division des hémisphères du cerveau. A l'heure actuelle, le Digiecho 2000, construit également par Radionics, est en fonction dans les cliniques de nombreux pays de par le monde...*

VISI record, par l'entremise de sa division Eichner Systems, *a mis sur le marché un fichier de programmation magnétique appelé Mag Card Organizer. Celui-ci assure la conservation, l'identification et la disponibilité des données des cartes magnétiques qu'il comporte. Ce dispositif, dont le prix est fixé à $136, se dépose sur la table de travail et contient 10 tableaux magnétiques accompagnés des 10 tableaux d'entrée en clair qui leur correspondent. La capacité globale du système est de 100 cartes et 100 fiches d'entrée en clair...*

La compagnie britannique British Leyland Motors Canada Limited *annonce un nouveau record de ventes de ses voitures sports. En effet, un total record de 2,352 MG et Triumph ont été vendues entre janvier et mai derniers, soit 39.7 pour cent de plus que pour la même période de 1976 et 1.2 pour cent de la meilleure performance établie en 1975. Une hausse rapide des ventes des Triumph TR7 et Spifire — le double des ventes de n'importe quelle période dans l'histoire de la compagnie — a causé cette augmentation...*

Les fabricants canadiens de produits alimentaires *ont déclaré dernièrement à la Chambre des Communes, devant le comité permanent des Finances, Commerce et Affaires économiques, que le "défenseur de la politique de concurrence" qu'il est proposé d'établir en vertu du projet de loi C-42 détiendrait "des pouvoirs extrêmes qui outrepassent ceux qui sont nécessaires à l'accomplissement efficace de ses fonctions." Dans le mémoire, les fabricants canadiens de produits alimentaires ont affirmé également que le projet de loi entraînerait "un manque notable de responsabilité dans l'exercice des fonctions du détenteur de ce poste". Ce dernier devrait "relever directement du procureur général et être passible de destitution immédiate pour manque a se conformer à un ordre ministériel"...*

Les Canadiens mutés de Montréal à Toronto *ou vice versa peuvent maintenant déterminer les districts résidentiels comparables en jetant un coup d'oeil sur le "Guide de comparaisons sur les prix et lieux" préparé par le Service Immobilier A. E. LePage. Le guide, disponible dans tous les bureaux A.E. LePage, est le premier d'une série sur les villes canadiennes. Il démontre les voisinages et les districts variés des deux villes afin d'aider la famille à déterminer où elle peut trouver une maison similaire à ce qu'elle possède présentement ainsi qu'un niveau socio-économique semblable...*

Depuis une dizaine d'années,

Si dans le passé, les institutions de dépôts canadiennes étaient réputées pour leur lenteur à reconnaître les nouveaux besoins du public en matière de services financiers, on ne peut plus leur adresser le même reproche aujourd'hui. Depuis une dizaine d'années, ces institutions — et notamment les banques à charte — ont pris les devants en matière d'innovations au Canada, en élargissant considérablement l'éventail des services offerts. Grâce à cette transformation, les consommateurs bénéficient d'un système financier plus efficace et mieux intégré, et on se propose de l'améliorer encore davantage par l'adoption d'un système électronique de paiements.

C'est ce qui ressort d'une étude intitulée "L'innovation dans les institutions de dépôts" que publiait dernièrement le Conseil Économique du Canada. Dans cette étude, les auteurs, H.H. Binhammer et Jane Williams, analysent les facteurs qui ont causé cette évolution et dressent le bilan de ses répercussions.

Selon eux, le changement d'orientation décisif s'est produit au milieu des années '60. Jusque-là, les institutions de dépôts s'intéressaient principalement au secteur des entreprises, alors qu'aujourd'hui, elles sont beaucoup plus attentives à répondre aux besoins des ménages. Ce revirement résulte en partie du fait que les ménages ne peuvent plus être considérés comme un marché captif ou une source stable de fonds de dépôts. De l'augmentation de plus en plus rapide des revenus personnels découle une épargne accrue en dollars que les ménages considèrent plus seulement comme une réserve qu'il suffit de conserver en lieu sûr, mais comme un actif à faire fructifier.

Cette perspective a amené d'autres institutions de dépôts à offrir des services de placements, tels les caisses de retraite et les régimes enregistrés d'épargne-retraite. La concurrence suscite ainsi la création de nouveaux services pour attirer et conserver les dépôts d'épargne des ménages. Pour répondre à la demande croissante de crédit à la consommation et de prêts hypothécaires sur la propriété résidentielle, et par suite des nouvelles libertés que leur accorde la révision de la Loi sur les banques en 1967, les banques à charte et les sociétés de fiducie dominent maintenant ces deux domaines, grâce en partie à l'introduction des cartes de crédit bancaire.

Selon les auteurs, ces développements sont également attribuables au ralentissement de la demande de services ordinairement fournis aux clients des services commerciaux des institutions de dépôts. Les entreprises se sont adressés au nouveau marché monétaire pour satisfaire leurs besoins financiers. Dans une certaine mesure, d'autres institutions, y compris des filiales de banques étrangères, ont réussi à pénétrer le marché canadien en établissant des sociétés affiliées offrant des services tels que les prêts aux entreprises et le crédit-bail.

Les institutions de dépôts ont également apporté des innovations visant à contrôler la hausse de leurs coûts survenue depuis qu'elles recourent davantage aux services informatisés nécissitant un personnel réduit. Il en est résulté

les institutions de dépôts ont pris les devants en matière d'innovations

une hausse rapide des frais fixes, mais le coût total des opérations des institutions de dépôts fluctue moins qu'auparavant en fonction du volume des affaires. Ceci a amené les institutions à offrir des services qui engendrent un volume d'opérations considérable et, par là même, réduisent les coûts unitaires.

Toujours en ce qui concerne les répercussions, les auteurs signalent que ces innovations se sont accompagnées de modifications importantes à la structure interne et à la gestion des institutions de dépôts. Ainsi, des services de commercialisation ont été créés afin de déterminer les besoins du public et de mettre au point de nouveaux moyens pour les satisfaire. De même, les banques ont commencé à décentraliser leurs services afin de répondre aux besoins particuliers des diverses régions. Toutefois, le changement le plus fondamental résidera vraisemblablement dans la transition au système électronique de paiements.

Cependant, de conclure les auteurs, un grand nombre de problèmes associés à cette transition restent à résoudre, notamment la répartition des coûts entre les usagers du système. En outre, les clients nourissent certaines inquiétudes. Par exemple, ils redoutent un plus grand envahissement de leur vie privée à mesure que s'accumulent dans les dossiers automatisés des renseignements personnels de tous ordres auxquels il est facile d'avoir accès. Si ces difficultés peuvent être aplanies, estime l'étude en question, les consommateurs bénécieront bientôt d'un système financier encore plus efficace, caractérisé par une concurrence accrue entre les institutions de dépôts.

H.H. Binhammer est professeur de sciences économiques et directeur du département de sciences politiques et économiques au Collège militaire royal du Canada. Pour sa part, Jane Williams occupe le poste d'administrateur de comptes chez Merrill Lynch Royal Securities Limited à Ottawa.

Épuration des eaux

Beaver Foundations termine son tronçon

Si fortement souhaité et si souvent différé, le système d'épuration des eaux de la Communauté urbaine de Montréal est en pleine réalisation. Déjà la semaine dernière, une section de la Phase 1 (le tronçon no 3.1) terminé six mois avant la date prévue et à $3 millions de moins que le montant prévu, était officiellement remis par son concepteur — la compagnie Beaver Foundations — à la CUM.

Ce tunnel de cinq milles de long, à cent pieds sous terre, de la 11ième Avenue à la 101ième à Rivière des Prairies, et qui semble partir de nulle part pour aller nulle part, est néanmoins un élément important pour le système de traitement des eaux usées de l'île de Montréal. Le projet entier, d'un coût de $1.2 milliard et devant être complété en 1981, comprend la construction d'environ 68 milles d'intercepteurs dont le diamètre varie de 2.5 à 18 pieds, et celle d'une usine d'épuration. Une première section d'intercepteurs longe la partie nord de l'île (de Pierrefonds à Pointe-aux-Trembles où sera située l'usine) tandis qu'une deuxième couvre le flanc sud de l'île (de Beaconsfield à l'usine).

Une fois complété, ce système d'interception contrôlée permettra, compte tenu du type de drainage généralement utilisé sur le territoire de la CUM, d'épurer non seulement les eaux usées domestiques et industrielles, mais également des quantités appréciables d'eau de ruissellement urbain et, par conséquent, de réduire considérablement les déversements d'eau non traitée dans les cours d'eau récepteurs. A ce sujet, on prévoit qu'environ 650 millions de gallons impériaux d'eaux usées devront être traitées quotidiennement lorsque le développement ultime du territoire aura été atteint. A ce débit, il faut toutefois ajouter environ 950 millions de gallons d'eaux pluviale qui pourraient occasionnellement provenir des systèmes d'égouts unitaires.

Le 17 décembre 1974, la compagnie Beaver Foundations s'était vu octroyer le contrat de construction du tronçon 3.1 de

Voir page 23: Beaver...

EMISSION DE

$1,000,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATEES DU 1er JUILLET 1977

Le ministre des Finances a autorisé la Banque du Canada à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces comme suit:

Obligations 7½% à 2 ans 11 mois échéant le 1er juin 1980
Prix d'émission: 99.85% rapportant environ 7.55% à l'échéance
Intérêts payables le 1er décembre et le 1er juin
Les intérêts de cinq mois payables le 1er décembre 1977
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

Obligations 8% à 5 ans échéant le 1er juillet 1982
Prix d'émission: 100.00% rapportant environ 8.00% à l'échéance
Intérêts payables le 1er janvier et le 1er juillet
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

Obligations 8¼% à 10 ans échéant le 1er juillet 1987
Prix d'émission: 99.25% rapportant environ 8.36% à l'échéance
Intérêts payables le 1er janvier et le 1er juillet
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

Obligations 9¼% à 19 ans 10½ mois échéant le 15 mai 1997
Prix d'émission: 100.50% rapportant environ 9.19% à l'échéance
Intérêts payables le 15 novembre et le 15 mai
Les intérêts de quatre mois et demi payables le 15 novembre 1977
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

L'émission d'obligations 9¼% datées du 1er juillet 1977 et échéant le 15 mai 1997 ne dépassera pas $325 millions.

La Banque du Canada convient d'acquérir un minimum de $450 millions des nouvelles obligations. Cette acquisition sera affectée à n'importe quelle échéance sauf que ce total comprendra un minimum de $75 millions des obligations 9¼% échéant le 15 mai 1997.

Le produit de l'offre servira au rachat de $649 millions d'obligations du gouvernement du Canada échéant le 1er juillet 1977, ainsi qu'aux fins générales du gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 8% échéant le 1er juillet 1982 s'ajoutent aux $275 millions d'obligations 8% échéant le 1er juillet 1982 et datées du 15 mai 1977. Les nouvelles obligations 9¼% échéant le 15 mai 1997 s'ajoutent aux $200 millions d'obligations 9¼% échéant le 15 mai 1997 et datées du 15 mai 1977 et pourront être acquises, à compter du 1er juillet 1977, par le Fonds d'achat entré en vigueur le 15 mai 1977.

Les nouvelles obligations seront datées du 1er juillet 1977 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le principal à toute agence de la Banque du Canada, et les intérêts, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte. Les titres définitifs seront disponibles le 4 juillet 1977 (sans paiement de l'intérêt couru) et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une ou de l'autre forme seront de mêmes coupures et entièrement interchangeables quant aux coupures et/ou à la forme, sans frais (sous réserve des exigences de transfert statutaires, le cas échéant).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le principal et les intérêts sont imputés au Fonds du revenu consolidé du Canada.

Sous réserve d'attribution, les souscriptions aux nouvelles obligations peuvent se faire par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à faire office de distributeur initial ou de toute banque située au Canada.

Finances Finance

JU4

Uniroyal Ltd.
Administrateur

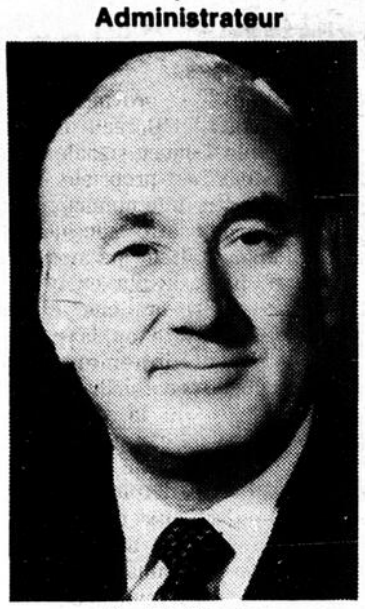

David Kinnear

M. Claude H. Allard, président du Conseil d'administration, annonce la nomination de M. David Kinnear au poste d'administrateur d'Uniroyal Ltd. M. Kinnear a connu une brillante carrière dans le monde des affaires canadien. Il cumule aujourd'hui plusieurs sièges au sein du Conseil d'administration d'importantes entreprises, notamment A.E. Lepage Limitée, La Banque de Montréal, The T. Eaton Co. Limited, Canadien Pacifique Limitée et IAC Limited. M. Kinnear s'est démis de son poste de président du Conseil de T. Eaton Co. Ltd en 1973. Uniroyal se spécialise dans la mise au point et la vente de caoutchoucs et de produits chimiques et plastiques.

Prêts hypothécaires et mutations de propriété

Les organismes institutionnels d'épargne et

Si la valeur des prêts hypothécaires a connu une croissance soutenue au cours de la période 1969/1975 — elle est passée de $1.3 milliard en 1969 à $4.4 milliards en 1975 —, la valeur des prêts hypothécaires enregistrés au Québec a connu un accroissement de 12.8% en 1975 par rapport à l'année 1974. Cet accroissement est sensiblement inférieur à celui de 22.5% observé pour l'ensemble de la période 1969/1975. Par ailleurs, la valeur des mutations de propriété par vente réelle a connu un accroissement nettement supérieur en 1975 par rapport à celui observé pour toute la période.

C'est ce que révèlent les derniers chiffres que vient de publier le Bureau de la Statistique du Québec en ce qui a trait aux prêts hypothécaires et aux mutations de propriété au Québec en 1975. Ces statistiques permettent de mieux saisir la nature des activités dans le domaine des transactions immobilières de même que la structure du financement de la propriété dans chacune des régions administratives du Québec. Grâce à ce relevé, le BSQ est en mesure de publier des renseignements sur les disponibilités du crédit à long terme que les organismes de prêts mettent à la disposition du public et sur les différences qui existent dans les coûts de financement. Finalement, ces statistiques sont en mesure d'aider les administrations gouvernementales dans l'établissement de programmes visant à la planification du logement et à la rénovation urbaine.

Prêts hypothécaires

Selon le BSQ, les chiffres démontrent une stabilité structurelle des groupes de prêteurs exerçant une activité sur le marché hypothécaire. Les organismes institutionnels d'épargne et de prêts hypothécaires ont vu leur part de marché s'accroître au cours de la période 1969/1975, cela au détriment de groupes de prêteurs individuels et sociétés incorporées. Ainsi, la part relative des prêteurs institutionnels — les banques à charte, les caisses populaires et les compagnies de fiducie — n'a jamais été inférieure à 63%. Chacune de ces institutions a vu sa part relative en terme de valeur varier entre 15.7% et 23.6% au cours de la période 1969/1975.

Par ailleurs, le groupe comprenant les organismes gouvernementaux occupe le deuxième rang et a vu sa part relative en terme de valeur varier entre 8.8% et 24.3% au cours de la période. Cette part, de constater le BSQ, semble aller en s'amenuisant et ce, au profit des prêteurs institutionnels.

En 1975, la valeur des prêts hypothécaires est passée de $3.9 milliards à 4.4 milliards, soit une augmentation de $0.5 milliard. Sur ce marché, les taux ont évolué de la même façon que les autres secteurs du long terme, affichant une baisse au premier trimestre de 1975. De 12% au dernier trimestre de 1974, le taux des hypothèques ordinaires était descendu à 10.65 en mars 1975. La reprise de la construction résidentielle, observée au deuxième et au troisième trimestres, s'est traduite par une hausse des taux hypothécaires un peu plus rapide que celle des autres taux comparables. Ils ont culminé à 12.15% en octobre avant de fléchir légèrement avant la fin de l'année.

Au chapitre des régions administratives, le Bureau déclare que les régions de Montréal et de Québec ont contribué à être les plus actives sur le marché hypothécaire. Elles ont accaparé respectivement 64.3% et 12.5% de la valeur des prêts enregistrés au Québec au cours de l'année 1975.

A l'intérieur de ces régions, le groupe des institutions d'épargne et de prêts hypothécaires accaparent aussi la part du lion. Il y occupe une part équivalente à 81% dans toute la province, une part de 81% dans la région de Montréal, 76% dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, 77.1% dans la région de Trois-Rivières, 76% dans les Cantons de l'Est et dans le Nord-Ouest. De leur côté, les organismes gouvernementaux de prêts hypothécaires ont accaparé 9.7% de la valeur des prêts hypothécaires. Toutefois, sauf pour les régions de Montréal (avec 7.2%) et de l'Outaouais (avec 7.9%), toutes les autres régions administratives ont un pourcentage supérieur à la moyenne observée à l'échelle de la province.

En ce qui concerne l'importance du montant du prêt, le Bureau signale que les prêts ayant un ordre de grandeur supérieur à $500,000 occupe une part relative égale à 32.4% de tous les prêts enregistrés (128,770 actes hypothécaires pour une valeur totale de $4.4 milliards) bien que leur nombre soit faible, soit 586 actes. On retrouve 32% des prêts hypothécaires dans le groupe dont l'ordre de grandeur se situe entre $25,000 et $99,999. Le nombre de ces prêts est de 40,188 ou 31.2% du total.

Par ailleurs, le BSQ est désormais apte à identifier les principaux groupes de prêteurs à certaines catégories d'emprunteurs. Ainsi, il constate que les principaux emprunteurs se retrouvent dans le groupe emprunteurs individuels et sociétés non incorporées, soit $1.8 milliard ou 41.6% de la valeur totale. Les autres grands groupes d'emprunteurs sont ceux qui oeuvrent dans le secteur finance, assurance et immeuble ($1.2 milliard ou 27.3%) et dans le secteur de l'industrie de la construction ($0.8 milliard ou 17.3%).

De plus, on remarque que les prêteurs appartenant au groupe finance, assurance et immeuble fournissent la majeure partie des fonds nécessaires aux emprunteurs de presque tous les secteurs d'activités économiques. Toutefois, le secteur de l'agriculture fait exception puisque des $180 millions empruntés, $153 millions le sont auprès d'organismes gouverne-

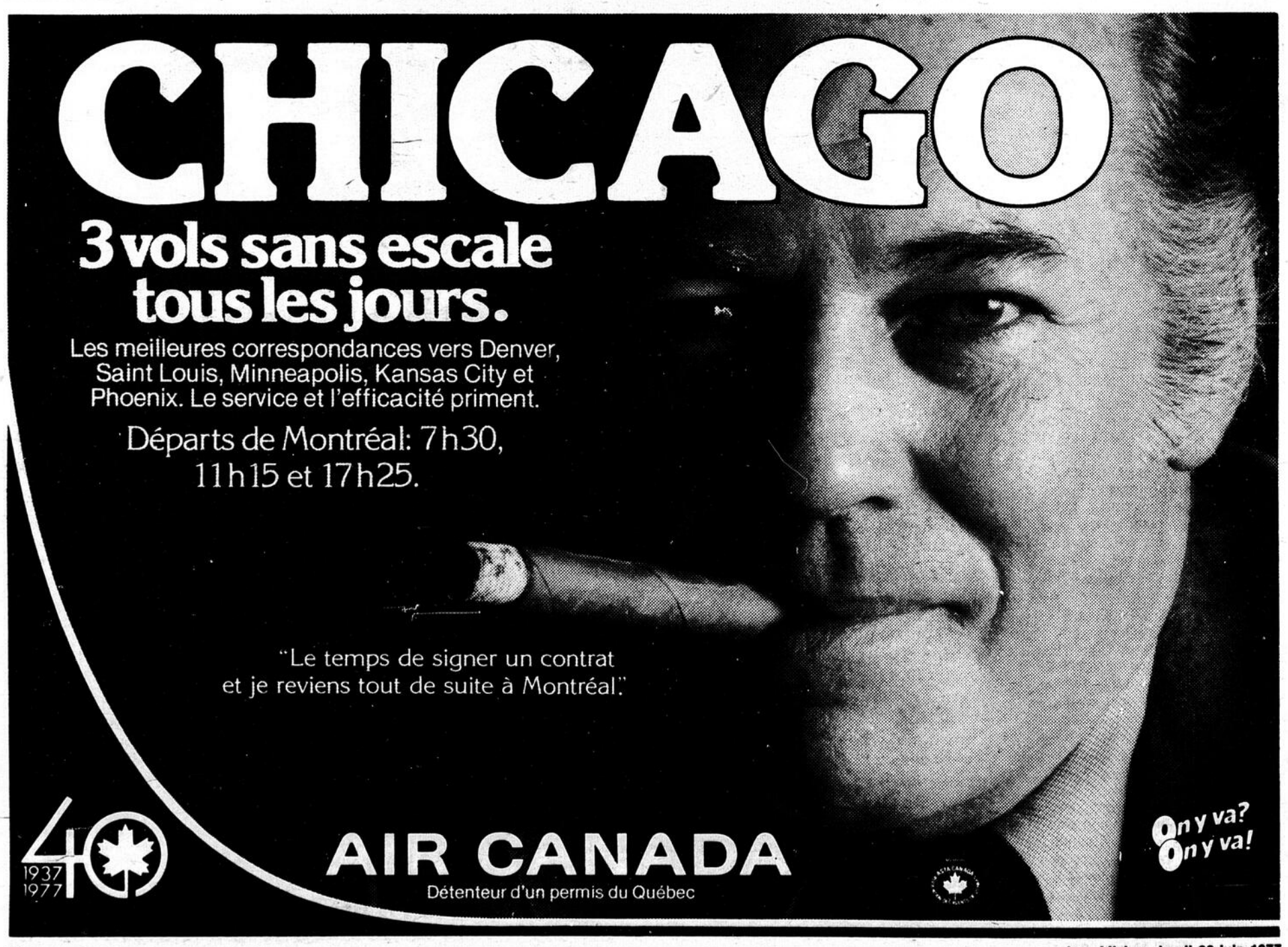

de prêts hypothécaires accroissent leur part de marché

mentaux spécialisés dans les prêts agricole comme l'Office du Crédit agricole et la Société du Crédit agricole.

Finalement, le BSQ remarque à ce chapitre l'apport relativement faible de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement dans le secteur de l'industrie de la construction. Elle contribue pour $114 millions des $768 millions, soit un pourcentage de 14.8%.

Mutations de propriété

Abordant le chapitre des mutations de propriété par vente réelle, le Bureau de la Statistique du Québec signale que le nombre de mutations est passé de 124,570 en 1969 à 189,790 en 1975. De plus, les rapports transmis par les 82 bureaux d'enregistrement de la province révèlent que la valeur est passée de $1.9 milliard à $4.9 milliards au cours de la période 1969/1975, soit un accroissement annuel moyen de 17.1%.

Comme pour les prêts hypothécaires, le Bureau remarque également une stabilité structurelle au niveau des régions administratives en ce qui concerne leur importance relative. Les régions de Montréal et de Québec dominent avec une proportion jamais inférieure aux 2/3 autant du nombre que de la valeur des mutations pour chacune des années couvrant la période. Les autres régions administratives n'ont jamais occupé une part supérieure à 10%.

Par rapport à l'année 1974, la valeur des mutations par vente réelle enregistrées au Québec est passée de $3.9 milliards à $4.9 milliards, soit une augmentation de 25.6%. Cet accroissement est nettement supérieur à celui observé pour toute la période de 1969/1975. L'escalade observée vers la fin de la période est attribuable à la hausse rapide du prix des propriétés et à la hausse du fardeau fiscal des contribuables dans certaines grandes municipalités.

D'après les rapports transmis en 1975 par les régistrateurs, le BSQ remarque que 98,326 des 189,790 mutations par vente réelle ou 51.8% ont été enregistrées dans la région de Montréal. En terme de valeur, la région de Montréal représente 73.5% de toute l'activité dans ce domaine ($3.6 milliards). La région de Québec vient au deuxième rang avec respectivement 16.8% et 10.2% du nombre et de la valeur des mutations par vente réelle.

L'utilisation du code géographique dans l'enquête sur les prêts hypothécaires et les mutations de propriété par vente réelle a rendu possible la réalisation d'une compilation pour chacune des municipalités de la province. Les données ont été traitées en tenant compte des créations, des fusions et des annexions totales ou partielles des municipalités.

Contrairement aux années passées où l'on publiait un tableau pour toutes les municipalités de la province, le Bureau de la Statistique du Québec a restreint la présentation de ce tableau aux municipalités de 5,000 habitants et plus et aux municipalités à l'intérieur des Communautés urbaines de Montréal et de Québec, de la Communauté régionale de l'Outaouais et du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay.

En consultant le tableau, on s'aperçoit que les municipalités de 5,000 habitants et plus occupent une part relative en terme de valeur qui se situe à 66.6% pour les prêts hypothécaires et à 54.2% pour les mutations par vente réelle. Ceci représente l'activité de 151 municipalités sur une possibilité de 1,575 pour l'année 1975.

En ce qui la concerne, la ville de Montréal représente à elle seule 19.8% de la valeur des prêts hypothécaires et 25.4% de la valeur des mutations de l'ensemble du Québec. En terme numéraire, sa part relative est plus faible avec respectivement 7.6% et 6.3%.

Les municipalités de 50,000 habitants et plus ont vu leur volume de prêts hypothécaires passer de $1.4 milliard en 1974 à $1.7 milliard en 1975, soit un accroissement de 21.4%. Ceci représente un pourcentage nettement supérieur à celui observé pour l'ensemble des municipalités de la province (12.8%). La différence des accroissements observés au sujet des mutations par vente réelle est plus sensible, soit 37.5% pour les municipalités de 50,000 habitants et plus contre 25.6% pour l'ensemble des municipalités de la province.

Finalement, le Bureau de la Statistique du Québec signale que les mutations de propriété par vente réelle dans une municipalité donnée peuvent être considérée comme un indicateur permettant de donner une image plus ou moins révélatrice de la pratique de la spéculation foncière où la possibilité de développement de nouveaux secteurs domiciliaires est très forte, ou de la vente de propriétés dont la cause est due à une hausse du fardeau fiscal des propriétaires. Ce dernier concept est lié, soit à la hausse des taux de taxation foncière ou au redressement des rôles d'évaluations pour fins d'impositions municipales et scolaires par rapport à la valeur réelle de la propriété imposable.

Un actif...

Suite de la page 4

définir ses propres programmes sans qu'elle se voit forcée de suivre des modèles rigides qui soient reconnus acceptables par Ottawa. La combinaison d'impôts sur le revenu et de paiements en espèces assure aux provinces des rentrées continues et prévisibles et veille au bien-être des plus riches comme des moins prospères d'entre elles. Les dépenses des provinces ne seront plus contrôlées et leurs comptes ne seront plus vérifiés de manière détaillée par le gouvernement fédéral. Enfin, vu qu'Ottawa n'offre plus un dollar pour chaque dollar dépensé par les provinces, tout progrès réalisé par un gouvernement provincial dans la maîtrise de la croissance de sa contribution aux programmes à frais partagés se traduira par une amélioration complète, et non plus moitié moindre, de la situation fiscale. Somme toute, les accords nouveaux constituent un actif appréciable pour la nation dans son ensemble.

Les relations de travail... On peut faire mieux.

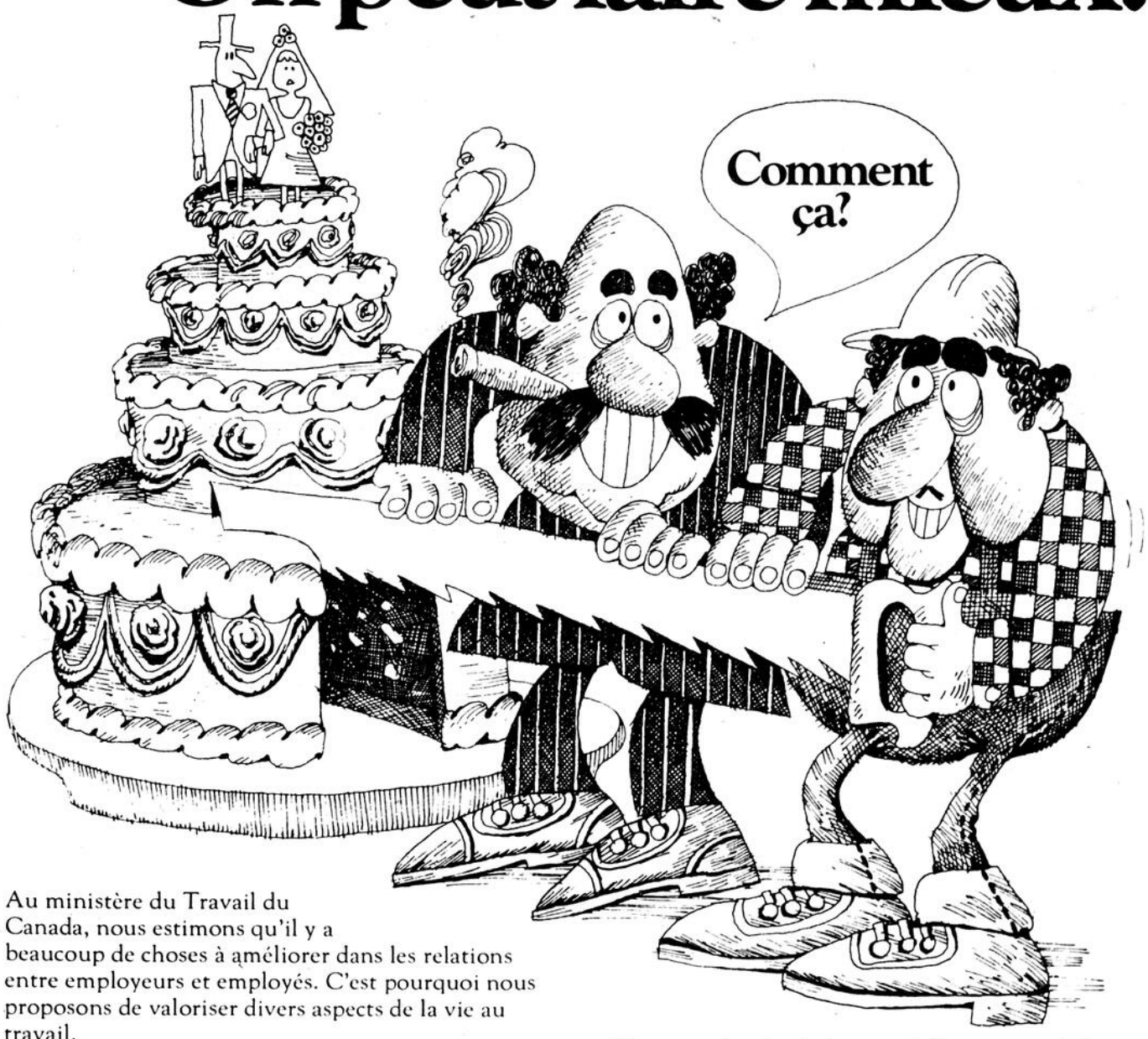

Au ministère du Travail du Canada, nous estimons qu'il y a beaucoup de choses à améliorer dans les relations entre employeurs et employés. C'est pourquoi nous proposons de valoriser divers aspects de la vie au travail.

Un programme qui permettra d'accroître la sécurité et l'hygiène du milieu de travail. D'y assurer plus de justice.

Ainsi pour instaurer de meilleures relations de travail entre les parties, Travail Canada propose entre autres de:

•*Modifier le Code canadien du travail* pour hâter le processus d'accréditation, l'audition des griefs et assouplir les mécanismes de médiation, de conciliation et d'arbitrage.

•Promouvoir le recrutement et la formation de *médiateurs, conciliateurs et arbitres.*

•Elaborer un *code volontaire du "bon usage"* dans les relations de travail.

•Instaurer la *négociation sectorielle* pour simplifier les négociations collectives.

•Créer un centre multipartite de données sur l'économie et les salaires au Canada et à l'étranger.

Pour en savoir plus long sur notre programme, écrivez au Ministre du Travail, l'honorable John Munro, Chambre des Communes, Ottawa.

Travail Canada Labour Canada

L'hon. John Munro, Ministre

Ensemble ça ira mieux.

L'endettement des pays du tiers-monde pourrait bien entraîner l'effondrement du système financier international

La dette des pays du tiers monde a atteint un niveau si élevé que certains doutent qu'elle puisse être remboursée un jour. Ils craignent même un effondrement du système financier international. Le dernier bulletin économique de La Banque Provinciale du Canada conclut que ces craintes sont exagérées et qu'il n'y a pas lieu de dramatiser le problème de l'endettement des pays en développement.

L'analyse des structures de la dette de ces pays fait ressortir deux points importants. Premièrement, la croissance est plus forte pour la partie privée des crédits accordés à ces pays que pour les prêts officiels comprenant l'aide bilatérale des gouvernements et l'aide multilatérale des institutions internationales. Deuxièmement, ce sont les pays en développement non exportateurs de pétrole à revenu élevé qui reçoivent la plus grande partie de ces crédits privés. Le Brésil et le Mexique à eux seuls accaparaient 24.6% de l'encours des créances privées à la fin de 1974. Cette concentration dans les pays en développement les plus forts économiquement est un point capital à considérer dans le débat actuel sur l'endettement du tiers-monde; elle témoigne de la qualité des prêts privés internationaux.

Ce sont les pays dont l'économie monoproductrice n'a pas pu s'ajuster à la baisse des prix mondiaux des matières premières et au renchérissement de l'énergie qui présentent le plus grand risque d'un non-remboursement de la dette. Le Zaïre est un exemple typique. A cet égard la solution apportée au retard de ses paiements d'intérêts et de capital, négociée par les banques en novembre 1976, est caractéristique. Un nouveau prêt international de $250 millions sera organisé par les banques, dès que le Zaïre aura respecté les exigences du Fonds monétaire international (FMI) pour l'utilisation de ses tranches de crédit auprès de cet organisme. Puisque les pays à faible revenu ne reçoivent qu'une part minime des crédits bancaires, le risque plus élevé de défaut de leur remboursement n'est certainement pas en mesure de provoquer un effondrement du système financier international.

Jusqu'à maintenant les banques privées ont pu répondre à l'accroissement des besoins de financement des pays en développement, causé par la hausse spectaculaire du prix du pétrole. Le peu de vigueur de la reprise économique des pays industriels a rendu possible la forte augmentation des prêts aux pays du tiers-monde en provenance des banques américaines et des banques opérant sur le marché des euro-devises. Ces pays pourraient éprouver des difficultés de financement si les pays développés devraient se remettre à emprunter par suite d'une reprise de leur économie. Cependant, les pays en développement éliminés du marché des capitaux privés pourraient recourir alors à leurs tranches de crédit inutilisées auprès du FMI. S'ils ne l'ont pas fait jusqu'à maintenant, c'est qu'ils préféraient emprunter des fonds qui ne les obligeaient pas à adopter des politiques économiques difficiles à respecter, telle la dévaluation de leur monnaie ou la limitation des dépenses gouvernementales.

Les institutions internationales pourraient même se substituer éventuellement aux banques privées si certains pays en développement n'étaient plus en mesure d'assumer le paiement de leur dette extérieure privée. Toutefois il est improbable que les banques établissent formellement un état de défaut de leurs crédits à un pays. Elles décideraient plutôt, soit de procéder à de nouveaux prêts, soit de refinancer le pays en question ou bien de restructurer sa dette. La première alternative est et restera la solution la plus employée. La restructuration témoigne en effet des difficultés financières du pays emprunteur et peut se traduire par une perte de confiance dans ce dernier. On sera donc plutôt porté à camoufler un refinancement sous la couverture d'un nouveau prêt à usage indéfini, comme les banques l'ont fait pour le Zaïre.

Le système financier international est suffisamment souple et innovateur pour remédier aux difficultés. Il l'a prouvé en recyclant les pétro-dollars et en évitant la catastrophe que d'aucuns prévoyaient au début de 1974. Outre la création de facilités nouvelles par le FMI, les opérations de cofinancement des banques privées avec le FMI et la Banque mondiale pourraient d'ailleurs être étendues. A l'avenir, la collaboration plus étroite entre les fonds publics et les fonds de source privée est donc susceptible de renforcer l'aide au tiers-monde.

Le sommet de Londres souligne le rôle de la coopération internationale

Au cours de la réunion au sommet tenue à Londres les 7 et 8 mai, les chefs d'État ou de gouvernement du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni ont réaffirmé qu'ils s'engagaient à coopérer pour résoudre les problèmes économiques. Dans le communiqué et l'annexe qu'ils ont publiés à l'issue de la réunion, ils soulignent qu'il est urgent de créer des emplois, en particulier pour les jeunes, tout en continuant de réduire l'inflation; ils mettent l'accent sur: la réalisation des objectifs de croissance économique fixés ou la mise en oeuvre des politiques de stabilisation adoptées; l'accroissement des ressources financières internationales, y compris de celles que le Fonds monétaire international met à la disposition de ses membres, l'expansion des échanges et la lutte contre le protectionnisme; l'expansion des flux d'aide aux pays en développement; enfin, la conservation de l'énergie et la diversification des sources d'énergie.

L'engagement pris par les sept pays industrialisés de s'efforcer d'obtenir des ressources supplémentaires pour le Fonds fait suite à un accord analogue conclu il y a un peu plus d'une semaine, lors de la réunion du Comité intérimaire du Fonds. A cette réunion, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales s'étaient déclarés favorable à un relèvement adéquat des quotes-parts et à l'octroi de facilités de crédits supplémentaires qui seraient financés par des emprunts du Fonds.

Québec...

Suite de la page 1

nière prise de position officielle sur ce différend remonte au début d'août 1976 alors que le ministre des Richesses naturelles du précédent gouvernement M. Jean Cournoyer, avait proposé à Terre-Neuve de parvenir au quota de 800 mégawatts par l'exploitation d'une nouvelle centrale hydro-électrique, toujours au Labrador. A l'Hydro-Québec on parle aujourd'hui davantage de coût de remplacement que d'autre chose étant donné les sommes importantes impliquées dans ce complexe ($1 milliard à l'époque de la construction du barrage). On ne veut que protéger des droits acquis. Alors que Terre-Neuve semblerait en exiger de nouveaux. L'affaire est donc à suivre et risque de l'être longtemps puisque les deux parties en cause ont évidemment la faculté d'aller, éventuellement, en appel devant la cour supérieure du Canada.

Pensez-vous à vos cadeaux d'affaires?

Offrez-en donc un qui sera reçu 52 fois pendant l'année...

le journal

84.688 lecteurs

Bon à découper et retourner à
PUBLICATIONS LES AFFAIRES
635 est, Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E3, Québec

Nom (de celui qui offre). .....
Adresse. .....
Souscrit un abonnement d'un an au journal Les Affaires et règle la somme de $14.00 en faveur de
Nom (du bénéficiaire). .....
Qualité. .....
Adresse. .....
Bien entendu, nous aviserons le bénéficiaire qu'un service a été enregistré de votre part à titre de cadeau.

Prix de l'abonnement annuel

$14.00

(à peine un peu plus cher qu'une bouteille de vin mais infiniment moins qu'un repas d'affaires)

Pour toute demande groupée par l'intermédiaire de votre société, un tarif dégressif peut-être accordé.

L'ho

Dans l'entreprise comme
publique, la prise de déci
aussi complexe ni aussi ch
Toute décision d'importan
informations précises recu
listes connaissant à fond l
contrôles.

Le RIA, comptable pr
ment, est ce spécialiste. Il
des plans, lignes de condu
tives d'application; mais il
contrôles financiers indisp
des décisions et à leur suc

Nous formons ces com

Nous offrons le seul p
spécifiquement conçu au
profession.

Ce programme donne
en management, la maîtri
connaissances nécessaire à
profession. Pour ne citer q
sujets, il porte sur les prin
systèmes d'information, l'a
fiscalité, la gestion financi
des aspects très divers du

Ainsi, les RIA, compta
sont formés à envisager les
gestionnaire. A planifier. A
tions diverses. A surveiller
des résultats.

En un mot, ils sont for
piliers de votre équipe de
aider à prendre les décisio
n'est-il pas rare que des em
collaborateurs vers les étu

La Co
des C
indus

Régime d'assurance collective

Les avantages sociaux sont de qualité proportionnelle à la taille de l'entreprise

De tous les employés salariés au Québec et en Ontario, les employés des grandes compagnies profitent clairement de meilleurs avantages sociaux. La structure financière plus solide des grandes compagnies et leur pouvoir d'ajuster le prix de leurs probuits en conséquence en seraient les principales raisons.

C'est du moins ce qui ressort d'une enquête sur les régimes d'assurance collective pour les employés salariés que vient de publier la Compagnie Wyatt, une firme d'actuaires et de conseillers en avantages sociaux. Plus de 271 compagnies manufacturières du Québec et de l'Ontario ont participé à l'enquête. Ces compagnies emploient environ 450,000 personnes.

Pour les fins de l'enquête, la Compagnie Wyatt signale que, pour chaque type d'assurance collective, on étudie diverses caractéristiques tels que la prédominance de certaines prestations, les conditions d'admissibilité, le partage des coûts et le niveau des prestations. Les relations avec les caractéristiques des entreprises sont étudiées lorsque cette information paraît utile. Les caractéristiques analysées des entreprises sont le nombre d'employés, leur affiliation à des entreprises étrangères, l'industrie, la région géographique et selon que les avantages sociaux pour employés syndiqués sont négociés ou non. De plus, l'enquête révèle certaines informations sur différents sujets d'actualité (la loi anti-inflation sur les avantages sociaux et la réponse des compagnies à la loi ontarienne sur la non-discrimination).

En ce qui concerne les nouveaux programmes, l'enquête révèle que la popularité des régimes offrant l'achat en masse par les employés d'assurance-auto, feu et propriétaire-occupant augmente sans cesse. Alors que seulement 8% des compagnies participantes ont présentement un régime pour l'assurance-auto, de tels régimes sont considérés par 15% des compagnies. Cette tendance peut être accentuée par la présence de contrôles sur les revenus puisque le coût de tels régimes est habituellement supporté entièrement par les employés.

Par ailleurs, quatre compagnies ont ou considèrent un régime pour le prépaiement des dépenses légales. Selon ces régimes, une partie des honoraires d'avocat encourus par les employés est remboursée par l'assurance collective.

Au chapitre de l'assurance pour les frais dentaires, la Compagnie Wyatt signale que 22% des entreprises avaient un tel régime. De celles-ci, un régime sur trois offrait une pleine protection pour frais dentaires incluant le coût des couronnes et des plombages, des dentiers partiels ou complets, et de l'orthodontie.

En ce qui a trait aux variations selon le nombre d'employés, l'enquête permet de constater que les

Voir page 22: Avantages...

homme des décisions.

ise comme dans l'administration
rise de décisions n'a jamais été
e ni aussi chargée de conséquences.
d'importance doit reposer sur des
précises recueillies par des spécia-
ant à fond le management et ses

mptable professionnel en manage-
pécialiste. Il participe à l'élaboration
es de conduite, objectifs et direc-
ion, mais il assure aussi les
ciers indispensables à l'application
t à leur succès.
ons ces comptables en management.
ns le seul programme d'études
t conçu au Canada pour leur

mme donne aux RIA, comptables
t, la maîtrise de la vaste masse de
nécessaire à l'exercice de leur
r ne citer que les principaux
sur les principes comptables, les
rmation, l'analyse des coûts, la
ion financière, l'économique, et
s divers du management.
IA, comptables en management,
nvisager les chiffres avec l'oeil du
planifier. A comparer des solu-
A surveiller des progrès et évaluer

ils sont formés à devenir des
équipe de direction et à vous
les décisions difficiles. Aussi,
que des employeurs dirigent leurs
vers les études de RIA.

Les études menant à l'accréditation professionnelle RIA sont exigeantes mais elles conviennent à tous ceux qui désirent progresser dans leur carrière. Les cours sont dispensés à temps plein ou à temps partiel par les universités.

Quelque 16,000 jeunes hommes et jeunes femmes étudient présentement pour se joindre aux 9,000 RIA, comptables en management, qui pratiquent dans toutes les régions du Canada.

De plus, afin de maintenir les RIA au diapason de l'évolution des sciences comptables et du management, notre Société offre un programme étendu de développement professionnel, qui est également ouvert aux cadres des entreprises.

Notre Société publie aussi les résultats de ses recherches sous forme de monographies et études spéciales et dans sa revue mensuelle. Et ce ne sont là que quelques-uns des services dont vous, aussi bien que nos membres, pouvez bénéficier.

Vous voulez plus de renseignements sur le programme d'études RIA? Postez le coupon ou téléphonez à la Corporation professionnelle des Comptables en administration industrielle du Québec.

Ce sera une sage décision.

Québec
Montréal: (514) 932-7144
Colombie-Britannique
Vancouver: (604) 687-5891
Alberta
Calgary: (403) 269-5341
Saskatchewan
Regina: (306) 523-3337
Manitoba
Winnipeg: (204) 452-5320
Ontario
Hamilton: (416) 525-4100
Toronto: (416) 363-8191
Nouveau-Brunswick
Halifax: (902) 422-5836
Nouvelle-Ecosse
Halifax: (902) 422-5836
Ile-du-Prince-Edouard
Halifax: (902) 422-5836
Terre-Neuve
Halifax: (902) 422-5836
Territoires du Yukon
Whitehorse: (403) 667-7272

La Corporation professionnelle des Comptables en administration industrielle du Québec
1509, rue Sherbrooke ouest, Suite 1
Montréal, Qué., H3G 1L7
Téléphone: (514) 932-7144

☐ Veuillez m'envoyer plus de renseignements sur le programme d'études RIA.
☐ Veuillez m'envoyer plus de renseignements sur les autres services offerts aux dirigeants.

Nom_____
Titre_____
Organisme_____
Adresse_____
Ville_____ Province_____
Code Postal_____ Téléphone_____

77 2

Corporation professionnelle s Comptables en administration ustrielle du Québec

NOMINATION
Banque Canadienne Nationale

M. Denis Mathieu

La Banque Canadienne Nationale annonce la nomination de monsieur Denis Mathieu au poste de directeur général adjoint, Section crédits. Monsieur Mathieu, auparavant directeur du Service des crédits, demeurera en poste au siège social à Montréal.

Le MEER

La région de Montréal est désignée "Zone spéciale"

Visant à raffermir Montréal comme pôle de croissance de l'économie québécoise, le ministère de l'Expansion économique régionale (le MEER) vient de décréter "zone spéciale" la région de Montréal. Cette mesure, entrant en vigueur dès le premier juillet prochain pour une période de trois ans, donnera la possibilité à un certain nombre d'entreprises manufacturières d'obtenir des subventions au développement régional.

En effet, c'est ce qu'a annoncé dernièrement le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, en précisant que cette décision devrait générer des investissements de quelque $300 millions dans les secteurs industriels les plus dynamiques et amener la création de 25,000 emplois. "Il est capital, a souligné M. Lessard, de relancer l'économie et d'atténuer le chômage dans une région ou l'on retrouve un chômeur sur deux au Québec."

La nouvelle zone spéciale comprend Montréal, sa banlieue et ses villes satellites soit, sur la rive sud, Sorel, Saint-Hyacinthe, Granby, Saint-Jean et Valleyfield et, sur la rive nord, Lachute, Saint-Jérome et Joliette. Il est à noter qu'il en résultera une modification dans le statut actuel des villes de Saint-Hyacinthe et de Granby qui font actuellement partie de la région désignée du Québec. Il importe cependant que la nouvelle mesure gouvernementale traite de façon cohérente l'ensemble des villes satellites et accorde à chacune d'entre elles des avantages comparables, étant donné qu'elles possèdent de nombreuses caractéristiques communes. "Il convient de préciser, a déclaré M. Lessard, que la nouvelle zone spéciale ne constitue pas une région désignée au sens de la Loi sur les subventions au développement régional. Conséquemment, le crédit d'impôt à l'investissement demeure fixé à cinq pour cent."

Afin de renforcer la structure industrielle et pour favoriser un développement régional équilibré, les groupes d'industries à croissance rapide et à productivité élevée qui pourront bénéficier de subventions sont: les entreprises engagées dans la fabrication de produits en métal, de machines, d'équipements de transport, de produits électriques et électroniques, dans l'industrie chimique et dans la fabrication de matériel scientifique et professionnel, d'articles de sport et de jouets, et dans l'industrie des aliments préparés et congelés.

Selon le ministre, les entreprises admissibles désirant s'implanter, s'agrandir ou se moderniser devront investir un minimum de $100,000 en coût d'immobilisation. Pour leur part, les subventions offertes varieront selon la nature des projets envisagés et pourront atteindre jusqu'à 25 pour cent du coût d'immobilisation admissible dans le cas des implantations, et jusqu'à 20 pour cent pour les projets d'expansion et de modernisation.

Bien que le taux maximum des subventions offertes soit uniforme dans l'ensemble de la nouvelle zone spéciale, le montant octroyé reflètera la volonté du MEER de ne pas accentuer la surconcentration industrielle de la métropole et d'amener les nouvelles implantations à se localiser dans les villes satellites, conformément à leurs vocations industrielles respectives.

"Notre objectif à court terme, a admis M. Lessard, est de faire échec au chômage et de relancer l'économie de la région de Montréal. Mais, a-t-il ajouté, grâce à notre approche sélective, tant sur le plan sectoriel que spatial, nous pouvons envisager des améliorations à plus long terme dans la structure de l'industrie manufacturière québécoise. Nous sommes à déterminés à élargir et à renforcer la base industrielle de Montréal et de ses villes satellites sans, pour autant, compromettre le développement des autres régions."

A ce sujet, M. Lessard a rappelé que la désignation de Montréal, entre janvier 1971 et juin 1973, n'avait pas provoqué de ralentissement dans l'octroi de subventions dans les autres régions du Québec ou du Canada et que la fin du programme temporaire n'avait pas donné lieu à une augmentation appréciable des demandes ailleurs. "Ceci démontre clairement, a conclu le ministre, que le développement de Montréal peut s'effectuer sans freiner l'expansion industrielle des autres régions."

Depuis juillet 1969, le MEER a reçu 7.012 demandes de subventions d'entreprises situées au Québec, desquelles ont résulté 2,234 offres de subventions acceptées. Plus de $248 millions ont été ainsi offerts, permettant de concrétiser des investissements totaux de plus de $1,2 milliards et la création de plus de 70,000 emplois directs.

Toutes les entreprises ou personnes désireuses de formuler une demande de subvention, soit dans la zone spéciale de Montréal ou dans les régions désignées du Québec, peuvent s'adresser au bureau régional du MEER, à Montréal, au bureau provincial de Québec, ou à tout autre bureau du MEER à travers le Canada.

Deux nouveaux bureaux au Québec pour promouvoir la PME

Dans le cadre de sa réorganisation au Québec, le ministère de l'Expansion économique régionale ouvrira prochainement deux nouveaux bureaux auxiliaires à Val-d'Or et à Alma. La création de ces bureaux s'inscrit en effet dans la poursuite du processus de décentralisation du ministère et dans le cadre des initiatives prises par le gouvernement fédéral afin d'améliorer le développement économique du Québec.

Selon le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, le siège social du MEER au Québec demeure à Montréal. De plus, il existe déjà un bureau provincial à Québec et un bureau auxiliaire à Rimouski. "Par conséquent, l'ouverture des deux nouveaux bureaux aura pour effet d'affirmer la présence du MEER dans chacune des grandes régions du Québec.

La création de ces deux bureaux auxiliaires, a précisé M. Lessard, permettra de mieux connaître les problèmes auxquels font face la région du Nord-Ouest et celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean et, de ce fait, facilitera l'identification des opportunités de développement les plus prometteuses. "Ces bureaux seront appelés à jouer un rôle de premier plan pour promouvoir l'expansion des entreprises déjà établies et la fabrication de nouveaux produits. Ils seront enfin chargés de suivre l'application des ententes Canada-Québec sur le terrain".

"Nous espérons par cette décentralisation, a conclu le ministre, être en mesure de jouer un rôle déterminant dans la relance de l'activité au Québec, que ce soit à Montréal ou dans les régions périphériques. Le développement des entreprises locales nous préoccupe de façon particulière et nous mettrons tout en oeuvre pour y parvenir."

Le MIC dévoile un programme de relance industrielle destiné aux petites et moyennes entreprises

Peu de temps après que le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, eut déposé la politique de soutien de son ministère envers la PME et que lui-même eut annoncé la création de dix SODEQ, M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce, dévoilait la semaine dernière un programme de relance industrielle destiné à stimuler les investissements chez les petites et moyennes entreprises grâce à des mesures prévoyant la création d'un fonds de relance industrielle. Par ailleurs, le projet de loi prévoit aussi certaines mesures destinées à favoriser l'implantation d'entreprises de toutes tailles hors des grands centres urbains. Ces entreprises profiteront alors d'avantageux dégrèvements fiscaux.

En effet, dans un premier temps, le projet de M. Tremblay vise tout d'abord la création d'un fonds de relance destiné aux entreprises des secteurs primaires et secondaires qui comptent plus de 200 employés mais moins de $7.5 millions d'actifs et qui voudraient réinvestir dans des activités manufacturières de transformation.

Constitué de dépôts fait par les entreprises à même l'impôt qu'elles auraient dû payer, le fonds pourrait recueillir plus de $37 millions annuellement. Toutefois, certaines conditions régissent ce système. Les entreprises ne pourront déposer que la moitié de l'impôt provincial à payer et ce, pourvu qu'au moins 50 pour cent de leur revenu brut soit attribuable à la production de biens immobiliers. Par la suite, la PME aura cinq ans et demi pour réinvestir entre 25 et 100 pour cent des sommes déposées.

Dans un second temps, le projet de loi prévoit certaines mesures favorisant le développement régional hors des grands centres urbains sous forme de dégrèvements fiscaux. Selon M. Tremblay, ces dégrèvements d'impôt seront égaux à 50 pour cent de l'impôt total à payer par ces entreprises jusqu'à concurrence de 25 pour cent de l'investissement admissible ou $500,000, selon la première éventualité.

Pour être admissible à ce programme, les entreprises doivent investir au moins $50,000 et justifier au ministère le bienfondé de l'investissement en tenant compte du marché et de la concurrence locale.

Téléphonez-nous pour réserver instantanément à l'un ou l'autre de ces excellents hôtels:

Les hôtels du CN:
Hôtel Vancouver*, Vancouver
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel MacDonald, Edmonton
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Château Laurier, Ottawa
Le Reine Élizabeth*, Montréal
Hôtel Beauséjour, Moncton
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Newfoundland, St-Jean (T-N)

D'autres grands hôtels:
The International, Calgary
The Bessborough, Saskatoon
Toronto Airport Hilton, Toronto
Park Plaza, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Harbour Castle Hilton, Toronto
Aéroport de Montréal Hilton, Montréal
Le Hilton de Québec, Québec

Gardez nos numéros à portée de la main.

Hôtels CN — Réservations instantanées.

Vancouver	688-8341	Ottawa	232-1563
Calgary	263-0100	Montréal	877-4032
Edmonton	426-4515	Moncton	854-4344
Winnipeg	942-8251	Halifax	423-7231
Toronto	365-8281	St-Jean (T-N)	726-4980

*Administré par Hilton Canada

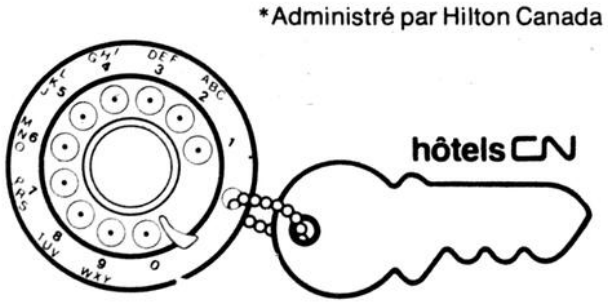

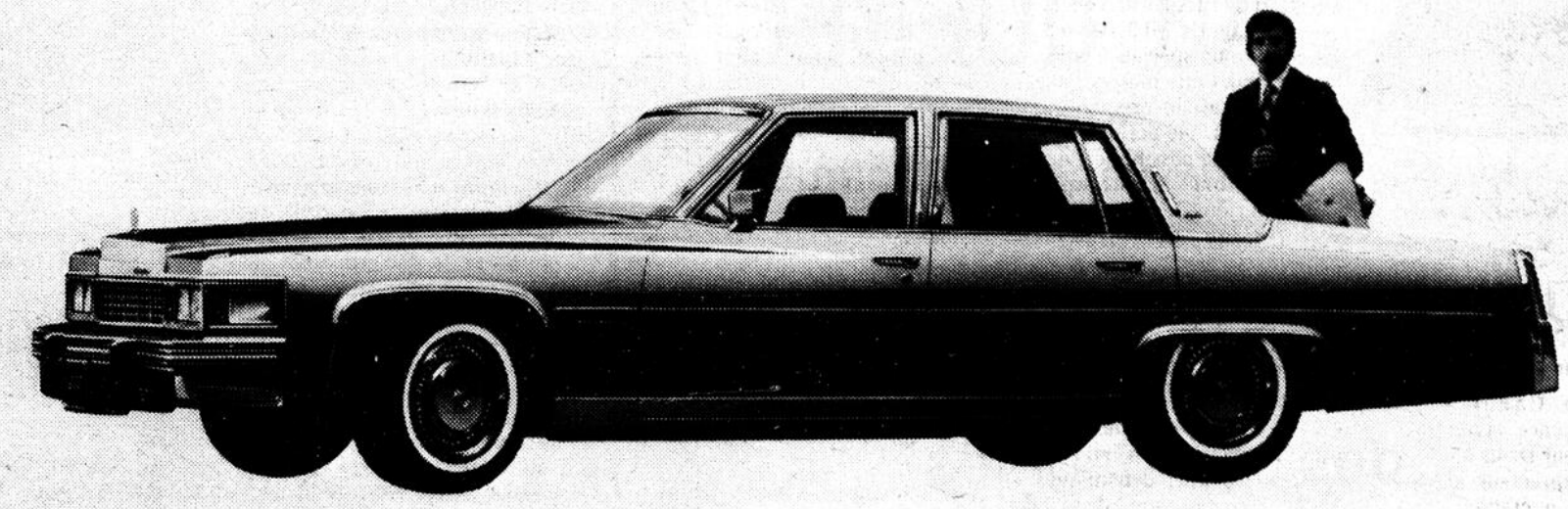

Ce que le succès phénoménal de la Cadillac 1977 peut signifier pour vous.

Les chiffres démontrent que la Cadillac 1977 est de loin la nouvelle voiture qui connaît le plus grand succès de toute l'histoire de Cadillac. Il faut se demander pourquoi. Pourquoi, en effet, tant de Canadiens ont-ils choisi notre nouvelle génération de voitures de luxe... coupé deVille...sedan deVille et Fleetwood Brougham? Voici quelques-unes des raisons.

Tout le luxe traditionnel et plus.

Intégralement Cadillac. Tout le luxe, l'élégance et la sécurité que vous exigez. Utilisation plus rationnelle de l'espace qu'en 1976... plus de commodité...plus de maniabilité dans la circulation urbaine.

L'après-vente Cadillac.

Bien équipé, votre concessionnaire Cadillac tient à vous servir comme il convient à un propriétaire de Cadillac.

Techniques d'avant-garde.

De nombreuses conceptions techniques, certaines issues de la technologie automobile la plus poussée du monde, ont été empruntées à la Seville.

Le luxe allié au dynamisme.

Une voiture agile, aux reprises et aux performances qui ne manquent jamais d'étonner.

Un placement bien gardé.

La protection anticorrosion comprend l'emploi généralisé de panneaux de zincrométal et de moulures bimétal (acier inoxydable sur aluminium).

La conclusion.

En fait de valeur de revente et de fidélité de rachat – deux des critères les plus significatifs d'une voiture – la Cadillac l'emporte constamment sur toutes les marques de voitures nord-américaines. Que vous ayez l'intention d'acheter ou de louer, voyez le concessionnaire Cadillac sans tarder. GM Canada

Pour comprendre le succès de la Cadillac 1977, il faut la conduire. Le concessionnaire Cadillac se tient à votre disposition. Restez en tête, en Cadillac.

Cadillac

Boucler l'ensemble ceinture-baudrier, l'idée de votre vie.
Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

VIENT DE PARAÎTRE

LA COMPAGNIE AU QUÉBEC

VOLUME 1

Les aspects juridiques

Par Me Maurice Martel, c.r., et Me Paul Martel, LL. M.,

Un instrument indispensable POUR CONNAÎTRE LES LOIS des compagnies

Publié une première fois en deux Tomes, en 1971, cet ouvrage de vulgarisation du droit corporatif est maintenant entièrement revisé et complété. Les feuilles détachées permettront de le garder à jour au moyen de suppléments périodiques.

"LES ASPECTS JURIDIQUES" constitue un instrument indispensable pour quiconque (professionnel, homme d'affaires ou étudiant) s'intéresse aux compagnies et aux lois qui les régissent.

TABLE DES MATIÈRES

1. Qu'est-ce qu'une compagnie ?
2. D'où vient notre droit de compagnie ?
3. Aspects constitutionnels
4. Avant la formation de la compagnie.
5. Les formalités de l'incorporation
6. Le siège social de la compagnie
7. Le nom de la compagnie
8. Objets et pouvoirs de la compagnie
9. La mainmorte
10. Livres, registres, et sceau de la compagnie
11. Le capital-action de la compagnie
12. Le certificat d'action
13. Émission et répartition des actions
14. Le paiement des actions
15. Le transfert des actions
16. La transmission des actions
17. Les droits et obligations des actionnaires
18. Les actions privilégiées
19. Les changements au capital-actions
20. Le conseil d'administration
21. Pouvoirs et rôle des administrateurs
22. Devoirs et obligations des administrateurs
23. Responsabilité des administrateurs
24. Les officiers
25. La compagnie et les tiers
26. Convention entre actionnaires
27. Les assemblées
28. Procédures et vote aux assemblées
29. La règle de la majorité et la protection des droits communs des actionnaires minoritaires.
30. Protection statuaire des actionnaires minoritaires
31. Les emprunts de la compagnie
32. Fusion et acquisition de compagnies
33. Fin de l'existence corporative.

LA NOUVELLE LOI FÉDÉRALE

Dans ce nouveau texte, les auteurs offrent, en grande première, une étude exhaustive et comparative à la nouvelle loi fédérale sur les compagnies en vigueur depuis le 15 décembre 1975, la **Loi sur les corporations commerciales canadiennes*. Toutes les compagnies fédérales constituées en corporation à compter de cette date sont régies par cette nouvelle loi. De plus, toutes les compagnies fédérales constituées en corporation avant cette date, et qui sont présentement régies par la **Loi sur les corporations canadiennes*, devront être "continuées" sous l'empire de la nouvelle loi d'ici le 15 décembre 1980, date à compter de laquelle seule cette loi subsistera.

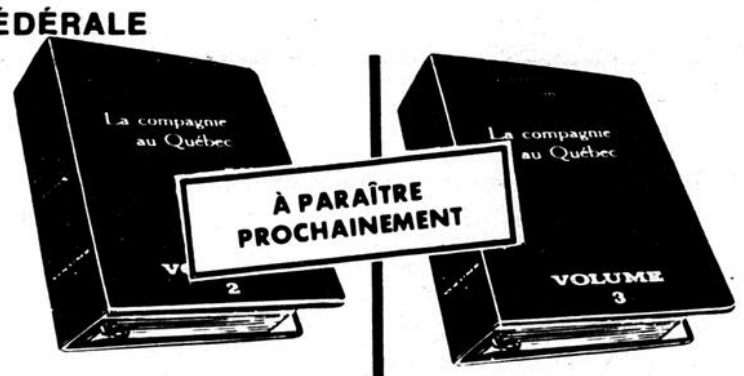

LOIS ET RÈGLEMENTS

Le volume II comprendra le texte des principales lois relatives au droit des compagnies et leurs règlements d'application, le cas échéant. Les articles pertinents au droit corporatif de nombreuses autres lois secondaires et auxquels les auteurs ont fait référence dans le premier volume seront aussi reproduits.

FORMULAIRE

Quant au volume III, ce sera un recueil des formules utilisées par et pour les compagnies provinciales et fédérales.

POSTEZ DÈS AUJOURD'HUI À

PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC., 635 E., Henri-Bourassa, Mtl. H2C 1E4

☐ Veuillez me faire parvenir le volume I de votre service LA COMPAGNIE AU QUÉBEC, au prix de $50.00 plus $1.00 pour frais de transport et de manutention.

☐ Veuillez m'inscrire comme souscripteur et me faire parvenir des suppléments périodiques au volume I ainsi que les autres volumes et leurs suppléments. Les prix seront déterminés selon le nombre de pages.

NOM _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

_____ TÉL. _____

AVIS BOURSIERS

Home Oil Company Ltd.: Le 27 avril 1977, des options couvrant 2,500 actions ont été consenties en vertu des dispositions du programme d'options sur actions destiné aux cadres et employés-clés de la compagnie et ce, au prix de $28-3/4 l'action.

Mount Wright Iron Mines Company Limited: La compagnie a avisé la Bourse des transactions suivantes:

(i) La vente au pair à Little Long Lac Mines Limited de $20,000 de débenture subordonnée, convertible, à intérêt de 7 p. cent, due le 31 janvier 1984 et convertible à raison de 25¢ par action en 80,000 actions de la compagnie.

(ii) L'émission de 100,000 actions du capital-actions de la compagnie suite à la conversion de $25,000 de débenture subordonnée convertible, à intérêt de 6½ p. cent, due le 31 mars 1980, qui était convertible à 25¢ par action en 100,000 actions de la compagnie.

(iii) L'émission de 14.049 actions du capital-actions de la compagnie en satisfaction de $3,512.16 d'intérêt et intérêts accumulés et non-payés sur la débenture ci-haut mentionnée.

Schneider Corporation: Le 6 avril 1977, des options couvrant 42,600 actions ont été consenties en vertu des dispositions du programme d'options sur actions de la compagnie et ce, à un prix de $8.75 l'action.

Changement dans l'inscription

Falconbridge Nickel Mines Limited: 5,026,015 actions ordinaires convertibles de classe A sans valeur au pair dont 5,010,055 actions sont émises et en circulation et 15,960 actions sont réservées aux fins d'émission et 5,026,015 actions convertibles de classe B sans valeur au pair, toutes réservées pour émission au moment de la conversion des actions de classe A, seront inscrites à la cote de la Bourse le 16 mai 1977 en remplacement des actions ordinaires sans valeur au pair actuellement inscrites, qui seront retirées de la cote au moment de l'inscription des nouvelles actions.

Les actionnaires de la compagnie, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie en date du 22 avril 1977 ont approuvé la résolution spéciale no 5 prévoyant la redésignation des 7 millions d'actions ordinaires sans valeur au pair en 7 millions d'actions convertibles de classe A sans valeur au pair, la création de 1,000 actions convertibles de classe B sans valeur au pair et la création de 1,000 actions ordinaires sans valeur au pair.

Symbole au téléscripteur: "FL.A." et "FL.B"

Capital autorisé: 7 millions d'actions convertibles de classe A sans valeur au pair

1,000 actions convertibles de classe B sans valeur au pair

Les actions ordinaires de classe A et B sont inter-convertibles à raison de une (1) action pour une (1) action. De plus, toutes les particularités des actions de classe A et B seront identiques sauf, pour les paiements de dividendes en espèces sur les actions de classe B qui pourront être distribués du surplus de capital en main en 1971, impôt payé.

Le nombre d'actions convertibles de classe B autorisé est augmenté du nombre d'actions convertibles de classe A converties, et le nombre d'actions de classe A autorisé est diminué du même nombre et vice versa.

La compagnie a posté le ou vers le 10 mai 1977 une lettre aux actionnaires, les avisant des méthodes à suivre pour la conversion des actions en nouvelles actions de classe B.

AVIS: TRANSFERT D'INSCRIPTION

Domco Industries Limited: L'inscription des actions de la compagnie sur la cote de la Bourse sera transférée de la section industrielle junior à la section industrielle senior, et ce effectif à l'ouverture le mercredi 4 mai 1977.

NOMINATION

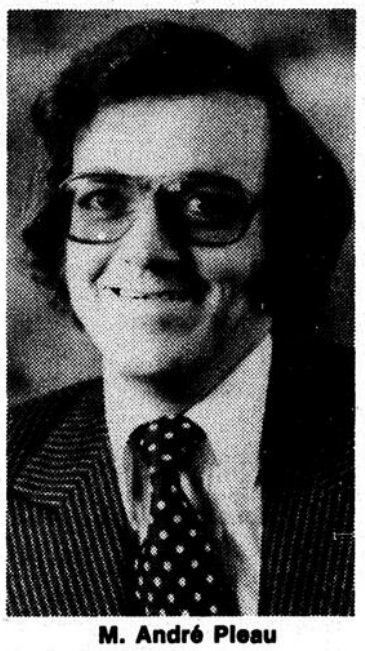

M. André Pleau

Les associés de Fortier Hawey & Cie, Touche Ross & Cie, ont le plaisir d'annoncer l'admission dans leur Société de Monsieur André Pleau, L.Sc.A., C.A. qui exercera ses activités professionnelles au bureau de Québec. L'associé directeur du bureau de Québec est Monsieur Ghislain Hawey, M.S.C., C.A. et les autres associés sont MM. Jacques E. Fortier, C.A., Gilles Marcotte, C.A., Yvan Cloutier, C.A., André Michaud, C.A. et Robert Dion, C.A.

Canadien Pacifique Limitée

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré à une assemblée tenue aujourd'hui les dividendes suivants:

Actions ordinaires

Un dividende de quarante-six virgule cinq cents (46,5¢) l'action ordinaire en circulation, d'une valeur au pair de $5.00, pour l'exercice 1977, dont vingt-trois virgule cinq cents (23.5¢) l'action est le produit d'un dividende d'Investissements Canadien Pacifique Limitée, payable en devises canadiennes le 28 juillet 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 27 juin 1977.

Actions privilégiées remboursables 7¼% cumulatif, série A

Un dividende de trente-six virgule deux cinq cents (36,25¢) par action privilégiée remboursable, 7¼% cumulatif, série A, en circulation, payable en devises canadiennes le 28 juillet 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 27 juin 1977.

Actions privilégiées de 4%

Un dividende de deux pour cent (2%) sur les actions privilégiées de 4% en circulation, pour l'exercice 1977, payable le 28 juillet 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 27 juin 1977.

Par ordre du Conseil,

J. C. AMES,
Secrétaire.

Montréal, le 13 juin 1977.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Consolidated-Bathurst

A propos de l'usine du Cap-de-la-Madeleine

Pendant que la compagnie Consolidated-Bathurst et la Fédération des Travailleurs du Québec se livrent une "guerre des chiffres", l'usine Wayagamack du Cap-de-la-Madeleine — l'objet du litige — est convoitée par les promoteurs du projet "Magnésium-Québécois".

Débutée trois heures plus tôt par la FTQ qui, ayant mis la main sur un document confidentiel préparé par le contrôleur de la compagnie, déclarait que les chiffres indiquent un profit net de $119,000 dans l'exploitation du moulin au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, la guerre était menée rondement. Selon la centrale, Consolidated emploie alors trompeusement "l'éternel refrain de la non-rentabilité" pour justifier sa décision "politique" de fermer l'usine en question.

Répondant promptement à l'accusation, la compagnie a précisé que ces chiffres étaient incomplets. Le bilan total laisse apparaître plutôt un déficit de $500,000 pour la même période. Pour être plus juste, il faut tenir compte du niveau des coûts directs de production, de l'amortissement et des pertes antérieures.

Toutefois, la compagnie a profité de l'occasion pour révéler que les artisans du projet "Magnésium-Québécois" sont intéressés à l'achat des installations du Cap-de-la-Madeleine pour les transformer en usine de réduction de magnésium qui pourrait assurer une capacité de 12,000 tonnes.

Présentement, le Québec doit mener la lutte contre les États-Unis pour obtenir l'implantation chez elle de l'usine de magnésium. On se rappelle en effet que ce projet d'implantation, après avoir traîné 18 mois, a pris soudain plus d'intérêt lorsque le président américain, M. Jimmy Carter, demandait à l'industrie américaine de réduire le poids des automobiles en utilisant plus de magnésium et plus d'aluminium...

La Banque Provinciale *et l'Unité, Banque du Canada sont maintenant fusionnées sous le nom de la Banque Provinciale du Canada. Le contrat de fusion approuvé par les actionnaires de chacune des deux banques le 12 mai dernier, a été entériné par le Gouverneur en conseil et est entré en vigueur le 16 juin 1977. Par suite de cette fusion, la Banque Provinciale possède maintenant 356 succursales et agences, réparties dans sept provinces du pays, et voit son actif passer à plus de $4 milliards...*

La compagnie Bell Canada *annonce qu'à la fermeture des bureaux, le 15 juin 1977, date d'inscription fixée pour le prochain dividende des actions ordinaires, environ 98 pour cent des 2,625,000 droits d'achat d'actions ordinaires de Bell Canada avaient été exercés. Le reste des droits d'achat peut être exercé en tout temps avant la fermeture des bureaux, le 30 juin, date d'expiration des droits d'achat...*

Home Oil Company *annonce que la société détient une participation dans une découverte de gaz naturel qui vient de se faire au sectzur 15 du Golfe de Thaïlande. D'après des essais, le taux de production cumulé s'est établi à 76.5 millions de pieds cubes de gaz par jour, ainsi qu'à 1,022 barils de condensats par jour et 651 barils de pétrole d'une densité A.P.I. de 43.6 degrés. Le puits de découverte est exploité par Texas-Pacific Thailand, au nom d'un consortium international formé par Texas Pacific Thailand (participation de 61.332%), Tenneco Thailand Inc. (10.1%), Canadian Superior Ltd (8%), Home Oil Company Inc. (4.5%) et Highland Thailand (4.5%)...*

Outboard Marine Corporation of Canada Limited *annonce qu'elle entend abandonner la fabrication de scies à chaîne Pioneer dès le parachèvement de l'horaire de production à l'automne. Selon la direction, cette décision s'explique par le plafonnement qu'a atteint à l'échelle mondiale cette industrie. Toutefois, la compagnie entend consolider la fabrication de moteurs hors-bord et de tondeuses à ses installations principales, situées à Peterborough, pour ensuite vendre son autre usine ainsi que son matériel et outillage spécialisés pour la fabrication de scies à chaîne...*

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques *de Montréal présentait dernièrement ses comptes au Comité olympiques à Prague. D'après ce rapport, le COJO présente un rapport qui, contre toute attente, se révèle bénéficiaire de près de $127 millions. Plus précisément, les recettes totales du COJO — billets d'entrée, loterie timbres, médailles, droits de télévision, etc... — se sont élevées à $380 millions alors que les dépenses ont totalisé plus de $263 millions...*

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	↑	↑	↑	↑	↑
SERV PUB	158.26 + 0.07	159.04 + 0.78	159.79 + 0.75	160.13 + 0.34	160.43 + 0.30
BANQUES	226.40 + 3.56	228.47 + 2.07	228.89 + 0.42	229.74 + 0.85	233.24 + 3.50
PAPIERS	97.65 — 0.39	97.83 + 0.18	98.17 + 0.34	98.62 + 0.45	97.68 — 0.94
INDUSTRIELLES	170.18 + 0.33	172.13 + 1.95	173.24 + 1.11	174.34 + 1.10	175.12 + 0.78
TORONTO	↑	↑	↑	↑	↑
TSE 300	997.92 + 4.84	1006.06 + 8.14	1008.71 + 2.65	1014.43 + 5.72	1020.83 + 6.40
NEW YORK DOW JONES	↑ 912.40 + 2.61	↑ 922.57 + 10.17	↓ 917.57 — 5.00	↑ 920.45 + 2.88	inchangé

AVIS BOURSIERS

Avis: Rachat en vertu du fonds d'amortissement

Compagnie de Papier Abitibi Ltée: Le conseil d'administration de la compagnie a avisé la Compagnie Montréal Trust, agent de transfert pour ses actions privilégiées rachetables, à dividendes cumulatif de 10 p. cent, série B, d'effectuer le premier rachat aux termes des dispositions afférentes aux actions privilégiées de série B et ayant trait au fonds d'amortissement. Ces dispositions prévoient le rachat de 40 milles actions le 15 juin 1977 au prix de $50 l'action. Les actions à racheter seront choisies par lot des actionnaires inscrits le 10 mai 1977 à la fermeture. Une liste des certificats d'actions soumise au rachat sera disponible de la Compagnie Montréal Trust le 16 mai 1977. Aucun transfert d'actions privilégiées de série B ne sera inscrit entre le 10 mai à la fermeture et le 16 mai 1977 à l'ouverture.

Avis de transactions au comptant

L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie: L'offre d'achat du Le Fonds Laurentien Inc. pour acheter toutes les actions ordinaires de la compagnie, sauf celles déjà détenues par Le Fonds Laurentien Inc., doit arriver à échéance à 16h30 (heure locale à l'endroit du dépôt des actions). Les agents de change acheteurs qui désirent échanger les actions de la compagnie doivent aviser l'agent de change livreur que les actions doivent être déposées en vertu des dispositions de l'offre. Les acheteurs qui désirent profiter de l'offre doivent commencer à effectuer les transactions, dans les actions de la compagnie, au comptant à partir du 16 mai 1977. Les actions doivent être déposées aux guichets de la Compagnie Montréal Trust à ses bureaux principaux de Montréal, Québec, Toronto et Vancouver, ou du Trust Général du Canada à ses bureaux principaux de Montréal et Québec.

COURS DES CHANGES

Afrique du Sud	Rand	1.2177
Allemagne	Deutsche Mark	.4487
Angleterre	Livre	1.8168
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1771
Autriche	Schilling	.0632
Belgique	Franc	.0293
Brésil	Cruzeiro Novo	.0748
Danemark	Couronne	.1753
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc	.2142
Hollande	Florin	.4269
Italie	Lire	.001196
Japon	Yen	.003870
Mexique	Peso	.0507
Etats-Unis	Dollar	1.0566
Norvège	Couronne	.2008
Nouvelle Zélande	Dollar	1.0246
Suede	Couronne	.2394
Suisse	Franc	.4244

fonds mutuels

Membres NAVPS

AGF Group		Mutual Acu	5.35
Amer Grwth	4.80	Mutual Inc	4.42
Cdn Gs Egy	14.63	Sec Income	9.62
Cdn Sec Gth	4.96	World Equity	5.84
Cdn Trusteed	4.70	Investors Gr	
Corp Invest	5.57	yGrowth	10.80
Corp Inv Stk	4.96	yInternatnl	6.00
Gwth Equity	6.42	yJapan	10.60
Japan	9.72	yMortgage	4.99
nMoney Mkt	10.00	yMutual	5.19
Special	3.48	yRetiremnt	5.42
All Canadian	Gr	yProvidt Mu	6.67
Compound	5.97	yProvidt Stk	4.98
Dividend	6.29	Planned Invest	Gr
Northrn Egy	3.74	Canada Cum	6.23
Revenue Gth	3.85	Pld Resourcs	4.51
Venture	3.48	Pld Sec Inc	5.36
4000	3.85	yTaurus	5.88
Bolton Tremblay		Pret et Revenu	Gr
ynEquity	5.47	American	9.82
nyIncome	10.46	Canadien	6.17
yninternatl	7.01	Fonds H	5.04
Cambridge Gr		Retraite	6.50
Intl Energy	2.59	Prudential Gr	
Intl Growth	4.40	Growth	5.50
Intl Income	3.57	Income	5.59
Nat Res Gth	3.71	Savings Invest	Gr
Univest	5.05	American	9.82
Growth	6.29	Canadian	6.17
Calvin Bullock	Gr	H Fund	5.04
Acrofund	1.24	Retiremnt	6.50
CIF	4.17	Scotiafund	Gr
Clag Inv Grp		Scotiafd	.85
nyCo-opera	10.03	Scotiafd Mtg	1.06
nyLdmk GF	10.03	United Bond	Shr
Eaton Group		yRoyFund	5.95
Commwth	16.38	yRoyFd Inc	5.21
Growth	10.02	United Group	
Income	4.72	yAccumula	3.86
Internatnl	9.04	yAccumula R	3.98
Leverage	4.65	yAmerican	1.48
Venture	4.14	yCont Mortg	5.21
Viking	4.93	yHorizon	2.26
Guardian Gr		ySecurity	4.76
Enterprise	.82	yVenture	2.60
GIS Comp	9.91	yVenture Ret	3.92
GIS Incmme	2.86	Universal Gr	
yGrowth Fd	9.40	Save Equity	8.48
North Amer	3.70	Save Income	5.32

Non-membres

Assoc Inv	5.61	xManhatn	2.53
yBeaubran	4.01	yMaritime Eq	2.51
Cdn S Afc Gd	3.15	Marlborough	5.42
Canapex Gr		Natrusco	12.80
yBond	9.55	NW Group	
Fund	9.79	yCanadian	4.31
Internatnl	8.03	yEquity	6.84
yMortgage	10.29	yGrowth	5.02
xChase	6.34	xOne Wm St	13.93
Desjardins Gr		xOppenhmr	6.16
yCanadian	7.12	Pemberton Gr	
yHypotheq	4.40	nPacific Div	5.50
yInternatnl	7.66	nPacific Inc	2.79
yObligatns	5.40	nPacific Res	2.78
yQuebec	3.53	nPacific Ret	5.13
yPEP	1.99	nPacific US	4.54
nySpec	4.54	PHN Group	
Dixon, Krog	5.74	yBond	11.14
Dreyfus Group		yCanadian	7.42
yInc	12.07	Fund	15.25
yInternatnl	14.18	Pooled	28.42
yDomin Comp	6.68	nyRRSP	11.38
nExecutv Can	6.05		
nExecutv Intl	1.63	PMF Managemnt	
xFld Trend	21.62	nPension Mu	6.46
Fiscon Fund	5.40	nXanadu Fd	3.71
nHarvard	6.35	'Principal Gr	
Heritage	1.96	Collective	6.22
Industrial Gr		Growth	4.38
Indust Amer	2.63	Venture	3.35
Indust Div	6.74	nPutnam	10.44
Indust Eq	5.96	Sterling Group	
Indust Gth	18.12	Equity	5.48
Indust Incm	10.83	yMortgage	5.15
Indust Pens	23.96	xTech	7.45
ITCO	5.03	Temple Gth	12.76
Keystone Gr		Trans Canada	Gr
Cus K-2	5.24	A	5.22
Cus S-1	17.60	C	11.49
Cus S-4	3.84	Special	4.25
Polaris	3.36	Vanguard	6.39
xLex Rsrch	14.81	Western Grth	5.09

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	1977 haut	1977 bas
Abitibi		16940	$10	9¾	9¾	- ¼	11½	9
Alta Gas T		43724	$15¼	14⅞	15		15¼	12⅞
Alcan		16975	$29½	29⅛	29½	+ ⅜	30¾	23⅜
Algoma St		2842	$17¼	16⅝	17¼	+ ⅝	19⅜	15
Alg a		750	$27⅜	27⅛	27⅛	+ ⅛	28⅛	24½
Alumin pr		140	$16½	16½	16½	+ ½	16½	12
Almin 2p		1540	$38	37	38	+1	38	33¾
Ang CT 315		100	$37	37	37	+1½	37	33½
Aquitaine		11500	$16	15	16	+ ⅝	17¾	15
Asbestos		300	$22⅝	22½	22½	- ¾	24¼	19¾
Ashland		2000	$12	11½	12	+ ⅝	12	10
Astral		500	120	120	120		120	99
Banister		2800	$13¼	12¾	12⅞	- ⅜	14½	9½
Bank Mtl		37484	$15⅝	14⅞	15½	+ ½	15⅝	13⅝
Bank NS		65066	$20¼	19½	20¼	+ ⅞	21¼	17¾
Banq CN		3554	$14¾	14½	14½	- ⅛	14¾	13⅛
Bq Deprg		1055	$16¾	16½	16¾	+ ⅛	20	13½
Bq Pv Can		5602	$13¼	12¾	12¾		13⅜	11¾
Baton		100	$9	9	9	+ ¼	10⅛	8¾
Bbt w		1400	236	235	236	-29	265	235
Bell Canad		28803	$52⅞	51⅞	52⅜	+ ⅜	53	46¼
Bell C pr		5100	$29	29	29		29¼	25¼
Bell D pr		278	$54½	54	54½	+1½	54½	49
Bell E pr		1625	$28⅝	28¼	28½	+ ⅜	28⅝	26¼
Bell F pr		1000	$22⅛	22	22		22¼	20¼
Bell wt		550	$8	8	8	+ ⅞	8	250
BM RT u		13912	$14⅞	14¾	14⅞		15¼	14⅜
BM RT w		3244	230	229	229	-1	370	210
Bomb Miw		1037	$6⅜	6⅜	6⅜	- ⅛	8¼	5⅝
BP Can		1730	$13⅜	13	13¼	+ ½	13⅜	8¾
Brcan a		23684	$13½	13	13⅜		13½	11¼
Brcan Pr d		200	$27⅜	27¼	27¼		27½	24½
BCFP		650	$22⅞	22½	22½	- ⅝	26¼	22½
BC Phone		22750	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼	14¼	12½
B C T 10.		180	$29¼	29¼	29¼	+ ¾	29¾	26¾
BC¼32		506	$30½	30½	30½	+ ⅞	30½	27⅞
Brinco		198	325	325	325	-15	375	325
			C and D					
CAE A		475	$9⅜	9¼	9¼	+ ⅛	9⅜	8⅛
Cablecast		100	$6	6	600	-37	6⅜	5¼
Cadl Fvw		16100	$9¼	9	9¼	+ ¼	10½	8½
Cal P a		7565	$34⅛	33¾	34	- ¼	34½	31⅜
Cal P236		500	$29¼	29¼	29¼	+ ¾	29¼	26¼
Camp a		670	390	390	390	+15	420	375
CCemL a		2211	$8½	8⅛	8½	+ ¼	8⅞	7⅝
CCemL c		650	$15⅞	15⅞	15⅞	- ⅛	16	14
Can Devlp		706	$103¼	102¾	103¼	+ ¼	104½	99¾
C Malt a		500	$21¼	21	21		22	19¼
C Pack c		5750	$17¾	17¾	17¾	+1¼	18⅜	16½
Can Perm		1300	$18	17½	18	+ ⅝	19¼	16½
Can Perm a		500	$26⅜	26⅛	26¼	+ ⅛	26¾	24⅝
C P un		1475	$9	8¾	8¾	- ⅛	9¼	8½
CSouth		100	$41	39½	41	+1	41	33½
CTrst a		26000	$24	22½	23¾	+1¼	25	21
CTrst c		538	$20½	20½	20½	+2½	21	18
Cdn Cable		450	$12	12	12		14¾	12
C Cel		4075	$8¼	7¾	7¾	+ ¼	8¼	6
C Hydro		8982	$9¼	9	9¼	+ ¼	9½	7⅝
C Imp Bank		6087	$23¾	23	23¾	+ ¾	25⅝	22⅛
CIL		16430	$18⅝	18¼	18½	- ⅜	19½	17½
C Int Pw		25057	$20¾	20½	20¾		21½	16½
C Marconi		1000	365	365	365		400	345
C Occ P pr		520	$28½	28¼	28½	+ ⅛	29	26
CP Inv		12400	$18⅞	17⅝	18⅞	+1	19¾	17½
Cdn Tire A		790	$34¾	34½	34½	- ⅜	42¾	33½
C Util		3200	$14	13¾	13¾	+ ⅛	14¼	12¾
C Util f		350	$28½	28½	28½		28½	27⅝
Canron		8542	$23⅜	23	23¼	- ⅛	23⅜	20
Cantol		230	151	151	151	-9	295	151
CPLtd		69815	$19⅜	18¼	19⅛	+ ¾	19⅜	16
CP A p		2020	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛	10	8½
Carl Ok		3515	293	286	287	-3	325	272
Carl Ok a		620	$24½	24¼	24½		25½	22¼
Carl Ok b		800	$29	29	29		29⅜	27
Cassidys		600	380	375	380	-620	400	360
Celanese		1275	340	335	340	+5	390	305
Cel 175		1795	$18¾	18½	18½	+ ½	18¾	17
Cent Dyn		500	48	48	48	-2	75	48
Cent East a		995	$13¼	13¼	13¼	+ ¼	14⅛	10⅝
Cfcn ltd		300	$11	11	11	+ ¼	11¼	8½
Charter Ind		700	100	100	100		100	85
Chieftain		1000	$12	11⅜	12	+1	13	10½
Chrysler		4050	$18⅜	17⅞	17⅞	+ ¼	22⅜	17¼
Coles B		1010	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛	36½	9¾
Cominco		906	$34¼	33¾	33⅞	+ ⅝	38¼	32¼
Cominco a		800	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛	29¼	26
Comodor		10000	$10¼	8⅞	10¼	+2⅛	10¼	455
Con Bath		4882	$24½	23¾	24½	+ ¾	29½	22½
Con Gas		9815	$15¾	15¼	15⅝	+ ⅛	15¾	13¾
Con Glass		2300	$13	13	13	+ ¼	13½	12½
Copind		1000	55	55	55		75	55
C Daisyf		100	310	310	310	+5	330	200
Crush Int		850	$8	7¾	8	+ ¼	8½	7½
Dalmy c		500	375	375	375		450	375
Dome Pete		6069	$40¾	39½	40¼	+ ¼	43¼	37¾
D Bridge		3630	$22½	21	22½	+1½	22¾	17½
Dofasco a		1400	$24¼	23⅜	24¼	+ ¾	26¼	23
Domco		600	300	300	300	+5	350	295
Dom Store		1200	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛	15½	14½
D Tex a		9800	$8	7⅝	7⅞	+ ⅜	8	6⅞
Domtar		6856	$14¾	14	14⅜	+ ⅜	16½	13⅜
Donohue		800	$10	9½	10	+ ½	10	7⅝
Donohue Pr		300	$17	16⅝	17		17	15
Du Pont		2200	713¼	13	13¼	+ ½	15⅛	12¼
Dupuis A		100	162	162	162	-13	190	125
Dylex		1000	$7	7	7		7½	6½
			E to K					
Enheat b		150	200	200	200	-50	250	200
Extend		1000	$8	8	8		8⅝	8
Fal Nck		2425	$33½	33	33¼	+ ¾	39¾	32
Fin Coll		28154	174	160	169	-2	185	140
F Sea q a		500	$6½	6½	6½	+ ⅞	6½	6½
Francana		1100	$7⅛	7⅛	7⅛	- ⅜	7½	5⅝
Fraser a		790	$23½	23½	23½		27¼	22
Gaz Metr		1262	$6⅛	6	6	- ⅛	7	5⅞
Genstar L		6695	$24⅛	23	24⅛	+1⅛	24½	22⅜
Gstar d		1700	$24⅛	23¾	24	- ⅜	24⅜	23¾
GBC		190	$6¾	6¾	6¾	- ¼	7¼	6½
Gulf Can		2335	$27⅝	25½	27⅝	+2⅛	29½	24⅝
Hrd Car a		500	320	320	320	-10	480	320
Hawker A		105	$5½	5½	5½	+ ⅜	5½	450
Heltmn U		2870	$6¾	6⅝	6⅝	- ⅛	7⅛	6½
Holl a		320	$31¼	30¾	31	+ ¾	32	27¾
Home A		5551	$31½	29½	31¼	+1⅜	31½	26⅝
Home B		1000	$26½	26½	26½	+ ½	26½	24½
Huds Bay a		530	$16⅛	16	16		19¾	15¾
H Bay Co		4064	$14¾	14¼	14⅝	+ ¼	16⅞	14⅛
HB Oil Gas		7300	$38	36¼	38	+2	38	33¼
Husky Oil		33600	$29⅜	28⅛	29	+ ⅜	30	19⅛
Husky E w		900	$10⅛	9⅞	9⅞	+ ⅛	10⅛	5¾
IAC		6541	$17⅝	16½	17½	+1⅛	17⅝	14¾
Imp O a		19671	$21¼	20⅛	21⅛	+ ⅞	23¾	19½
Imasco A		546	$25⅛	25	25⅛	+ ⅜	27	24
Indal		3701	$9¼	8¾	9¼	+ ¾	17¾	8½
Inland Gas		145	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛	10¾	10⅛
IBM		13	$226¼	226¼	226¼	+ ⅛	300	226⅛
Inco a		15515	$29	28⅜	28⅜		34⅝	27⅜
IU Int		51040	$13⅝	13	13⅝	+ ⅝	13⅞	11⅝
IPL a		15060	$15	14¾	15	+ ¼	15	12⅜
Inv Grp A		1800	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ¼	7⅛	6⅜
Island Tel		100	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼	12⅞	11⅛
Ivaco a		4660	$6⅝	6½	6½		7¼	5½
Janock		800	$9	8⅞	8⅞	- ⅛	9	6⅞
Jnock d		230	$9⅛	9	9		9⅛	6¾
Kaiser Re		1400	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛	15⅝	13⅜
Koffler a		1975	$5¾	5½	5⅝	+ ¼	5¾	485
			L to N					
Labatt a		4326	$18⅝	18	18⅝	+ ⅜	18⅝	16½
Labatt pr a		865	$18½	18½	18½	+ ⅝	18½	16½
Laidlaw a		300	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛	7⅛	7
Lau Fin		400	$7⅜	7⅜	7⅜		7⅜	6⅛
La Veren		20500	$7⅜	7	7	- ¼	7½	415
La Vrdy a		100	$6⅜	6⅜	6⅜	- ⅛	6½	5¼
Lob Co A		630	350	350	350	+20	350	280
Lob Co B		400	345	345	345	+15	355	265
Loeb M		3340	415	405	415		460	285
Maclarn A		450	$31	30½	31	+1	31½	28
Mac HA		200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ½	9	7½
MB Ltd		12586	$20½	19½	20	- ½	24¾	19½
Magnason		100	180	180	180	+2	240	175
Maislin		1100	220	220	220	+10	260	190
Mrt El a		500	$8¾	8½	8½		9½	8⅛
Maritime		4936	$21	20⅝	21		21	18

bourse de montréal

Mrtm a		200	$9¼	9¼	9¼	- ¼	9½	8¾
Mrtm b		500	$10¾	10¾	10¾	- ¼	11	9⅞
Mrtm c		1400	$11½	11⅛	11½	- ⅛	11⅝	10½
Mass Fer		12279	$20¾	20¼	20¼	- ¼	24⅛	18⅝
Mas F a		100	$28⅜	28⅜	28⅜	- ⅜	28¾	27⅜
Mas F b		400	$28⅛	28⅛	28⅛	- ⅜	29	26½
MDS		26000	265	265	265	+25	265	240
Mercanti		8132	$13¼	12⅜	13¼	+1	15⅞	11½
Metro a		380	$11½	11½	11½		11½	11⅛
Micc a		300	$29	28⅞	29	+1½	29	25¾
Mitch A		1300	$14	13¾	13¾	+ ⅝	14	12½
Molson A		18745	$17⅛	16½	16⅞		17¾	15
Molson B		3530	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛	16	13½
Monenco A		8300	$7½	7½	7½		9	7⅜
Moore		61915	$31⅝	30⅜	31½	+ ⅞	37¼	30
Multi Ac		1038	335	315	315	+15	335	260
Nat Trust		500	$15½	15½	15½		17½	15½
NB Tel		3494	$20⅛	19½	19½		20⅛	17
N B tel b		1020	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛	22⅛	20
Nfl cl a		1455	$13⅝	13½	13⅝	+ ¾	13⅝	12⅛
Nfld pr d		800	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛	8⅝	7½
Nfld pr e		750	$10¾	10⅝	10⅝		10¾	9¾
Nfld pr f		100	$11⅜	11⅜	11⅜		11½	10½
Nfld tel		300	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛	7⅞	7
Nfl T c		600	$21¾	21⅝	21⅝		21¾	21½
Normick		2000	350	345	350	+10	350	300
Noran a		13234	$29⅛	27¼	29⅛	+1¾	34¼	26½
Norcen		18052	$11⅝	11¼	11½	+ ⅛	11⅞	10⅜
Norc B		250	$20¼	20¼	20¼	+1	21	9¾
Nor Tel		4902	$31¼	30⅞	31	+ ½	33½	28¼
			O to S					
Orangeroof		750	81	81	81	-9	100	80
Oshawa A		8700	500	465	485	+15	500	335
Pac Pete		25992	$31	28½	30¾	+2⅜	31	26¾
Pancan		2125	$27⅝	26½	27½	+1	27⅝	24⅛
Peopl St		500	$6¾	6¾	6¾		7⅛	5
Petrofina		265	$17	17	17		17¼	16
Phillips Cb		400	$9	9	9		9½	9
Placer		400	$19	19	19	+1	23	18
Pop S		35300	$7⅜	6¾	7⅛	- ⅜	7½	450
Popular		2350	180	180	180		200	170
Pow C a		5800	$8¼	7⅝	8¼	+ ⅝	8¾	7¼
Pow C c		500	$29⅜	29⅜	29⅜	- 1⅞	31¼	27½
Pow C d		1665	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ¼	8¾	7¼
Pnor G		300	$5½	5½	5½	- ¼	5¾	5⅛
Price Com		2116	$9⅜	8⅞	9⅜	+ ⅜	11¼	8½
Price 4pr		100	$44	44	44		47	42
Provigo		926	$10	8¾	9½	+1	10	7¾
Que Tel		1814	$18⅝	18⅝	18⅝	- ⅛	18¾	16½
Qt 73-4		175	$18	18	18		18	15⅝
Que T 168		763	$19	19	19	+ ½	19	17
Reed P a		830	$9¼	9¼	9¼	- ⅛	10½	9¼
Reed S a		2650	$8½	8⅜	8½	+ ⅛	8½	6½
Reitman		4300	$13½	10½	13½	+2¾	13½	9½
Reitman A		800	$12¾	11	12¾	+1¾	12¾	9⅝
Res Ser		1500	80	80	80		110	80
Rio Algom		7104	$28½	27⅝	27¾	- ¾	29½	25¾
Rolland		200	370	370	370		440	350
Rothman		400	$14	13	13	-1	16⅛	13
Rothm B p		125	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛	16⅛	14¼
Royal Bank		18313	$26½	24⅝	26½	+1½	26½	22¾
Ry Trt a		18166	$15¼	14¾	15¼	+ ¼	18¾	14⅝
Russell		299	$8½	8½	8½	- ⅛	9½	7⅞
St L Cem A		6000	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛	14¾	14
Scot Lasal		600	180	175	180		225	150
Scot Paper		750	$24	24	24	+ ½	24	22⅝
Scotts		500	$9	9	9	+ ¼	9¼	7⅝
Seagram c		18392	$21⅝	21	21⅝	+ ⅝	24¾	20½
Selkl a		700	$11½	11½	11½		11½	10½
Shell Can		11065	$14½	13⅜	14½	+ ¾	15½	13¼
Sher Wm		550	$15	15	15		16	14
Simpsons		25781	$5	490	5		5⅞	475
Simpsons S		1645	$7	6⅞	7	+ ⅛	8⅝	6⅞
Stham a		45391	$20	19	19¾	+ ¾	22	17¾
Stelco a		20453	$27⅝	25⅝	27½	+2	27⅝	23⅝
Steinbg A		1117	$15½	15	15½	+ ½	15½	13½
Sys Dem		243	185	185	185	-5	230	180
			T to Z					
Tele Met b		1265	$6⅜	5¾	5¾	+ ¼	6½	5¼
Texasgulf		20800	$28¼	26¼	28¼	+2¼	32⅞	26
Thom A		1300	$12¼	12	12⅛	+ ⅛	12¾	11½
Tor Dm Bk		4712	$18⅜	17½	18¼	+1¼	19¾	16
TD Rlt un		8785	$22⅝	21¾	22½	+ ½	26¾	21¾
Tot Pet A		21400	$8⅜	8⅜	8⅜		8¾	6⅝
Tot Pet Pr a		450	$18⅜	17½	17½	- ½	18⅜	14⅞
Trd a		3972	$17	16⅜	17	+ ⅝	17	14½
Trad H		200	$43½	43½	42½	-1½	44	39
Tr Can PL		47785	$15¼	15	15		15¼	12¼
Tr C C pr		650	$50	49½	49½	+1½	50	41¼
Trans Mt a		3795	$11½	10⅝	11½	+ ⅞	11½	8½
Treco		14300	475	400	475	+35	475	305
Trimac wt		8000	400	400	400		405	400
Trizec Crp		100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼	13	10
Trust Gen Ca		100	$18½	18½	18½		19	17¾
Ultrmar		500	275	275	275	-25	360	230
Unigesco a		800	150	150	150		170	150
Unigesco b		150	110	110	110		145	110
Un Carbid		2820	$16½	16⅜	16½	- ½	19¼	16⅜
Union G a		3774	$10¼	9¾	10¼	+ ⅜	10¼	9
Union Oil		300	$9⅜	9⅜	9⅜	- ⅛	10	9
Unt Bank		3170	320	305	305	-5	350	230
Velcro		4115	$9¼	8¾	8¾	- ½	10	7⅞
Wlax a		4800	$15	14¾	15	+ ¼	15	12½
Walk a		3652	$26	24⅛	26	+1¾	29⅛	24
Westcst		2020	$30¾	30¾	30¾		31¼	26¾
Wcoat wt		2600	475	470	475	-20	5¼	400
Westeel		200	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ¾	13⅞	12½
Weston		725	$12¾	12½	12¾	+1⅛	14	11⅝
Whonock		100	$10⅛	10⅛	10⅛	+1¼	10⅛	7¾
Woodward		1000	$15	15	15		17¾	15
York Lam		2142	64	60	60		64	50
Zellers		4300	460	450	460	+5	490	280
			Junior Industrials					
Capital Dyn		1600	35	30	35		45	25
Delt Pan		700	150	150	150	-25	185	75
Fiscal Inv		800	$7	7	7	+ ⅜	7	6
Mid Ind		1500	32	32	32		34	28
MRice a		200	$17½	17½	17½	+ ½	18	15
Paco Cp		300	180	175	175	+5	225	170
Polcon		1500	5	5	5	-2	7	1
SparCap		10000	7	5	7	+3	7	2
U Fund a		600	100	100	100		100	75
Val Mr A		1050	75	75	75	+10	100	60
Wabasso		100	$11	11	11		13	11
			Mines and Oils					
Abitib Asb		2700	75	75	75	-5	98	51
Acroll Ltd		8319	35	33	35	+2	56	32
Aldona		1333	32	32	32	-1	38	31
Basic Res		16950	$9⅞	8⅞	8⅞	-1	10¾	7½
Bateman		13000	2½	2½	2½	- ½	6	2
Bayard		1000	2	2	2		4	2
Bluewtr		4400	$7½	6⅜	7½	+1¼	10¼	300
Bruneau		1000	16	16	16	+ ½	26	15½
Cadillac Ex		15100	65	60	61	-4	95	55
Cassiar		600	$9⅝	9½	9½		9⅝	6¼
C Daer		2500	4	4	4	-3	7	2
Cons Imp		2250	28	28	28	-4	44	26
Conuco		1500	60	60	60	+10	60	46
C Tch		600	10	10	10	-5	20	8
Dome Mns		100	$47½	47½	47½		54½	43
Dumont		16000	9½	9	9	- ½	12	8½
Dyn Mn		9000	35	33	35		47	30
East Mal		500	200	200	200	-11	270	165
Falcon Cop		1000	$5¼	5¼	5¼		6⅞	5¼
FNorm		3200	495	450	480	+55	495⅜	345
Gold Briar		4000	20	15	20	-5	30	14
GL Nicki		500	63	63	63	-7	70	63
Hartland		5000	3½	3½	3½	+1½	4½	2
Int Rock		1000	40	35	35	-2	45	35
Jamex Expl		3000	14	14	14	-21	14	14
Klena		2300	119	115	115	-5	165	100
Labrador		300	$33⅞	33⅞	33⅞	+ ⅜	34	33½

bourse de toronto

val.	Vol.	1977 haut	bas	clôt.	diff.	1977 haut	bas
A.G.F.M	2046	170	160	170	+ 15	175	135
Aby Gin w	1200	62	62	62	+1	85	61
Abitibi	54771	$10⅛	9⅝	9¾	- ⅛	11½	9
Abitibi 7½p	z50	$46	45¼	45¼		47	39½
Abitibi 10	9695	$54¼	54	54⅛	+ ⅜	56¼	51
Acklands	42150	$11½	11⅜	11½		14	11⅜
Acklnd 2p	610	$11⅞	11⅝	11⅜	- ¼	12½	11⅜
Acme Gas	15600	4	3½	4	+ ½	7½	2½
Advocate	1600	325	320	325	+5	375	245
Affon Min	1100	$7½	7¼	7⅜	- ⅛	8¾	6
Agnico E	15745	$5½	5⅛	5⅜	- ⅛	8	355
Agra Ind A	2000	$5¾	5½	5½	- ¼	6⅜	5⅛
Akaitcho	4200	68	65	68		87	57
Albany	47200	39	37	38	-1	47½	28½
Alf Energy	21420	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛	14	11¾
Alta Gas A	96986	$15¼	14⅞	15	- ⅛	15¼	12⅞
Alta G C p	150	$66	66	66		66	59½
Alta G E p	1485	$25¼	25	25	+ ⅛	25¼	22
Alta G F	1830	$29	28⅜	28⅞	- ⅛	29¼	27⅛
Alta G 9.76	5010	$28⅞	28½	28⅜	+ ¼	29	27
Alta Nat	1786	$37	35½	37	+3	37	30
Alcan	38530	$29½	29⅛	29½	+ ½	30⅞	23⅜
Algo Cent	297	$12¼	11⅞	11⅞	- ½	13	102
Algoma St	30858	$17⅛	16⅜	17⅛	+ ⅜	19⅜	15
Algoma St p	3900	$27¼	27	27		28⅛	24½
Algon Merc	z50	$5¾	5¾	5¾		6	5¼
Algon pr	170	$5	5	5	+5	5	490
All-Can B	3100	315	310	310		325	270
Allarco Dv	5805	$16½	15¼	16¼	+1	16½	10⅜
Alliance B	500	360	360	360		410	360
Alminex	70690	$9¾	9	9¾	+ ⅜	9¾	7¼
Alumin 4 pr	z52	$16½	16½	16½		16	12½
Almin 4½ p	13510	$38	38	38	+1	38	34
Alum 3rd p	3080	$28½	28¼	28¼		28¾	25½
Am Bonza	227803	$15	12⅜	14¾	+2⅛	15	7⅛
Am Larder	z400	15	14½	15		23	15
Am Eagle	13200	45	40	45	+3	58	37
Am Leduc	20525	7½	6½	6½		10	6½
Andres W	750	$8½	8¼	8½	+ ¼	9	7¾
Ang CT 4½	z10	$26⅛	26⅛	26⅛		28	23½
Ang CT 265	405	$31¼	31⅛	31⅛	- ⅛	33	26½
Ang CT 290	z12	$33¾	33¾	33¾		34	30½
Ang CT 315	825	$37¼	36½	37¼	+ ¼	37¼	31⅛
Ang U Dev	11000	78	71	78	+7	97	69
Anthes C p	z25	$63⅜	63⅜	63⅜		63	52
Aquitaine	13377	$16¼	15⅜	16¼	+1	17⅞	14¾
Arbor C	14275	79	73	79	+ 14	79	50
Argus	z5	$28½	28½	28½		28½	28½
Args 250 p	z65	$30¾	30¾	30¾		31	28½
Args 260 p	z50	$32¼	32¼	32¼		35½	29¾
Argus B pr	940	$33½	33	33½	+ ½	33¾	29
Argus C pr	1350	$11⅛	11	11	- ⅛	12½	11
Asamera	26613	$12½	11¾	12	- ¼	14⅜	10
Asbestos	1300	$22⅞	21⅞	21⅞	- ⅝	24½	19¾
Ashland C	13079	$12⅛	11½	12	+ ⅝	12⅛	10
Ashland pr	550	$24	23⅜	23⅜	- ⅛	24	21¼
Asoc Porc	z92	79	79	79		124	53
Atco A	34005	$18⅛	17⅜	17¾	- ⅛	18⅛	13⅛
Atl C Cop	1342	29	29	29	- 9	43	29
Atlas Yk	4000	6	4½	4½	- ½	7	4½
Auric Res	6233	25	25	25	+1	32½	19½
Ato Hard A	1200	$12⅜	12⅜	12⅜		13	12½
Avoca M	15300	10	10	10	+1	14	8½
BC Sugar A	3745	$28¼	26½	28¼	+1¾	28¼	24¼
BC Sugar P	z10	$12⅜	12⅜	12⅜		13	11½
BP Can	28047	$13⅜	12¾	13¼	+ ¼	13⅜	8⅝
BP Can p	z20	$60	60	60		61	59¾
Bad Boy	3000	190	175	180	- 20	315	175
Banister C	4450	$13¼	12¾	12¾	- ¼	14⅜	9½
Bank BC	4210	$25⅛	24¼	25⅛	+ ⅝	25⅛	20⅞
Bank Mtl	91328	$15⅜	14⅞	15½	+ ½	15⅜	13⅜
Bank N S	63312	$20⅜	19½	20⅜	+1	21⅜	17½
Bankeno	11800	145	131	140	+9	190	131
B Cdn Nat	1475	$14¾	14½	14½		14¾	13⅛
Bartaco	500	165	165	165	+3	186	150
Bathrst p	500	$12	12	12		12	10⅜
Beton B	12600	$9¼	8⅞	9¼	+ ⅜	10¼	7¾
Beavr E A	1450	$5⅛	495	495	- 5	5⅛	405
Becker B p	1200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛	6⅜	5½
Belding A	410	$5½	5½	5½		6½	5½
Bell Canad	129968	$52¾	51⅞	52½	+ ½	53	46⅜
Bell A pr	187	$52⅜	52⅜	52⅜	+1	52⅜	47½
Bell B pr	1165	$53	52¾	53	+ ¾	53	47
Bell C pr	365	$29⅜	29¼	29⅜	+ ¼	29⅜	25¼
Bell D pr	4460	$54⅜	53⅜	54	+ ⅜	54⅜	48½
Bell 2.28	17055	$29	28⅛	28⅜	+ ½	29	26
Bell 1.80	17550	$22¼	21⅞	22		22¼	20⅛
Bell Can W	40148	$8½	7⅛	8	+ ¾	8½	250
Bell Knit	z200	10	10	10		10	10
Beth Cop A	12025	$12½	12⅛	12⅜	- ¼	14⅞	11¼
Big Nama	4800	23	21	21	- 1	26	12
Biltmo A p	z20	350	350	350		335	240
Bl Hawk	2400	15	15	15		22	15
Black P A	4845	495	450	475	+ 50	495	340
Blakwod A	3000	375	355	370	+ 10	425	275
Block Bros	7151	$6½	6	6	- ½	6¾	465
Bomac A	340	$5½	5⅜	5⅜	- ¼	5¾	300
Bombdier	269	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛	8⅛	5½
Border C	900	235	234	234	- 4	250	200
Bovis Cor	7145	65	62	62	- 5	95	59
Bow Valy	41185	$21	19¼	21	+ ½	24½	16
Bow-m pr	z40	$33	33	33		34	33
Bralor Res	33528	420	400	410	- 10	420	290
Bramalea	4360	$6½	6⅜	6⅜		7	5⅛
Brameda	7400	129	123	123	- 7	178	110
Brascan A	57705	$13½	13	13¼	- ¼	13½	11¼
Brscn 8½	6200	$27⅜	26½	26¾	- ⅜	27⅜	24⅜
Brenda M	2760	$9⅜	8¾	8¾	- ⅜	10½	7¼
Bridger	29503	$8⅞	8½	8⅝	- ¼	9¼	7½
Bright A	600	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛	7	5⅜
Brinco	1635	340	320	340	+ 15	385	315
Br Am Bnk	4575	$20	19	20	+2	20	17⅞
BCFP	17905	$23⅛	22¼	22¼	- ⅞	26½	22¼
BCFP pr	220	$38½	38½	38½	- ⅛	40¼	34
BC Pack A	z55	$28	28	28		27½	20
BC Pack B	310	$29	28	29	+1⅛	29	19¾
BC Phone	26350	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼	14¼	12¼
BCPh 4¾ p	z75	$51¼	51	51		53	46
BCPh 4½ p	z10	$53½	53½	53½		53¾	49
BCPh 4¾ p	145	$59½	59½	59½	+ ½	59½	51½
BCPh 1956	z20	$58¼	58¼	58¼		59	52
BCPh 4.84	2775	$15⅞	15½	15⅞	+ ¾	15⅞	13¼
BCPh 5.15	z10	$62	62	62		64	54
BCPh 5¾ p	265	$69	68½	69	+1	69	62
BCPh 6 pr	z45	$74	72	72		74	67
BCPh 6.80	860	$21½	21	21½	+ ½	21¾	19
BCP 7.04 p	1320	$22¾	22⅛	22¾	+ ¼	23½	19¼
BCP 10.16 p	3140	$29⅜	28⅞	29⅜	+ ⅜	30	27¼
BCP 2.32 p	3575	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛	30⅜	27⅜
Broul Reef	2000	20½	20	20½	+ ½	27	19
Brunswk	9725	485	455	465	+5	6⅛	455
Budd Auto	2250	$7½	7¼	7¼	- ¼	7¾	5⅜
Budd A w	1000	161	161	161	+1	185	140
Burns Fds	23750	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛	11¼	9
Bushnell	38000	$7	6⅞	7	+ ⅛	7	5¼

C

CC Yachts	21825	350	345	350	- 5	400	325
CAE A	6675	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ¼	9½	8⅛
CFCN	1142	$11⅛	10⅞	11		11¼	8
Cad Frv	17729	$9½	9	9⅜	+ ⅜	10½	8⅜
Cad Frv A	z75	$19⅛	18⅞	19⅛		20	16¾
Cal Pow A	46312	$34¼	33½	34¼		34½	31½
Cal Pow B	500	$33⅜	33⅜	33⅜		33⅜	33⅜
Cal P 5 p	z15	$60¾	60¾	60¾		59	55
Cal P 7½ p	652	$96	94	95	- 1	96	85⅞
Cal P 10 p	570	$113	112½	112½	- 1	115	107
Cal P 9.80	410	$109½	109	109½		113½	105
Cal P 9.75	100	$110	110	110		113	104½
Cal P 2.36	1865	$29¼	28¾	29¼	+ ½	29½	26⅛
Cal P 8¾	900	$108	107	108	+1	108	106⅛
Calmor IB	z600	50	48	50		55	46
Calvrt Dle	2750	245	235	245	+ 10	250	220
Calvert	4000	12½	12½	12½	+ ½	15½	10
Cam Mine	79804	49½	45	45	- 3	53	30½
Camflo	8470	$11⅛	10¾	10¾		13	8¾
C Chib A	1575	310	300	310		415	290
Camp RL	1925	$26½	25	25½	- 1	32¼	23
Campau A	4051	400	375	390		425	370
Campau 7p	600	$8	7¾	8	+ ⅛	8¼	7⅛
Can Cem A	32154	$8½	8	8⅜	+ ⅜	8⅞	7⅝
Can Cem C p	280	$16⅛	16	16	+ ¼	16½	13⅞
CDC pr B	4108	$103¼	102½	103¼	+ ¼	104⅞	99¾
Can Malt A	425	$21¼	21	21		22½	17¾

C Nor West	28350	$7	6½	6⅝	- ⅛	8⅜	5⅞
C Pakrs C	39442	$17¾	17½	17¾	+ ¾	19	16
Can Perm	42547	$18	17½	17⅞	+ ½	19¼	16⅜
CPerm 6¾	5460	$26½	26	26¼	+ ¼	27	24½
C Safway p	z40	$81¾	81¾	81¾		81¾	81¾
CS Pete	48580	265	233	253	+ 22	360	221
Can Trust A	19200	$24	22½	23¾	+1¼	25	20⅜
C Trust 7¼	5336	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼	21⅞	19
C Tung	5150	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛	10⅜	5⅛
Cdn Arrow	1000	14	14	14	- ½	16	11
C Cablesy	700	$12¼	11¼	11½	- ¾	14¾	11
C Cable w	2110	75	75	75	- 10	155	75
Cdn Cel	36080	$8¼	7⅜	7⅜		8¼	5⅞
CC Man A	8420	$24½	24¼	24¼		24½	21
C Curtis	2950	50	47	50	+2	55	41
C Ex Gas	250	$6½	6⅛	6⅛		6½	5¾
C Found pr	353	$7¾	7¾	7¾		9⅜	6⅜
CGE	z20	$21¾	21¾	21¾		23½	21½
CG Invest	1400	$17⅜	17¼	17¼	+ ⅛	18¾	17
C Hidrogas	15800	194	185	192	+2	194	102
C Homestd	20158	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜	8	5⅜
C Hydro	51025	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜	9½	7½
C Hydro pr	600	$13¾	13¼	13¾	+ ½	14	11
CI Bk Com	83084	$24	23½	24	+ ⅞	26	22
CIL	5047	$18⅞	18½	18½	- ¼	19⅜	17¼
CI Powr A	38535	$20⅞	20½	20¾		21½	16⅜
C Lencour	1000	5	5	5	- 1	7½	5
CLI Pete	10500	41	39	41	+3	44	25
C Manolr A	1600	425	415	425	+ 10	445	375
C Marconi	430	360	355	355	- 5	410	340
C Merrill	4645	$13⅜	13⅛	13¼	+ ¼	15⅜	12½
Cdn Nat Res	2900	400	370	400	+5	475	350
C Ocdental	3136	$13	12½	13	+ ½	16⅞	12½
C Ocdntl p	11455	$29¼	28¼	29	+ ⅜	29¼	25⅞
CP Inve	25585	$18⅞	17⅜	18⅞	+1⅛	19⅞	17⅜
CP Inve pr	3042	$36½	35½	36½	+1¼	39¼	35
CP Ltd	147375	$19¼	18¼	19¼	+ ⅞	19¼	16
CPL A p	2813	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛	10	8⅜
CPL 4 p	788	$7⅞	7⅛	7½	+ ⅛	7⅞	6½
C Reserve	14033	$6⅛	5⅞	6	+ ⅛	6¾	465
Cdn Salt A	500	$17	16¼	17	+ ¼	17	14
Cdn Sup O 37 39		$50	46½	50	+3¾	50	39¼
Cdn Tire	890	$33¾	33¼	33½	- ½	41½	32
Cdn Tire A	10376	$34⅞	34¼	34¾		43	33¼
C Utilties	8940	$14	13⅜	13¾	- ⅛	14⅜	12⅜
C Util 4¼ p	z35	$47¾	47¾	47¾		50	45
C Util 5 pr	z50	$62	62	62		58	54
CUtil 6 pr	z55	$71¾	71½	71½		72	66

C Util 10¼ p	5741	$29⅜	29¼	29⅜		31	27½
C Util 9.24	1100	$28¾	28¼	28¾	+ ¼	29	26⅜
C Util w	20640	485	455	480	+ 10	5¼	370
C Vickers	z5	$17½	17½	17½		19½	18
CWN G 4 pr	425	$10	10	10	+ ⅛	10	8¾
CWN 5½ p	150	$14	14	14	+ ¾	14	11¾
Canbra	500	365	360	365	+ 20	365	325
Candel Oil	1346	$14½	13⅞	14¼	+ ⅛	14⅜	11½
Canray Res	14558	100	92	100	+6	150	90
Canron	3412	$23⅜	23⅛	23⅜		23½	20
Caron 6 pr	1380	$93	93	93	+ 10	93	83
Capit Div	190475	82	58	69	+ 14	82	19
Cara	8225	$7¾	7	7⅜	- ⅛	8	5⅞
Carl OK	19497	294	285	285	- 3	325	271
Carl A p	1674	$24¾	24¼	24½		25¾	22
Carl B p	3925	$29½	29	29½	+ ½	29½	26½
Carma A	15440	$8⅛	7¾	8	+ ½	8⅛	5½
Cassiar	18686	$9¾	9⅜	9½		9¾	5¾
Casidy A p	700	$6¾	6⅜	6¾	- ¼	7	6⅛
Celanese	3990	345	340	345	+ 10	390	305
Celanes 1 p	z85	$10¼	10	10¼		10⅞	9¼
Celan 175 p	1450	$18½	18⅜	18½	+ ½	19	16½
Cit Est A	1199	$13	13	13		14⅛	10⅜
Cent Pat	16700	117	110	112		117	66
Centurion	400	400	390	390	- 10	5¼	390
Charter OI	z25	360	360	360		360	290
Chib Kay	5000	10	9	10	+1	15	9
Chib M	z200	18	18	18		31	20
Chieftan D	6805	$12	11⅜	11⅜	+ ½	13	10⅜
Chieftain p	1940	$57½	57	57½	+ ¾	57½	51¾
Chimo	1425	94	93	93	+2	98	84
Chrysler	12424	$18½	17¾	17⅞		22¼	17⅛
CHUM B	10800	$8½	8	8½	+ ⅜	8½	7¾
Cty Sav 10¾	400	$11¾	11½	11¾	+ ¼	12	10⅜
Coch Will	9480	33	32½	33	+1	45	26
Cockfield	1500	400	380	380	- 10	410	265
Coin Lake	2000	7½	7½	7½	+1	10	6
Coles Book	15076	$11⅜	11	11⅜	+ ½	11⅜	8⅛
Comb Met	7500	10½	10	10	- ½	15	9
Cominco	6096	$34½	33½	34¼	+1	38⅜	32⅜
Cominco A	2200	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅛	29⅛	25¾
Com Cap	9570	450	400	410	- 40	455	340
ComCap T p	1050	$12¼	12	12⅛	+ ½	12¼	10¾
C Holiday I	3250	390	370	390		420	365
CHIns A p	500	$22¼	22	22¼	+ ½	22⅞	19½
Computel	150	$7	7	7	+1	7	5
Comtech	1600	310	275	310	+ 35	310	275
Conduit A	1000	340	340	340	+5	350	300
Conlagas	5000	50	50	50	+5	86	45
Con Chm A	1450	$9½	9¼	9¼		9½	6⅝
Con Beth A	1880	$24½	23¾	24⅜	+ ⅜	29¼	22½
Con Beth p	1900	$18⅞	18⅛	18¾	+ ¾	18⅞	15¾
Con Bldg	8510	289	285	285	- 5	300	235
Con Fardy	24696	315	286	295	+9	375	285
C Durham	10050	83	78	81	+1	85	60
C Marben	7550	63	62	62	- 3	98	55
C Morisn	3100	149	138	138	- 2	172	132
Cons Pipe	950	$5½	5⅛	5½		5½	410
Cons Prof	5565	17	17	17	+1	23	13
C Rambler	21400	125	110	125	+ 15	140	95
C Rexspar	6768	87	85	85	- 4	115	75
Con Textile	1600	198	167	195	+ 10	205	150
C West P	z28	380	380	380		450	200
Con Distrb	25665	300	280	300	+ 16	365	270
Cons Gas	49074	$15¾	15⅛	15½		15¾	13⅜
Con Gas A	125	$70	70	70	+2	70	60
Con Gas D	3850	$23⅜	22¾	23⅜	+ ⅜	24½	21¼
Con Glass	377	$13	13	13	+ ¼	14	12½
Control F	1250	215	215	215	+5	290	210
Conwest	13906	480	455	465	+5	480	300
Cooper C	535	460	460	460		5½	450
Copeland	15000	55	52	52	- 3	80	50
Cop Fields	3933	226	210	220	- 14	245	165
Corby vt	875	$18	17⅞	18		19⅞	17⅞
Corby B	800	$18	17	18	+ ½	18	16½
Cornat Ind	63350	$6	5⅛	5¾	+ ½	6	480
Corp Food	405	$14½	14	14¼	+ ¼	14½	9¾
Coseka R	98766	480	450	480	+ 25	490	415
Costain R	5281	$12½	12	12⅝		12½	8
Costin R w	5880	490	470	490	+ 30	490	285
Courvan	z250	5	5	5		8½	6
Craigmt	2900	$5¾	5⅜	5⅜		6	5½
Crain R L	1086	$8⅛	8⅛	8⅛		9½	8
Crestbrk	1750	370	350	370	+ 10	435	340
Crwn Life	1815	$49	47½	47½	- ½	50½	42½
Crown 8¾	500	$21¾	21½	21¾	+ ¼	21¾	21¼
C Zelrba A	582	$19	18½	19	+ ½	19¼	17¾
Crow Nest	1180	$37¼	36⅜	37¼	+1	40	36
Crush Intl	6154	$8⅛	7⅜	8	+ ⅜	8½	7½
Cuvier M	2600	60	52	56	- 10	98	52
Cygnus A	z10	$5	5	5		5⅞	5
Cygnus B	z30	$5	5	5		5⅛	5
Cyprus	10050	$9⅞	9½	9⅝		11¾	9¼

D à G

DRG Ltd A	3000	485	470	475	+5	5¼	450
Dalmy C	1700	375	365	375		450	365
Daon Dev	28681	$16¾	15½	16¾	+1¾	16¾	8⅜
Daon A	7075	$7	6¾	7	+ ⅛	7	6¾
D Aragon	10500	23½	23	23	- ½	24	18½

Datline	1591	405	400	405	+5	480	400
Debhld B p	175	$67	67	67	- 1	68	58½
Decca R	66340	$7¾	7⅜	7⅜	- ¼	8⅛	6
D Eldona	25766	54	51	52	+1	70	50
Denison	5338	$49¾	48	48¾	- ½	61¾	47½
Dicknsn	8100	385	355	380	+ 10	5½	355
Digtech	z40	50	50	50		55	40
Dist Tr A	750	$5⅞	5⅜	5⅜	- ⅛	7½	5
Doman I	34200	$5¾	5½	5¾	+ ¼	5⅞	5
Dome	9943	$47¼	46	46½	- 1	54½	43
Dome Pete	35708	$41	39⅜	40¼	+ ¼	43¼	37½
D Bridge	9090	$22¾	21	22½	+1½	22¾	16⅞
D Cifrs A	350	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛	7½	5⅜
D Explor	6625	12	10½	12	+1	17	10½
Dofasco A	22917	$24½	23⅜	24½	+1⅛	26⅜	23
Dofasco p	z10	$62½	62½	62½		64¼	54½
Dom Lime	200	$8½	8½	8½	- ¼	10	8½
Dom Store	4085	$15⅛	15	15⅛		15⅜	14½
D Textle A	23179	$8¼	7½	8	+ ½	8¼	6⅞
Domtar	25840	$14⅞	14	14⅜	+ ½	16⅜	13¼
Domtar pr	340	$12	12	12		12½	11
Donlee M	800	$11	10¾	11	+ ⅛	12¼	9
Dover Ind	200	$14	13¼	13¼	- ⅜	14¼	11¼
Dunde Pal	5000	40	37	40	+3	85	32
Dunrale	1000	5	5	5		8	4½
Du Pont	3997	$13⅜	13¼	13½	+ ¾	15⅛	12¼
Dustbane	500	$6	5¾	6	+ ⅜	6	5¼
Dylex Ltd	3840	$7¼	7	7¼	+ ¼	7¾	6¼
Dylex L A	8870	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛	7⅜	6¾
E-L Fin	2970	$7⅜	7⅜	7½	+ ¼	7¾	5⅞
E-L Fin w	30110	36	30	36	+4	73	20
East Mal	5298	210	191	191	- 14	275	165
East Sul A	1745	104	100	100	- 5	116	93
Estn Prov	200	210	210	210	- 10	295	150
Econ Inv	100	$12½	12½	12½		14	11⅜
Econ Inv p	200	$27¾	27¾	27¾	- ½	28¼	27¾
Ego Mines	46443	79	75	78	- 2	113	42
Electro K	z300	40	40	40		60	40
Electro A	5500	259	240	255	+ 15	390	190
Electro p	z35	$33	33	33		47	32
Elks Stors	z50	$9⅜	9⅜	9⅜		11	8½
Emco	5480	$5⅛	5	5		6⅜	485
Emco w	700	105	100	100		185	90
Exquite pr	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼	5¼	485
Extndcar	11550	$8	7⅞	7⅞	- ⅛	8⅞	6¼
Falcon C	23020	$5¼	5	5¼	+ ¼	7	490
Fibrg Nik A	5405	$33½	32½	33½	+ ¾	39¾	32
Fed Ind A	5100	$6	5¾	6	+ ¼	6	5

Fed Pion	8100	$21½	21½	21½	+ ⅜	27⅛	21
Fidelity M S	1100	425	400	425	+ 10	450	400
Fidelity Tr	500	310	310	310	+ 10	350	290
Finning T	2865	$16½	16	16½	+ ½	16½	10¾
F Mar	2940	43	43	43	- 1	50	42
Fittings A	100	$25	25	25	- 4¾	35	25
Foodcrp Lt	21240	$11⅜	7	10½	+3⅜	11⅜	350
Foodex S	3030	$6⅛	5¾	6	+ ⅛	7½	5¼
Ford Cnda	850	$94	93	93	- 1	95	86½
F Seasons	6975	255	240	255	+ 20	305

Newco Fin	347	$22½	22½	22½	+ ½	22½	14
Newconx	1400	4000	365	365	- 10	430	365
Nfld LP A	3437	$13½	13⅛	13⅜	+ ⅜	13¾	12¼
Nfld Tel	19585	$8	7¾	7⅞	+ ⅛	8	6⅞
Nfld Tel A	200	$17⅜	17⅜	17⅜	- ¼	18	15¼
Nfld Te 975	795	$23⅛	22	22½	- ⅞	23⅜	20¼
Nfld Te 885	1075	$21⅝	21⅝	21⅝		21⅝	21⅛
Newnor	z500	3	3	3		8	5
Nick Rim	2000	11	11	11	+ ½	12½	10
Noble M	4300	40	40	40		57	40
Noma A	500	$5¾	5¾	5¾	- ¼	6¼	440
Nor Acme	1000	6	6	6		10	6
Noranda A	33187	$29¼	27⅛	29⅛	+ 1⅞	34⅜	26⅜
Norbaska	4600	21	20	21	+ ½	25	14½
Norcen	83529	$11¾	11¼	11⅝	+ ⅜	11⅞	10⅜
Norcen B	4135	$20⅜	19¾	20¼	+ ½	21	19
Norcn 150	15130	$19⅝	19⅛	19½	+ ⅜	20½	18
Nordair A	1150	270	245	265	+ 15	300	210
Normick P	3200	350	325	350	+ 20	350	275
NC Oils	25140	$9⅜	8⅜	9⅛	+ ⅜	9½	7½
NCO pr	z20	$39¼	39¼	39¼		40	37
Nor Ct 260p	875	$32⅛	32	32	- ⅛	32⅛	27¼
Nor Ct 270p	190	$33	33	33	+ ½	33½	28
Nor Tel	42241	$31½	30⅝	31½	+ ½	33¾	28⅜
NTecm B w	5542	$12½	11¾	12½	+ ⅜	14⅛	10¾
Northgat	40860	$5⅜	450	5	+ ½	6⅛	415
Northld	32600	9½	8½	9½		13	8
N Beauc	1000	22	22	22		22	17
NS Savngs	550	$14	14	14		14⅜	11¼
NS Sav 10¼	940	$23	22¾	23	+ ¼	24	21
Nowsco W	9926	$24⅞	23½	24⅞	+ 1⅜	26⅜	16⅝
Nu-Wst A	39304	$14¼	13¼	13¾	+ ¾	14¼	10¾
Nudlama	10500	16½	16	16	- 2	33	15
Nufort Res	3833	20	18	20		25	18
Numac	16175	$11⅜	10⅞	11⅛	- ¼	14⅜	9⅞
OPI A	3200	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼	8	475
Oakwood P	78949	160	145	157	+ 8	160	120
Obrien	21110	117	109	115	+ 7	155	104
Ocdentl Pt	300	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅝	30	25
Ocelot A	4700	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛	10¼	8
Ocelot B	58410	$8⅝	8¼	8⅝		10⅜	7⅝
Okanagan	200	$6¾	6⅝	6⅝	- ¼	7	5¼
Orchan A	11800	211	203	210	- 1	265	203
Orlando	100	$11½	11½	11½	+ ½	13⅜	10⅝
Oshawa A	131680	$5	460	485	+ 15	5	330
Oshawa w	4809	11	8	11	+2	12	4
Osisko	67500	25½	20½	24½	+3½	33	12½
Oxford A	7500	$12⅞	12⅜	12¾		12⅞	11

P à S

Pac Coper	99600	150	135	140		150	95
Pac Nth G	4000	310	300	305	- 5	350	280
Pac Nth 6¾	300	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼	18¼	16¼
Pac Pete	49421	$31⅛	28⅜	30¾	+2¼	31⅛	26½
Page Pet	63950	305	275	300	+ 25	305	230
Paloma P	461	290	290	290	- 10	325	230
Pamour A	8300	330	315	325	- 5	440	285
Pan Centr	8982	60	55	55		90	53
Pancana I	6989	100	97	98	- 2	149	65
PanCan P	11755	$27¾	26¾	27⅜	+ ⅞	27¾	23¾
Pango Gld	1000	32	32	32	+4	43	17
Patino N V	6960	$19	18⅛	18¼	- 1¼	20⅛	14
Paulin A	5400	325	300	325	+ 25	350	300
Pe Ben O	5100	325	310	310	- 10	415	270
Peerless	200	355	345	355	+ 30	355	280
Pembina	2100	405	400	400		425	380
Penningtn	3100	$8⅛	7¾	8⅛	+ ⅜	8½	7½
P Dept S	17181	$7⅛	6¾	6¾	- ½	7¼	480
P Jewl A	40065	$6⅛	5⅝	6⅛	+ ⅞	6⅛	5
P Jewl C	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛	6⅛	475
Petrofina	100	$17	17	17		17¼	15¾
Petrol	4900	199	195	197	- 2	260	191
Peyto Oils	159908	$8	6½	7⅝	+ ⅞	8	440
Phillips Cb	300	$8⅞	8⅝	8⅝	- ⅜	9⅜	8½
Phillips P	z60	$31	31	31		31	31
Photo Eng	z15	$27½	27½	27½		27	23¾
Pick Crow	z420	11	11	11		21	12
Pine Point	5545	$31⅞	31	31⅞	+ ¾	34½	29¾
Pitts C	6000	$5¼	495	5¼	+ ¼	5⅞	425
Place G	14000	44½	43	43		49½	40
Placer	8660	$19⅜	18⅛	19¼	+ ⅞	23¾	17⅝
Plysr 840	12450	$26½	26¼	26¼		27	24¾
Pominex	9150	55	53	55	- 1	76	49
Ponder	z300	53	53	53		61	55
Pop Shops	72468	$7⅜	6⅝	7¼	- ⅛	7⅜	445
Pow Corp A	9406	$8¼	7⅝	8¼	+ ⅜	8¾	7¼
Pow C 4¾	1270	$29⅜	29	29	- ⅜	30½	27½
Pow C 5	5100	$8	7½	8	+ ½	8½	7½
Prado Exp	2700	130	120	130		225	120
Prairie Oil	2200	$9½	9⅛	9¼		11⅝	9
Precamb	5500	70	66	70	+ 1	85	45
Pre Cable	2850	$8½	8	8½	+ ½	10⅞	7½
Pre Trst	100	$50	50	50	+5	50	35
Preston	2082	$14½	14⅜	14⅜	- ⅛	15¼	13¼
Price Co	3790	$9¼	8¾	9¼	+ ¼	11⅜	8½
Provigo	300	$9½	9¼	9¼	+ ¾	9½	7¾
Prov B Can	4906	$13¼	12¾	12¾	- ¼	13½	11¾
Q Brdcast	350	$6⅞	6⅞	6⅞	- ⅛	7	5
Qasar Pet	4710	$7⅜	7	7⅜	+1	8	5½
Q Mattgmi	28268	17	15	15		29	14½
Que Sturg	17900	77	70	74	+1	125	62
Que Tel B p	300	$11	11	11	+ ¼	11	9⅝
Que Tel 168	z90	$19	19	19		19	17
Ram	115005	$11⅛	8⅞	10½	+1⅜	11⅛	420
Ranger	60065	$28	26	27½	+1¼	28	18
Rank Org	3100	350	325	325	- 15	380	225
Rayrock	5500	83	81	81	-4	116	77
Readers D	300	$12½	12	12	-1	13	11
Realty A	5250	330	310	330		340	275
Redpath A	1983	$14¾	14⅛	14¾	+ ⅛	15	13
Redstone	13600	48	43	44	-2	68	43
Reed Pap A	28686	$9¾	8¾	9¼		10½	8¾
Reed Pap B	300	$9	9	9	- ⅞	10	9
Reed Oslr A	40113	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ¼	8¾	6½
Reichhold	1645	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜	23¼	19¼
Reich wt	250	$11	11	11		11⅝	9
Reitman	153350	$14	11½	13½	+2¾	14	9
Reitman A	13090	$13	11	12¾	+2⅛	13	9½
Repub Res	1000	145	145	145		145	120
Res Servic	3500	82	80	80		110	65
Revelstk	970	$8¼	7⅞	8		8⅞	6⅝
Revelstk p	210	$14¾	14¾	14¾		14¾	13⅛
Revnu Prp	12600	68	66	66		79	65
Rileys D	4545	81	80	80	+1	89	78
Rio Algom	25892	$28¾	27⅝	27⅞	- ⅝	29¾	25½
Rio 580 pr	z70	$70	70	70		75	66
R Little	7000	170	160	160	+3	187	155
R Little A	500	165	165	165	- 10	175	150
Rolland	900	370	360	370	- 20	440	350
Roman	10418	$18½	17⅜	18	- ⅛	22⅜	16¼
Ronald Fd	1200	$12¾	12¾	12¾		13	10½
Ronyx Cor	7450	165	156	163	+6	165	120
Rothman	1875	$14	13	13	-1	16¼	11⅞
Rothm A p	260	$81	81	81		82⅜	70¼
Rothm 2p	13250	$16¼	15⅞	16¼		16¼	14⅛
Rothmn w	1525	7½	7½	7½	- 1½	57	7½
Royal Bnk	81753	$26½	24⅝	26½	+ 1½	26½	22¾
Royal Tr A	61431	$15¼	14¾	15¼	+ ¼	18¾	14½
Ryl T & M	434	$12¼	12¼	12¼	- ½	12¾	10¾
Russel H	2084	$8⅞	8⅝	8⅞		9⅞	7¾
Russel 9¾	2515	$21¼	21	21⅛	+ ⅜	22⅛	20
Ryanor	3000	5	5	5	-1	9	3
StL Corp p	480	$55	54⅛	55	+1	60	54
Sandwell A	900	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛	9½	7¾
Schneid	z75	$9	9	9		11	9½
Schneid p B	3050	$8⅜	8¼	8¼		9	8
Scintrex	3250	110	100	110	+ 25	110	60
Scot Lasal	300	175	175	175	+5	225	155
Scot Paper	30500	$24	23⅞	24	+ ½	24	21½
Scot York	23050	245	235	235	- 5	245	180
Scotts A	54400	$9	8½	9	+ ⅜	9½	7¾
Scurry Rn	125	$17¼	17¼	17¼		20	17¼
Scythes	750	390	375	375	- 15	425	375
Seagram	37308	$21⅜	21	21⅜	+ ⅝	24¾	20⅜
Seaway M	100	470	470	470	+5	470	415
Seaway pr	600	$6	5¾	5¾	- ⅛	7¼	5⅝
Seaway w	z400	18	18	18		35	20
Selkirk A	1500	$11¾	11¼	11¾	+ ¼	11¾	10⅛
Shaw LE A	100	$8½	8½	8½		8½	7½
Shaw Pipe	2500	$5⅞	5¾	5¾		6¼	405
Shell Can	39713	$14½	13⅜	14⅜	+ ¾	15⅝	13⅛
Sheperd P	500	255	255	255		260	205
Sherritt A	60366	$5¼	5	5¼	+ ⅛	6⅞	5
Siebens	9625	$14⅜	14	14⅜	+ ¼	15⅛	13⅛
Sifton Pro	326	$11⅞	11⅝	11⅝	+ ⅛	11⅞	6¼
Sigma	100	$19⅛	19⅛	19⅛	- ⅜	23	18¼
Silvmg	17600	25	23	23	- 3	36	23
Silverwd A	3509	$8	7¾	8	+ ⅛	8¼	7
Simco Eri	17000	455	375	430	+ 60	455	275
Simpsons	74335	$5⅛	490	5⅛	+ 17	5¾	475
Simpson S	50262	$7	6¾	6¾	- ⅛	8⅝	6¾
Sklar M	29800	103	90	95	- 10	150	90
Sklar W	7000	15½	15	15	-2	70	15
Skye Res	161541	$9¼	8	9	+1	9¼	410
Skyline H	2200	175	162	169	- 11	235	160
Slater Stl	4122	$7½	7⅜	7½	+ ⅛	8⅞	7⅛
Slater B pr	z116	$13	13	13		13	12¼
Slater 6 pr	z40	$13½	13½	13½		14	13½
Sobey Stor	200	$5	5	5	- ⅛	6	465
Sogepet	21150	159	150	152	+7	162	85
Somville p	z45	$33½	32¼	32¼		34½	29
Sony Corp	600	$9½	9¼	9½	+ ⅜	11⅛	8¾
Southm A	10770	$20	19	19¾	+ ¾	22¼	17¾
Spar Aero	16703	$5¾	5	5¾	+ ⅜	5¾	260
Spooner	21600	31	29	29	- 1	32½	23½
St Brodcst	1175	$9⅜	9	9	- ½	9½	7¾
Stand I A	1500	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛	10	8⅝
Stelco A	45663	$27¾	25⅝	27⅜	+1⅞	27¾	23⅝
Stelco B	z25	$26½	26½	26½		26½	25½
Steep R	4390	210	200	205	- 5	215	173
Steinbg A	3730	$15¼	15	15¼	+ ¼	15¼	13½
Steintron	2550	$5½	5¼	5¼	- ⅛	5¾	460
Ster Trust	920	$8	8	8		10	8
Strathrn A	1800	50	45	50	+5	68	40
Stuart Oil	700	$12	12	12		14¼	12
Sud Cont	1500	16½	16	16		27	15
Sulivan A	7702	105	96	100	- 5	117	90
Sunbrst E	3462	7	7	7		9	6½
Superior A	600	235	220	235	- 30	270	163
Superior E	4900	70	65	70	10	70	40
Surpass C	670	210	202	210	+ 10	230	180
Systems D	11659	275	185	275	+ 85	275	170

T à Z

Talcorp A	400	$10½	10	10½	+ ¼	12⅝	10
Tamblyn p	200	$27	27	27	+2	27	19
Tara	300	$18	17⅞	18		19	15½
Teck Cor A	5892	$6⅝	6½	6⅝		7⅜	480
Teck Cor B	1615	$5	490	490	- 10	5⅜	430
Teledyne	100	$5½	5½	5½		5⅝	450
Tex-Sol	10000	8	6	8	- ½	11	6
Tex Can	2540	$28¾	27⅞	28¾	+ ⅞	29	24¼
Texasgulf	15495	$28⅛	26	28⅛	+2⅛	33⅛	25¾
Texasgulf p	500	$49¾	48¼	49¾	+ ¾	58	48
Thd CGIp	z50	$28⅜	28⅜	28⅜		28½	27
Thom L	6300	26	24	26	+3½	50	22
Thom Ind	22620	$16⅜	16	16		16⅜	8
Thom N A	25241	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼	13	11¼
Thom N pr	z90	$42¼	42¼	42¼		43	37¼
Tombill	5250	42	38	42	+2	59	38
Tone Craft	600	$5¼	5¼	5¼		5¼	415
Toromont	1036	260	250	250	- 5	315	250
Tor Dm Bk	92064	$18⅜	17⅛	18¼	+ 1	19¾	16
Torstar B	14817	$13¾	13½	13¾	+ ¼	16¾	13¼
Total Pet	48174	$8¾	8¼	8½	- ⅛	8¾	6¼
Total P A p	6850	$18⅜	17½	18¼	+ ¼	18⅜	14½
Totl Pet w	10100	265	255	265	+ 10	280	170
Traders A	44697	$17¼	16⅜	17⅛	+ ¾	17¼	14⅜
Traders B	600	$16½	16¼	16½	+ ⅞	16½	14¼
Trade 4½ p	z25	$54¼	54¼	54¼		54½	47
Trader B p	100	$26¼	26¼	26¼	- ¼	26¾	23
Trade 10¼ p	900	$12	12	12		12⅝	10½
Trade 7½ p	190	$44	44	44		44½	38
Trader 69 w	19600	$6	450	6	+1½	6	355
Tr C Glass	800	$5	440	440	- 55	6	440
Tr Can Res	16235	56	53	56	+1	71	53
Trns Mt A	42686	$11½	10⅜	11⅜	+ ¾	11½	8½
Transair	3800	152	150	150	- 2	185	120
TrCan PL	99660	$15¼	14⅞	15¼	+ ¼	15¼	12⅛
TrCan A pr	z46	$82¾	80	80		79	76
TrCan B pr	585	$37½	37¼	37½		38	32
TrCan C pr	822	$49½	49½	49½	+1¼	49½	40½
TrCan D p	300	$55¾	55⅜	55¾	+ ¼	56½	53½
Travlway	500	$5⅞	5⅞	5⅞	- ⅛	7¾	5½
Treco Inc	2700	475	400	475	+ 45	475	325
Trimac A	36925	$10¾	9¾	10½	+ ⅜	10¾	6¼
Trimac wt	17530	425	400	420	+ 20	425	325
Trin Chib	5000	10	10	10	+1	13	7
Trizec Crp	537	$10⅛	10⅛	10⅛	- ⅛	13	9⅝
Trizec w	6000	14	13	13	+1	25	11
Tru-Wall	500	150	150	150	- 5	175	140
Tundra	z62	5	5	5		12	7
Turbo R	19950	340	330	335	- 5	360	210
UAP A	100	$20¾	20¾	20¾	- ¾	24½	20¾
Ulster Pet	14450	58	52	58	+6	64	50
Ultramar	2000	285	280	280	- 15	370	225
Unican S	38780	150	150	150		190	150
Unicorp F	1200	125	125	125		135	101
Un Carbid	22713	$16½	16⅜	16⅜	- ⅛	19¼	16¼
UGas A	80285	$10¼	9¾	10¼	+ ½	10¼	8¾
UGas 5½	z20	$33¾	33¾	33¾		35	30¼
UGas 6 pr	286	$37	37	37	- ½	37½	32¾
UGas 8¾	34065	$23⅞	23	23⅞	+ ⅝	23⅞	21
Union Oil	3520	$9½	9¼	9½		10⅛	8¾
U Cdn Shar	300	$12⅛	11¼	11¼	- 1¼	12½	11
U Canso	15374	$7½	7	7¼	- ⅜	8½	7
U Corp A	160	$16½	16½	16½	+ ½	16¾	15
U Corp B	5400	$10⅜	10	10⅜	+ ¼	11¾	9½
U Corp pr	200	$16	16	16		16½	13¾
U Corp 63p	100	$14¾	14¾	14¾	- 1½	16¼	14½
U Keno	2986	$7⅛	7	7⅛	- ⅛	9⅜	6¾
Un Reef P	5000	10	10	10		17½	10
U Siscoe	16230	$7	6⅜	6½	- ⅛	7⅜	5¾
Un Wburn	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼	8⅜	6½
Univr Gas	12600	$6¼	5⅞	5⅞	- ⅜	7¼	5½
U Sections	1700	400	380	400	+ 20	400	300
Upp Can	21575	130	125	130	+5	135	101
VS Serv A	550	445	440	445	+ 10	470	365
Van Der	2100	270	250	250	- 20	270	220
Venpower	131000	80	70	80	+ 14	80	36
Versatile	1000	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛	12⅞	10¼
Versatil A	14625	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛	12⅝	10⅛
Vespar	2000	18	18	18	-2	31	18
Vestgron	1837	$13⅜	13	13⅛	- ⅛	15¼	12⅜
Vic G A	294	$27	27	27	+ ⅛	27½	23¾
Villcentre	200	310	305	305		315	290
Voyager P	39100	$8	7½	8	+ ⅛	9½	7½
Vulcan Ind	1530	$9⅛	9	9		10½	7¼
Wainoco O	250	$8¼	8¼	8¼		9	6¼
Walax A	4864	$15⅛	14⅝	15⅛	+ ⅜	15⅛	12½
Walk GW A	26430	$26	24⅛	26	+1¾	29¼	24⅛
Wal Redkp	100	200	200	200		210	200
Wardair	25700	335	290	320	+ 40	335	210
Warn Can	1600	$7¼	6⅞	7¼	+ ¼	7¼	6⅛
Warington	9610	155	141	146	-4	280	130
Weco Dev	6400	480	450	470	+ 10	5⅜	400
Weldwod	1500	$12	11¾	11¾		13⅜	11¼
Wstburne	19633	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅜	10¼	8¼
Wcoast Pt	15500	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅛	8¾	6⅞
W Pet A p	4300	$15½	14¾	15½	+ ¼	17	13⅝
Wcoast T	19638	$30⅞	30⅜	30¾	+ ⅛	31¼	26½
Wcost 8½ p	300	$54	54	54		55½	53
Wcoast w	37960	$5	470	485		5½	360
Westeel	2532	$13⅞	13	13⅞	+ ⅜	13⅞	11⅞
W Bcas A	1494	$9⅝	9¼	9¼	+ ¼	11⅛	9
W Bcas B	17302	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛	11⅛	9
West Mine	4126	405	385	395	+5	460	380
W suppls	800	$13	13	13	+ ¼	13	10½
Westfield	20000	135	120	125	+5	165	110
Westnhse	300	$19	18¾	19	- ¼	26	18½
Westmill	700	150	140	140	- 15	220	140
Weston	5519	$12⅞	12	12¾	+ ⅜	14	11½
Wstn 4½p	z3	$51	51	51		54	48½
Wstn 6pr	z5	$71½	71½	71½		73½	66
White P A	525	$20¼	20	20¼	+1	20¼	16¾
Whithorse	4680	200	185	195	- 10	225	165
Whonok A	28565	$10½	9⅜	10½	+1¼	10½	7⅝
Wilco	1000	12	12	12		16	11½
Willroy	5372	127	121	127	+2	150	96
Win-Eld	2400	2½	2½	2½	- ½	5	2
Windfall	6000	8	7½	7½	- ½	11½	4
Wix Corp	1350	320	310	320	+ 15	320	210
Woodreef	53602	73	65	71	+3	85	62
Woodwd A	6280	$15¼	15	15		18	14¾
Wr Harg	2008	80	75	75	- 10	110	75
Y&R .Prop	800	$7¼	6¾	6¾	- ¾	7⅞	6½
Yk Bear	24450	365	360	365	+5	400	325
Y Lambton	z256	70	53	53		65	50
Yukon C	106800	183	175	180	+2	209	153
Zellers	24335	465	445	455	- 5	490	275

Trust Unit

BBC R un	8550	$15	14¾	15	+ ¼	15½	14⅛
BBC R wt	32590	239	229	239	+ 15	275	210
BM-Rt un	26826	$14⅞	14⅝	14⅞		15¼	14¼
BM-RT wt	31263	233	225	230		250	210
C Perm un	13999	$8⅞	8⅝	8⅝	- ⅛	9¼	8⅜
Heitman u	7990	$6¾	6⅝	6⅝		7⅛	6⅜
Heitman w	8292	3½	3	3	+ ½	17	2
TD Realty	65537	$22⅞	21⅞	22		26⅞	21⅜

bourse de new york

Stock	Sale	High	Low	Close	Net Ch'ge
ACF In	9	9	36⅜	36⅛	36⅜ + ⅛
ASA Ltd		90	18¼	17⅞	18¼ + ¼
Abbt Lb	13	130	43⅛	42⅞	42⅞ + ⅛
Addrsso	21	325	13¼	12⅞	13¼ + ⅛
Airco	7	52	33	32⅝	33
Alcan Al	15	224	27⅞	27¾	27⅞ + ⅛
Alleg Cp	6	50	14	13⅞	14
Allg Lud	9	26	20¾	20½	20¾ + ⅛
Allg Pw	8	156	21⅞	21⅝	21⅞ + ⅛
Allen Gp	7	15	14	13¾	14
Alld Ch	12	417	49⅜	49	49⅛ - ¼
Allis Ch	7	1243	32⅛	31¾	31⅞ - ½
A Hess	8	220	35⅝	35¼	35½
AAir Filt	10	8	20¾	20⅝	20¾
AmAir	5	986	11⅝	11⅜	11½ - ⅛
AmAir wt		149	4⅜	4⅛	4¼
A Brnd	10	70	47⅝	47⅛	47⅝ + ⅛
ABC	9	612	43	42¼	42⅞ - ⅜
Am Can	8	168	39⅞	39⅝	39⅞ + ⅛
A Cyan	10	365	27	26⅜	26¾ - ¼
A Home	16	616	28¾	28⅜	28½ - ⅛
Am Hos	14	425	24½	24	24¼ + ⅛
Am Mot	6	129	4¼	4⅛	4⅛ - ⅛
A Stand	8	72	34½	34⅛	34⅜
Am TT	10	1361	63½	63⅛	63⅛ - ⅛
Ampex	11	273	9⅛	8⅞	9
Apache	10	41	24⅜	24	24¼
Apeco C		66	1⅞	1¾	1⅞ + ⅛
Armco St	8	124	27	26⅝	26¾ - ¼
Armst Ck	13	108	23¼	23	23¼ + ⅜
Arm Ru	4	24	27⅞	27½	27¾
Asarco	12	381	21	20	20¾ + ⅝
Atl Rich	12	373	60⅛	59⅝	59⅞
Avco C	3	146	16¼	16	16 - ¼
AvcCwt		27	9-16	½	½ - 1-16
Avon Pd	17	277	50⅞	50⅛	50⅞ + ⅜
Babck W	11	120	45¾	44⅝	44⅝ - 1⅛
Baxt Trv	17	644	32⅝	31⅞	32½ + ⅜
Beckmn	15	91	27½	27	27½ + ⅞
Beech A	7	32	21	20⅞	21 + ⅛
Bel How	25	28	20¼	20¼	20¼ - ⅛

Inger Rd	14	91	73⅝	72⅝	73⅝	+ ¾	Merr Lyn	9	577	17½	17⅛	17½	+ ⅜	Rals Pur	12	845	15⅛	14¾	15⅛	+ ⅜	Tandycft	6	20	12¾	12½	12¾	- ⅛
Int Multif	7	30	18⅝	18⅝	18⅝		MGM	10	80	24¼	24	24¼	+ ⅝	Raym Int	7	118	24¾	24½	24½	- ¼	Technicr	8	94	36⅛	35½	35⅞	- ¼
Int Pap	10	450	53½	53⅛	53¼		Metrom	6	69	28	27½	27¾	+ ⅛	Raythn	11	156	65	64⅜	64⅞	- ⅜	Techcolr	21	25	10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Int TT 9		998	u36	35⅜	35⅞	+ ⅜	Midl Ros	8	103	u32½	32⅜	32½	+ ⅛	Reich Ch	9	69	20	19⅜	19¾	+ ¼	Tektrnx	17	387	36⅛	35½	35¾	+ ¼
Interco	8	57	40¾	40¼	40¾	+ ¼	Min MM	16	268	48¾	48½	48½	- ¼	Reln El	11	30	34¼	33⅝	34	+ ⅝	Teldyn	6	146	68⅜	67⅝	67⅞	
IBM	16	617	258¾	256⅞	257½	+ ¼	Mobil O	8	223	69¼	68⅜	68⅜	- ⅛	Reln Grp	4	119	21¼	20½	20¾	- ½	Telex	10	863	2⅞	2½	2⅞	+ ⅜
Int FlaF	21	131	21¾	21⅜	21¾	- ¼	Mobil H		8	2½	2⅜	2½	+ ⅛	Rep Stl	10	82	29⅜	29⅛	29⅜		Tenneco	7	618	32¾	32⅜	32½	
Int Harv	6	263	35¾	35¼	35½		Mhwk D	15	41	5⅜	5¼	5⅜		Revere	24	128	14⅜	14	14	- ⅜	Texaco	9	1212	28½	27⅞	28⅛	+ ⅛
Int MinC	7	149	43	42½	42⅝	- ¼	Monsant	7	361	71⅜	70⅞	70⅞	- ¼	Rexnrd	7	25	36¾	36½	36½	- ¼	Tex Glf	13	315	26½	26	26¼	+ ½
Int Multif	7	30	18⅝	18⅝	18⅝		Moore M	6	149	36¼	35¾	35¾	- ⅝	Rey Met	10	236	41⅜	40⅜	41⅜	+ 1⅜	Textron	8	84	26⅞	26⅜	26½	+ ⅛
Int Pap	10	450	53½	53⅛	53¼		Motorola	13	326	42¼	41¾	41¾	+ ⅛	Rich Mrl	8	40	19¾	19⅝	19¾		Thiokol	7	111	25½	25	25¼	- ¼
Int TT 9		998	u36	35⅜	35⅞	+ ⅜	NCR Cp	10	223	36⅝	36¼	36½	+ ⅛	Rockwl	10	897	u36⅝	36⅛	36⅝	+ ½	Tiger In	7	474	10⅞	10⅝	10⅝	- ¼
Ipco Hsp	8	15	5	4¾	5	+ ⅛	Nabisco	11	111	u52⅞	52	52⅞	+ ⅝	Ronson	17	6	3⅝	3½	3½	- ⅛	Timkn	10	154	54¾	54¼	54½	+ ½
John Man	12	225	35⅝	35⅛	35⅜		Nat Can	5	142	14	13⅝	13⅞	+ ¼	Rosario	11	42	22½	21⅞	22⅜		TonkaCp	8	14	10½	10⅜	10½	
John Jn	19	244	70¾	69¾	70½		Nat Distil	7	155	24⅜	24	24⅛	+ ⅛	RC Cola	8	20	16¾	16⅝	16⅝	- ¼	TWA	4	380	9⅞	9½	9¾	- ⅛
Joy Mfg	12	190	45¼	44¼	44¼	- 1	Nat Gyp	10	142	16⅜	16¼	16¼		Royl D	5	352	57½	57¼	57¼		TWA pf	2	17	24¾	24½	24½	- ⅛
K Mart	14	2556	30¼	29⅝	30⅛	+ ⅜	Nt Semi	23	374	20½	19⅞	20¼	+ ¼	St RegP	9	34	33⅝	33⅜	33⅝	- ¼	Transm	8	1068	15¼	15	15⅛	
Kais Al	14	99	37	36¾	37	+ ⅛	Nat Steel	9	55	38	37⅝	37⅞	+ ⅜	SFe In	10	224	52⅞	52¼	52¾	+ ¼	Trnscon	6	7	9⅛	9	9⅛	
Kellogg	15	108	26	25⅜	25⅞	+ ⅛	NatTea		6	3¾	3⅝	3⅝		Scher Pl	13	273	37¾	37⅛	37⅝	+ ¼	Tranwy I	8	72	25¾	25½	25¾	
Kenecot	55	339	28¼	28	28⅛	+ ⅛	Natomas	4	90	37¼	36⅞	36⅞		Schlmbg	18	378	65⅞	65¼	65¾		Tri Con		61	20⅜	20⅛	20¼	
Kerr Mg	12	89	62½	61¾	62⅛	- ⅜	Newmnt	15	100	24	23⅞	24	+ ¼	Scott P	9	179	16½	16¼	16⅜	- ⅛	UAL Inc	13	211	22¼	21¾	22	- ¼
Kimb Cl	9	130	46½	45¾	46⅛	- ¼	Nia MP	9	320	16⅜	16⅛	16⅛	- ⅛	Sears R	12	272	58⅞	58⅛	58¾	+ ⅜	UOP	10	106	17	16⅞	16⅞	- ⅛
Koppers	11	85	23⅜	22¾	23⅜	+ ¾	Norflk W	8	222	31⅞	31½	31½		Shell Oil	7	195	34⅝	33¾	33⅞	- ¼	UV Ind	5	34	18¾	18½	18¾	+ ⅛
Kraftco	10	249	49	48¼	49	+ ⅜	Nor Tel	11	64	29½	29	29½	+ ½	Sher W	24	41	34¾	34⅜	34¾	+ ¼	Unit NV	6	5	50½	50	50	- 1⅛
Kroehlr	58	3	12¼	12	12¼		Northgt	119	23	4¾	4⅝	4¾		Signal C	9	138	33½	33	33¼	+ ⅛	Un Carb	7	606	51⅛	50⅝	50⅞	+ ¼
LTV Cp	6	119	9½	9⅜	9½	+ ⅛	Nwst Air	10	1803	26⅜	26	26⅜	+ ⅛	Singer	7	137	22½	22⅛	22⅛	- ⅜	UnO Cal	7	334	52¾	52⅛	52⅝	+ ¼
LTV C pf5		3	53	53	53	+ ½	Nor Sim	8	990	18	17½	17⅞	+ ¼	Skil Cp	12	29	16½	16⅛	16¼	+ ⅛	Un Pac	13	277	56	55⅜	56	
Leh PC	13	31	20¼	20	20		Occ Pet	10	2593	29⅛	28⅛	29⅛	+ ⅞	Smith A	5	64	16¾	16¼	16⅝		Unit Cp		28	10¾	10½	10¾	+ ⅛
Levi Str	6	360	30⅝	30¼	30⅝	+ ⅛	Ohio Ed	9	176	20¼	20	20¼	+ ⅛	Smith KL	14	164	34¾	34¼	34½		UFin Cal	5	22	15⅛	15	15⅛	
Ligget	9	88	31⅞	31¼	31¾	+ ⅜	Olin Cp	7	68	41	40½	40¾	- ⅛	Sony Cp	17	882	9⅝	9⅜	9½	+ ⅛	UnNuclr	11	142	39½	38⅞	38⅞	- ½
Litton	12	1494	15¼	14⅞	15		Out Mar	6	20	25¾	25¼	25¼	- ⅜	South Co	9	729	16⅞	16⅛	16¾	- ⅛	US Gyps	12	87	23⅝	23⅜	23½	- ⅛
Lockhd	5	1854	u15¼	14½	15¼	+ ⅞	Owen Cn	14	329	66⅛	65	65¾	+ 1	Sou Ry	9	50	57¾	57	57½	+ ⅜	US Steel	10	509	40¾	40⅜	40½	- ½
Loews	5	121	30¾	29⅞	29⅞		Pac GE	7	406	u24⅝	22⅞	23⅝	- ⅛	Southind	10	20	22½	22⅜	22⅜	- ½	Un Tech	8	485	40⅝	40¼	40½	+ ¼
Luken Stl	9	5	29¼	29	29	- ⅜	Pac Ltg	7	187	19⅝	19⅜	19⅝	+ ¼	Sperry R	8	299	36¾	36⅜	36⅜	- ⅜	Venice	22	3	3¼	3¼	3¼	+ ⅛
Macy RH	7	322	37½	37½	37½		Pan A	10	2432	u 5⅝	5⅛	5½	+ ¼	Squibb	11	473	26	25⅜	25⅞	+ ⅜	Vetco Of	7	119	17	16½	16½	- ⅜
Marath M	5	56	17⅞	17⅜	17⅝	+ ¼	Penney	10	1129	35½	34¾	35⅜	+ ¼	St Brand	11	318	26½	26	26¼	- ⅜	Vornado		16	4⅞	4¾	4¾	
Maratn O	8	208	50⅞	50	50⅞	+ ¼	Pennzoil	8	228	35¼	34⅝	35	+ ¼	StOil Cl	8	599	42¼	41⅝	42	+ ⅛	Wrn Com	7	337	32⅝	31¾	31⅞	- ¾
Mrsh Mc	17	240	60	59⅝	59⅝	- ⅜	Pepsico	12	429	23½	23⅛	23¼	- ¾	StOil In	8	1525	53⅜	52⅝	53⅛	+ ⅜	Warn L	14	633	28¾	28½	28½	
Mart Ma	7	63	27¼	26⅝	27⅛		Pfizer	12	408	27⅝	27¼	27¼		Std OilO	26	272	89⅜	88⅛	88¾	- ¼	W Union	8	135	17½	17¼	17¼	
Masco	12	166	22⅝	22	22⅝	+ ⅝	Phelp D	14	319	30	28⅝	30	+ 1⅜	Sterl Dr	11	317	14⅝	14⅜	14½		Westg El	8	1450	21⅝	21⅛	21½	+ ⅛
Mass Fer	5	111	19½	19¼	19½	+ ¼	Phil Mor	13	645	57¼	56½	57¼	+ ¼	Stw War	7	8	33	32⅞	33	+ ⅜	Wheel F	12	39	28⅞	28⅜	28⅝	- ⅛
Mas Cp		35	16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛	Phil Pet	11	1246	30⅜	29⅞	30⅛	- ¼	Stud Wor	5	97	49⅛	48½	49	+ ½	Wheel Pt		6	14½	14½	14½	
Mattel	8	2058	u 8⅞	8¼	8⅞	+ ¾	Pitney B	13	122	20¼	19⅞	20¼	+ ⅜	Sun Oil	6	66	44¼	44⅛	44¼	- ¼	Whit Con	7	40	26⅞	26¾	26¾	
McDnld	16	312	45	44½	45	+ ¼	Pittston	8	769	29½	28½	29½	+ ⅝	Sunbeam	10	171	23	22½	23	+ ½	White M	3	84	8	7⅞	7⅞	
McDn D	8	158	24	23⅝	23¾	- ⅛	Polaroid	12	695	31¾	31	31⅝	+ ⅝	Suns M		49	14⅜	14¼	14¼	- ⅛	Winbago	12	47	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
McG Ed	9	74	30	29¾	29¾		Port GE	12	203	20⅛	20	20⅛	+ ⅛	Supr Oil	14	101	202	197	200	+ 2	Wolwth	7	173	23	22⅝	23¾	
McGr H	10	75	17⅝	17½	17⅝	- ⅛	Proct G	15	536	82¼	80	81¾	+ 1⅛	TRE Cp	11	46	9⅛	8⅞	8⅞	- ¼	Xerox Cp	10	491	48½	47⅞	48⅛	
McIntyr	5	z190	30½	30⅜	30⅜	+ ⅛	Pullman	13	52	32	31¾	32	- ⅛	Taft Brd	8	16	28½	28	28½	+ ¼	Zenith R	11	262	22½	22⅛	22¼	- ¼
Merck	16	370	56¼	55¼	56	+ ½	RCA	13	422	32	31¾	31¾	- ¼	Tandy	6	295	24⅝	24⅛	24⅜		Zurn Ind	9	47	15⅛	15	15⅛	

bourse de vancouver

Stock	Sale	High	Low	Close	Net Ch'ge
ootAalen	9000	14	13½	14	
Aetna	z65	45	45	45	
And Mns	8000	14	13½	14	+1
Anglo Bo	35200	248	220	220	+2
Arcdia	8000	16	16	16	-1
Arex Rs	7000	20	19	19	-1
Avino	7000	21½	21	21	
Balfour	500	30	30	30	-2
Barler R	4200	43	42½	43	+1
Bath N	4800	47	45	47	
Bimorl	7100	60	55	55	
Benson	1500	14	14	14	
Brendx	5000	21	21	21	
Cdr	11833	15	12	15	
C T Exp	2200	155	145	150	-5
BX Dev	2700	290	270	290	
Calico	1000	3	3	3	
C Barr	3200	62	62	62	-5
Cd Nat re	750	400	400	400	
Cantia	9000	25	22	25	+1
Carolin	3900	233	225	233	+8
Castle	z300	65	65	65	
Celico R	2000	34	34	34	-2
Charltn	3500	40	40	40	-2
Chatex	4000	13	12	13	
Cheyen	1440	180	180	180	
Circle B	1000	46	45	45	-3
Citl Mil	5000	13	13	13	-2
Colby	12500	120	115	117	-1
Clonial	1000	85	85	85	+3
Colt Ltd	2200	25½	25	25	
Comet	200	102	102	102	+1
Con Res	900	223	220	223	-2
Cns Klco	9500	13	13	13	+ ½
Con Trn	500	13	13	13	
C Silver	159500	70	70	70	
Copr Lk	9500	34	32	32	-2
Coseka	500	475	475	475	
Coynex	500	80	80	80	+5
Drkhak	3000	25	25	25	
Davnpt	12000	36	32½	33	
Dual res	5800	108	105	105	-1
Dus Mac	2500	48	48	48	
Futurty	10000	29	28	28	-2
Gbritar	900	$5½	5½	5½	
Global	1000	27	27	27	+1
Gdn Gnt	13000	16	15	15	-1
Gldn Std	9000	18	17	17	
G Hercul	1100	55	55	55	
Gsa Res	2000	110	105	105	
Hallark	10000	81	80	80	
Henriet	8500	55	52	53	+3
hlnd	3933	60	40	60	
Holofl	12100	133	130	130	-3
Host	500	136	136	136	
Initial	1700	36	36	36	
Itl Bmc	4000	67	67	67	
Intl py	13750	45	44	45	-5
Kamad	2000	11	11	11	
Klndx	3000	14½	14½	14½	
Knobby	6000	35	34	34	-1
Laura	5000	10	10	10	
Lmc Res	23000	29	25½	29	+3
LP Ind	1000	16	16	16	
M M Prc	8000	49½	48	49	+1
MNHE	z100	30	30	30	
Major	8000	45	43	45	+1
Mvrck	1000	20	20	20	
Mid Mtn	2000	27	27	27	
Mntry A	12560	4	4	4	
Mtn Stat	8400	140	135	140	+2
Mndee	17000	149	132	140	+5
Nevex	25000	14½	14	14	
Nwcst	3000	16	16	16	
Nw Mln	6900	85	83	85	+2
Nlcola	29500	65	60	63	+3
Nrex res	7000	49	48	49	
Nthair	5000	206	203	205	-1
N Atlant	9000	29	28	29	+1
NW Vent	3000	60	60	60	-5
Nu Enry	8400	170	162	165	+4
Nuspar	1000	18	18	18	+1
Oxbow	3100	395	390	390	
P Cyps	1200	50	50	50	-6
Pcifc Rs	7000	28	26½	26½	-2
P Acher	500	20	20	20	
Pthfndr	2000	36	35	36	+1
Pegsus	500	58	58	58	
Perry R	3200	71	70	70	
Prince	5000	6	6	6	
Prism	5000	41	39	41	
Rac Ind	13500	70	68	68	-2
Reako	2000	15	12	15	
Reniks	1500	9	9	9	+2
Rimrck	11200	80	70	70	-10
Robert	3500	20	20	20	
Sna Res	2500	30	30	30	
S Jcinto	5000	23½	23	23½	+ ½
Saxton	5000	15	15	15	
Seaforh	23500	34	28	34	
Secrtrt	11400	56	55	55	
Seneca	600	114	114	114	-3
Silmil	500	26	26	26	
S Christl	8000	28	27	27	
S Spring	1000	21½	21½	21½	
S Stndrd	2100	58	58	58	-1
Slocan	5000	45	44	44	
Sproat	10125	22	20½	22	+2
Stampd	1100	375	370	375	
Tcoma	8000	41	37	41	+3
Terra	1600	450	445	450	
Thundr	5500	14	12½	14	+ ½
Tint Slv	1000	18	18	18	
Torngn	4500	27	26	26	
Tricor	49388	65	60	65	+5
Trinity	12300	145	140	145	+5
Tyee	11000	61	61	61	
UFC	3000	22	22	22	
U Hrne	1100	205	200	205	-5

INDUSTRIALS

Stock	Sales	High	Low	Close	Net Ch'ge
Balco	600	$5	5	5	
Bnk BC	z50	$24¾	24¾	24¾	
P Bank	400	$12⅞	12⅞	12⅞	
Bell	5300	$52½	52½	52½	
Cor Ind	2600	$5⅞	5¾	5¾	+ ¼
Daon Dv	500	$16⅝	16⅝	16⅝	- ⅛
Doman	200	$5⅝	5⅝	5⅝	- ⅛
GN Land	z100	68	68	68	
Impri A	100	$21	21	21	
Intl Cent	2000	35	35	35	
I Hydro	1500	40	40	40	
Ionarc	10000	11	11	11	-1
Kaiser	400	$14	14	14	
K Dyong	500	225	225	225	
M B	400	$20⅛	19⅞	19⅞	- ¼
New Key	z250	78	78	78	-2
Renn In	1000	120	120	120	
RSL	100	325	325	325	
Roth 2 pr	200	$16¼	16	16¼	+ ¼
Whon A	2400	$10½	10½	10½	
Zellers	100	460	460	460	+5

VANCOUVER CURB EXCHANGE

Stock	Sales	High	Low	Close	Net Ch'ge
Able Ex	500	4	4	4	
Amber	3000	13	12	12	-1
Arizako	2000	39	39	39	-1
Aurus	21500	72	69	69	-3
Avinch	500	70	70	70	
Barker	1000	36	36	36	-1
Bch Gld	500	19	19	19	
Berkl re	2800	19½	17½	19	+1
Br Res	13000	10½	9½	10	+ ½
Brent	1500	150	145	150	+5
Van Silv	500	80	80	80	
Vntrl	18500	16	15	16	+2
Vestor	6000	42	40	42	+2
Wlcom	10500	125	121	122	-7
W Rlng H	1000	160	160	160	
Wn Wrn	z300	18	18	18	
Wharf	750	14	14	14	
Wndmll	5500	44	44	44	
Ykn Rev	11500	48	43	43	-6

Warrants and Rights

Barr wt	700	12	12	12	
Charl wt	100	5	5	5	
Cmet A	2000	15	15	15	
Con Wt	3000	136	135	135	-5
Dual Wt	3300	11	11	11	-1
IBR wt a	3000	7	7	7	
munde w	1500	40	40	40	
Sna Wts	5000	9	9	9	
Thor Wt	200	30	30	30	
Tricor A	14000	32	29	29	+2

Stock	Sale	High	Low	Close	Net Ch'ge
Brican	500	32	32	32	
Cmero	76000	42	36	40	+5
Cannon	16500	15	12	15	+3
Canrex	2000	12½	12½	12½	
Casc Re	2000	32	32	32	+2
Cleaver	2000	21½	20	21½	- ½
Cst Int	9500	47	43	47	+3
Clnola	3500	35	34	35	
Con Mon	5500	5	5	5	
Cusac	6900	44	42	42	
Cyclon	7500	50	48	48	
Dall Exp	12650	190	180	190	+10
Darva R	2500	70	70	70	
Dawsn	2000	17	17	17	-2
Diana	18000	61	60	60	+1
Dungan	31500	50	46	50	+4
Edina	1000	25	25	25	
Exel	1000	3½	3½	3½	
Gall Pet	1800	35	32½	35	
Gentry	24500	75	71	75	+4
Gold An	6500	29	26	29	+6
Gn Smrk	1000	17	17	17	
Grt Ctrl	2000	75	75	75	
gren bluf	500	8	8	8	
Grn Ex	11000	92	90	92	-1
Hesca	7000	20	18	20	
Hitec	39100	46	40	43	+2
Hoko	1000	44	44	44	
Hub	1500	18	18	18	
Icoast R	1500	42	40	42	
Ishasta	5500	55	55	55	
Island M	500	17	17	17	
Juniper	42000	13½	11½	11½	+2½
Kndahr	2500	49	48	49	-1
Keith	3000	25	23	25	
Kendal	16500	12	11	12	+ ½
Lmans	36950	125	110	117	+7
Lustre G	1000	90	90	90	
Mabee	4500	26	25	25	-1
Mace Te	6500	83	83	83	
Marco	500	55	55	55	
Meridn	4500	32	30	30	
Mns Dor	16700	109	103	106	+1
Mt Grnd	1500	37	37	37	
Mtneer	5000	22½	22½	22½	
Nca Mln	z200	18	18	18	
Nahat R	4000	27	26	27	+2
NCong	z300	18	18	18	
N Frontr	4000	35	35	35	-1
Nl Cal	3200	450	430	450	+15
Nwtch	16000	39	36	37	-2
Nithex X	1000	25	25	25	
Nomad	19000	23	23	23	
Olymp	2000	28	27	28	-2
Orlna	10000	26	26	26	
Peb Star	4000	10	10	10	
Ptrowt	2500	8	8	8	
Phlco Rs	3700	32	25	25	-7
Pney Ex	2000	12	12	12	
Rainbw	500	17	17	17	
Rebel D	1000	32	32	32	+2
Regenc	9700	175	170	173	+2
Rio Sera	3000	5½	5½	5½	
Santa	49500	43	40	42	+1
Satrn Rs	11000	37	36	36	

INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE

IU International Corporation: Un million d'actions ordinaires de la compagnie ont été inscrites à la cote de la Bourse. Cette inscription supplémentaire couvre les actions réservées aux fins d'émission en vertu des dispositions du programme "D" d'options sur actions, destiné aux employés de la compagnie.

AVIS

Agnico-Eagle Mines Limited: Pendant le trimestre terminé le 31 mars 1977, la compagnie a acheté 8,900 actions de Mentor Exploration and Development Co., Limited pour $11,154.66 et elle a vendu 135,000 actions de la même compagnie pour $296,008.39.

IU International Corporation: Par résolution en date du 3 février 1977, le conseil d'administration de la compagnie a institué un programme "D" d'options sur actions destiné aux employés de la compagnie.

Un total de un million d'actions a été réservé aux fins dudit programme. Les actions serviront à l'octroi d'options non-cessibles à certains employés à plein temps. Le prix d'acquisition des options ne sera pas inférieur à 85 p. cent de la valeur au marché des actions de la compagnie, le jour de l'octroi de l'option.

Pacific Petroleums Ltd.: Le 21 octobre 1976 des options couvrant 9,000 actions ont été consenties en vertu des dispositions du programme d'options sur actions destiné aux employés-clés et ce au prix de $25.625 l'action. De plus, le 2 février 1977, des options couvrant 6,000 actions ont été consenties en vertu dudit plan et ce, au prix de $28.75 l'action.

Pop Shoppes International Inc.: Le 5 avril 1977, 4,500 actions ont été attribuées et émises en vertu des dispositions du programme d'achat d'actions destiné aux employés-clés et ce, à un prix de $4.50 l'action.

Trizec Corporation Ltd.: Le 17 mars et le 21 avril 1977 des options couvrant 24,000 et 4,000 actions ont été consenties en vertu des dispositions du programme d'achat d'actions (options) destiné aux cadres de la compagnie et ce, aux prix de $11.02 l'action et $11.70 l'action, respectivement.

AVIS: OFFRE

Les Explorations Troilus Ltée (L.R.P.): La Bourse a été avisée que à leur assemblée du 21 avril 1977, les actionnaires de la compagnie ont dûment approuvé la vente de tous les actifs de la compagnie à Muscocho Explorations Limited pour 246,707 actions du capital-actions de Muscocho, sur la base d'une valeur de 22c par action de Muscocho. Par la suite, l'administration de la compagnie a l'intention de distribuer les 246,707 actions de Muscocho aux actionnaires de la compagnie sur une base de une (1) action de Muscocho pour chaque dix (10) actions détenues de la compagnie. Il est ensuite l'intention de la compagnie de rendre sa charte. Les lettres de transmissions sont en voie de préparation, et on s'attend à ce qu'elles soient postées dans les quelques jours qui suivent.

Nomination à la Banque Royale

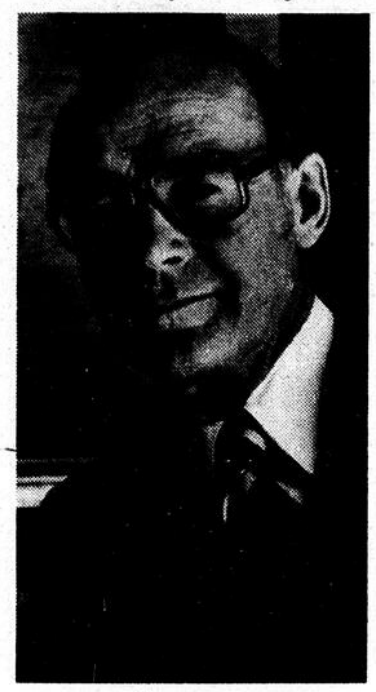

Rowland C. Frazee

Le Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada annonce l'élection de Monsieur Rowland C. Frazee au poste de président de la Banque. M. Frazee, qui assume actuellement la fonction de vice-président exécutif et directeur général en chef, occupera son nouveau poste à compter du 1er juillet. Monsieur W. Earle McLaughlin, pour sa part, assumera la fonction de président du Conseil et chef de la direction.

Des avantages sociaux

Suite de la page 13

employés des compagnies importantes profitent clairement de meilleurs avantages sociaux. Par exemple, alors que seulement 19% des compagnies ayant moins de 2,500 employés ont un régime d'assurance pour frais dentaires, 46% des compagnies ayant 2,500 employés ou plus ont de tels régimes.

L'enquête permet aussi de déterminer l'influence de différents sujets d'actualité sur les avantages sociaux. Ainsi en ce qui a trait à la loi anti-inflation, les réponses démontrent que 46% des compagnies avaient prévu une amélioration de leurs avantages sociaux avant l'introduction des contrôles. Toutefois, elles ont décidé par la suite de retarder ces améliorations. De plus, 49% des entreprises ont indiqué qu'elles plaçaient plus d'emphase sur la rémunération directe que sur les améliorations aux avantages sociaux durant la période des contrôles.

Parmi les autres effets de la législation anti-inflationniste, on note une plus grande importance apportée au contrôle des coûts pour les avantages sociaux (30%) et un réexamen des sources de prestations et des domaines de dédoublement (25%).

Par ailleurs, les résultats de l'enquête révèlent que la loi ontarienne sur la non-discrimination a eu, malgré certaines difficultés que pose son interprétation, des effets beaucoup plus positifs. Cette loi — The Employment Standards Act — a été adoptée en 1975 et vise à éliminer toute discrimination basée sur l'âge, le sexe ou le statut matrimonial dans les régimes d'assurance collective. Ces règlements, note la Compagnie Wyatt, sont complexes à cause du besoin de préciser les domaines où la discrimination est défendue.

Les réponses à l'enquête indiquent que les régimes de 35% des compagnies ayant des employés en Ontario contiennent des clauses discriminatoires même si 83% de ces compagnies affirmaient que leurs régimes avaient été amendés pour se conformer à la législation. Les clauses discriminatoires les plus fréquentes concernaient la cessation avant 65 ans des clauses d'invalidité dans les régimes d'assurance-vie, et le partage des coûts pour l'Ontario Health Insurance Plan en fonction du statut matrimonial.

Perspectives...

Suite de la page 1

l'ensemble, le secteur des entreprises paraît plus optimiste qu'il ne l'était plus tôt cette année, mais rien — conclut le Conference Board au Canada — ne permet d'affirmer que l'attitude des hommes d'affaires est caractérisée par un optimisme soutenu.

CARTES D'AFFAIRES

btm
COURTIERS D'ASSURANCES
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
1395 EST, RUE FLEURY, MONTREAL 359, QUEBEC TEL 384-7950

samson, bélair & associés
Comptables Agréés
• MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • OTTAWA • SEPT-ILES

Pierre-Louis Trudeau
Claude Dufresne
Avocats
5457 ave Monkland, Montréal, P.Q. H4A 1C6
(514) 484-1694

Assurance Tanguay Inc.
ta
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

TOUCHE ROSS & CIE
Comptables agréés

Maheu, Noiseux & Associés
comptables agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600, C.P. 153, Montréal H5B 1E8, tél.: (514) 281-1555

SOCIETE NATIONALE COLLINS BARROW avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax. AFFILIATION INTERNATIONALE DOUGLAS FOX KIDSONS INTERNATIONAL

J. Emile Maheu, C.A.	Paul Noiseux, C.A.	Bernard Robert, C.A.	Pierre Bedard, LL.L., C.A.	Marcel Hurtubise, C.A.
Rene Senecal, C.A.	Guy Amideneau, C.A.	Marcel Demers, C.A.	Guy Landry, C.A.	Andre Rochette, C.A.
Antonio R. Faggiolo, C.A.	Georges Audet, C.A.	Andre Côte, C.A.	Gilles Poupart, C.A.	Lucien Jarry, C.A.
Jacques Franco, C.A.	Michel Riccio, C.A.	Michelle Hardy, C.A.	Claude D. Henry, C.A.	Marcel Lecourt, C.A.
Gaetan D Aoust, C.A.	Regent Watier, C.A.	Gaetan Veronneau, C.A.	Jean-Claude Berard, C.A.	Gilles Emond, C.A.
Jean-Claude Lefebvre, C.A.	Yvon Boyer, C.A.	Pierre Desharnais, C.A.	Barthelémy Romano, C.A.	Yves Robitaille, C.A.
Jean-Guy Cloutier, C.A.	Denis Bergeron, C.A.	Robert Deslauriers, C.A.	Pierre Laberge, C.A.	Robert Leclerc, C.A.
Alain Laporte, C.A.	Romeo Grenier, C.A.	Gilles Murray, C.A.	Charles Frenette, C.A.	
Fernand McDuff, C.A.	Jean-Pierre Pellerin, C.A.	Andre Bernard, C.A.	Jean-Pierre Girard, C.A.	Claude Lussier, C.A.
Gilbert Beaulne, C.A.	Gilles Guay, C.A.	Jacques Tremblay, C.A.	Pierre Dalcourt, C.A.	Adamo Di Staulo, C.A.
Jacques Larichelliere, C.A.	Claude Girard, C.A.	Raymond Houle, C.A.	André Hurtubise, C.A.	Marcel Forest, C.A.
Johanne Blanchard, C.A.	Gilles Simard, C.A.	Carole Belanger, C.A.	Richard Dalcourt, C.A.	Rémi Deschambault, C.A.
Diane Lanciault, C.A.	Guy Lapointe, C.A.	Robert Longtin, C.A.	Jean Ouellette, C.A.	Gilles Tremblay, C.A.
Pierre Barbeau, C.A.	Yvon Bechard, C.A.	Marc Brouillette, C.A.	Louise Cousineau, C.A.	Michel Drouin, C.A.
Claude Dussault, C.A.	Gérard Gareau, C.A.	Paul Guay, C.A.	Claude Senecal, C.A.	Serge Lavallée, C.A.
Adonias Dagenais, C.A.	Jean Lussier, C.A.	Roger Lyonnais, C.A.		
Rodolphe Maheu, C.A.	Aurélien Noel, C.A.	Jean Valiquette, C.A.		

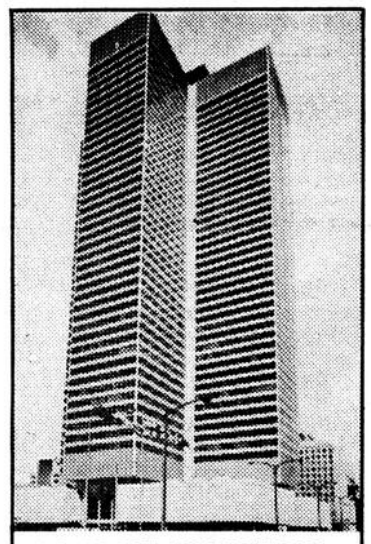

1, PLACE VILLE-MARIE
Suite 3235, Montréal.
POURQUOI PAS !
L'adresse la plus prestigieuse de Montréal, à votre service.

OPTION II
- Service de réceptioniste et téléphoniste personnalisé
- Votre adresse d'affaires sera 1, Place Ville-Marie, Suite 3235, Montréal H3B 3M7. Téléphone (votre no.) Télex 05267574. Mtl Offices.
- Identification de votre compagnie sur tous les tableaux d'affichage de Place Ville-Marie.
- Usage occasionnel de la salle de conférence ou d'un bureau privé sans charge.
- Acheminement de votre courrier, si désiré.

DISPONIBILITÉS:
- **Option Service de Courrier $20.00 par mois**
- **Option Bureau Privé**

Renseignez-vous à nos bureaux
871-8686
871-8521

Le sommet économique inaugure-t-il un nouveau style de leadership économique

Dans sa dernière livraison, le bulletin d'information du Conseil du patronat du Québec livre les réflexions du C.P.Q. sur la réunion de La Malbaie. En voici la teneur.

Selon M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif du C.P.Q., ce que l'on a appelé le "sommet économique" — à savoir la réunion publique, au Manoir Richelieu, du 24 au 26 mai, de 145 citoyens représentant l'Etat, les syndicats, le mouvement coopératif et quelques entreprises privées, — se présentait comme une aventure risqueé. Les chefs d'entreprise invités individuellement par le Premier ministre à participer à cette rencontre s'y sont rendus sans histoire et sans poser de condition. Les centrales syndicales, pour leur part, y avaient délégué leur personnel le plus expérimenté dans les débats publics et s'étaient définies d'avance une stratégie d'interventior.

Après l'étalage de positions plus ou moins radicales et l'expression d'une volonté ferme de ne rien chercher à concilier, — ce qui a donné d'abord une série de monologues, — c'est le Premier ministre lui-même qui est devenu "l'animateur" et qui a amené les participants à discuter non pas de l'orientation globale de l'ensemble de la vie sociale, mais de problèmes concrets pris un à un. Par cette façon plus réaliste d'aborder les problèmes de relations de travail et certains problèmes économiques, il a été possible, pour le gouvernement, d'exprimer plus clairement certaines de ses orientations et de découvrir sur quelles forces il pouvait compter. Somme toute, la réunion de la Malbaie devait apporter suffisamment d'éléments positifs pour que la majorité des participants souhaitent répéter l'expérience, selon des modes nouveaux cependant de sélection des participants et de fonctionnement de l'assemblée.

Les points les plus intéressants qui ont été mis en lumière par les débats de la Malbaie sont les suivants:

1— le gouvernement actuel du Québec ne croit pas qu'un Etat moderne puisse intervenir dans tous les aspects de la vie économique à partir d'un plan complet établi d'avance par quelque super organe de planification et imposé d'autorité à tous les agents économiques. C'est par des actions sectorielles et en comptant avec le dynamisme des agents existants que le gouvernement veut orienter et coordoner la vie économique du Québec;

2— le gouvernement de M. Lévesque croit à l'entreprise privée comme étant l'un des éléments fondamentaux de la structure de notre société;

3— dans l'immédiat, le gouvernement de M. Lévesque

a) travaillera à revitaliser le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre (Suggestion du C.P.Q.);

b) créera — dans une forme qui reste à définir — un "Institut de la productivité", qui aura pour mandat de connaître exactement les causes de la trop faible productivité de certains secteurs économiques québécois et de faire des suggestions pour améliorer la position concurrentielle de notre industrie. (Suggestion également du C.P.Q.);

c) verra à une application plus stricte des règlements de sécurité et d'hygiène du travail;

d) mettra sur pied un véritable organisme apolitique d'informations statistiques sur les salaires payés au Québec, bâtissant ainsi une vaste banque d'information à laquelle pourront référer les parties.

Ce sommet a été l'occasion pour le C.P.Q. d'exprimer à nouveau sa demande à l'effet de procéder à une réflexion en profondeur sur le Code du travail avant de l'amender vraiment ou d'y additionner quelque nouveau principe que ce soit. Pour le C.P.Q., cette réflexion se serait soldée par un moratoire d'un an à l'égard de tout amendement majeur au Code du travail, en même temps que l'on aurait mis sur pied un "groupe de travail" dont le mandat aurait été de faire une proposition globale pour une révision de notre Code.

Affirmant l'urgence d'agir, le Premier ministre n'a pas retenu cette suggestion "trop de projets sont sur la table", a-t-il dit, pour les retarder".

C'est donc à nouveau "à la pièce" que le gouvernement entend agir. Le C.P.Q. n'aura donc d'autre choix que de réagir à l'occasion de chacune des propositions qui seront soumises dans les mois à venir.

Il est à souhaiter, par contre, que cette fois le gouvernement sera sérieux dans son intention de revaloriser le "Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre": c'est à cette table de consultation que le C.P.Q. pourrait influencer vraiment le contenu des législations annoncées.

ÉCHOS DE LA COLLINE

On achève bien les chevaux ... même malades?

Le bétail ne sort généralement pas sauf des abattoirs sauf ... sauf à de si rares exceptions qu'elles ne valent sans doute pas la peine d'être mentionnées... Mais, désormais — et c'est le point qui nous intéresse — il n'est plus évident qu'il en sorte sain. Ni sain ni sauf, c'est trop ! C'est un peu le genre de sentiment qu'a manifesté le député de Grey-Simcoe, M. Gus Mitges:

"Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, a dit M. Mitges. Il sera le premier à convenir, je pense que la viande des animaux malades ne devrait pas servir à l'alimentation et que l'inspection des abattoirs doit être menée sous la surveillance étroite de personnes ayant les connaissances nécessaires pour diagnostiquer les maladies, tels que des vétérinaires. J'ai remarqué à ce sujet que dans le cadre de la révision des règlements sur l'inspection de la viande au Canada, on propose de ne plus rendre obligatoire l'inspection avant abattage par un inspecteur vétérinaire et de supprimer également l'inspection après l'abattage par un vétérinaire ou sous la surveillance directe d'un inspecteur vétérinaire. Si c'est vrai, j'aimerais demander au ministre s'il va prendre les mesures nécessaires pour arrêter cette révision avant qu'on ne prenne des mesures irréversibles qui nous empêcheront d'assurer au public la fourniture de viande saine.

Le ministre Whelan a assuré que "rien ne sera fait pour réduire les normes d'inspection très élevées auxquelles nous assujettissons la viande au Canada. Je sais qu'il a été question de former des techniciens. Nous employons en effet de nombreux techniciens qui ont reçu une formation hautement spécialisée pour faire ce travail, mais j'examinerai la question et ferai part des résultats au député".

M. Mitges, sentencieux a laissé tomber: "Le ministre sait fort bien que si les vétérinaires compétents n'inspectent pas nos abattoirs, cela nuira à nos exportations de viande dans de nombreux pays étrangers, aussi lui demanderai-je de faire l'impossible pour veiller à ce que cela soit fait."

... Les maladies "animales" sont en effet choses non négligeables. Nous ne mentionnerons à titre d'exemple que la très commune "fièvre de cheval" et la redoutable grippe porcine.

Cette dernière a également été au centre des débats même s'il n'y a pas de lien direct avec le sujet précédemment évoqué. M. Paul Yewchuk s'est adressé au ministre Lalonde pour lui demander:

"D'après les chiffres publiés par ses propres services, les laboratoires avaient préparé près de dix millions de doses de vaccin contre la grippe porcine pour l'hiver 1976 alors que les provinces n'en ont reçu que six millions. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'on a fait des quatre millions de doses qui n'ont pas été fournies et ce qu'il compte en faire, s'il sait où elles se trouvent? Etant donné que la grippe porcine a fait dernièrement un mort aux Etats-Unis, le ministre compte-t-il lancer de nouveau une campagne de vaccination contre cette maladie cette année?

M. Lalonde a répliqué:

"La quantité de vaccins dont parle l'honorable député est gardée en inventaire et un examen régulier de la situation est fait régulièrement. Le cas rapporté aux Etats-Unis a été étudié et il semblerait que ce soit un cas confirmé de grippe du type New Jersey A, mais qu'il n'y a pas lieu encore, selon nous, de relancer la campagne de vaccination. Toutefois si d'autres cas faisaient leur apparition au cours des prochains mois, il faudrait probablement remettre le programme en marche..."

Une "grippe porcine" n'est pas une "grippe du type New Jersey A". Tout de même, il ne faudrait pas confondre...

Beaver...

Suite de la page 9

l'intercepteur nord pour le montant de $26,731,570. Débutés en février 1975, les travaux devaient se terminer vers la fin 1977, début 1978. Toutefois, accomplissant ce qu'on pourrait appeler un exploit, la compagnie a réalisé le tout pour $23,600,000 et avant terme, encore.

Le financement des travaux requis pour l'épuration des eaux du territoire de la Communauté urbaine de Montréal se répartit à 16-2/3% par le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, à 50% par le gouvernement du Québec, par l'entremise des Services de protection de l'environnement et 33-1/3% par la Communauté.

AQUABEC

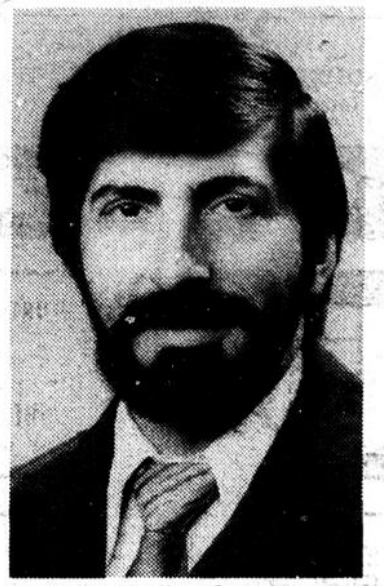

M. Maurice Comeau

M. Léo A. Thibault, président de Eau de source Columbia Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Maurice Comeau au poste de vice-président et directeur-général de la compagnie. M. Comeau s'occupera de la mise en marché de la nouvelle marque de commerce AQUABEC.

carrières & professions

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

Agent de liaison avec le milieu des affaires

MINISTÈRE DES CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES, Office de la protection du consommateur - Poste à Québec.

FONCTIONS — À titre d'agent d'information, établir des contacts et entretenir des relations avec le milieu des affaires, les commerçants, les fabricants, les chambres de commerce et autres organismes reliés à des activités commerciales ou manufacturières; participer aux activités de ces groupements et diffuser l'information pertinente aux problèmes de consommation; assurer l'interprétation de la loi et des règlements; analyser les publications du milieu des affaires aux fins d'identifier les sujets susceptibles d'affecter la protection du public et faire les recommandations appropriées.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée et un minimum de 5 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Être disponible pour voyager. Bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

TRAITEMENT de $17,107 à $24,850.
(à compter du 1er juillet 1977: de $18,133 à $26,341).

CONCOURS H1043AC/94 **Date limite pour l'inscription: 1er juillet 1977**

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

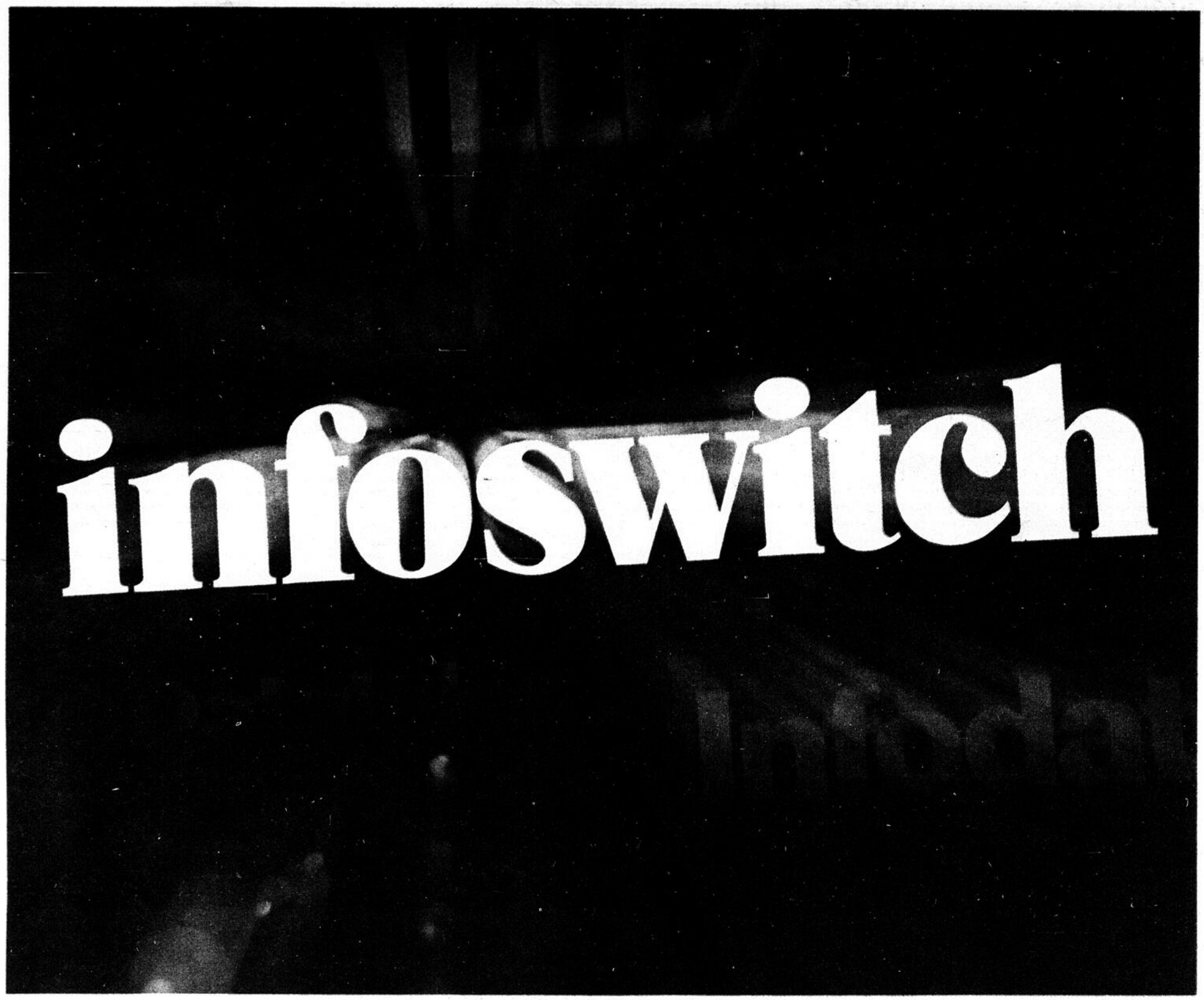

Enfin! La transmission de données atteint son plein développement. Maintenant, tout va changer.

Une révolution est en cours dans le domaine des communications de données. Grâce à INFOSWITCH, le nouveau réseau transcanadien de commutation de données numériques du CNCP fera date dans l'histoire de cette science.

Ce réseau vraiment différent sera le seul au Canada à offrir la commutation de circuits numériques ainsi que tous les avantages de la commutation par paquets.

La mise au point du réseau INFOSWITCH s'inscrit dans notre pratique bien établie consistant à utiliser les meilleurs éléments des progrès technologiques pour en faire profiter nos clients.

INFOSWITCH sera plus facilement compatible avec le logiciel et le matériel en usage actuellement que tout autre réseau canadien.

Autrement dit, dans la plupart des cas, vous bénéficierez d'avantages appréciables et d'une économie considérable, sans complications ni modifications coûteuses.

Parmi ces avantages figurent souplesse et économie, des niveaux inédits de vitesse ainsi qu'une précision de réseau atteignant une erreur non détectée sur 125 milliards de caractères transmis.

INFOSWITCH offre un choix de trois services fondamentaux destinés à satisfaire la plus vaste gamme possible de vos besoins en matière de communications de données; il offre aussi une nouvelle structure tarifaire rendue possible grâce à l'application de la technique de données numériques et de la commutation par paquets la plus moderne qui soit.

INFOSWITCH est unique en ce qu'il s'inspire de la méthode éprouvée de CNCP, qui consiste à établir nos systèmes en fonction de *vos* besoins et non pas le contraire.

INFOSWITCH offrira bientôt aux entreprises canadiennes l'accès à un nouveau moyen d'échange d'informations sans égal. Plus tard, il aidera à desservir le reste du monde au fur et à mesure que de nouveaux réseaux de données seront implantés dans d'autres pays.

Avant de prendre une décision qui pourrait influer sur l'avenir de vos communications d'affaires pendant de nombreuses années, communiquez avec nous. Nous vous montrerons tout ce que INFOSWITCH peut faire pour vous.

Communiquez avec le bureau des ventes du CNCP de votre région.

Maintenant, grâce à INFOSWITCH, tout va changer.

Télécommunications CNCP